Que
Agric

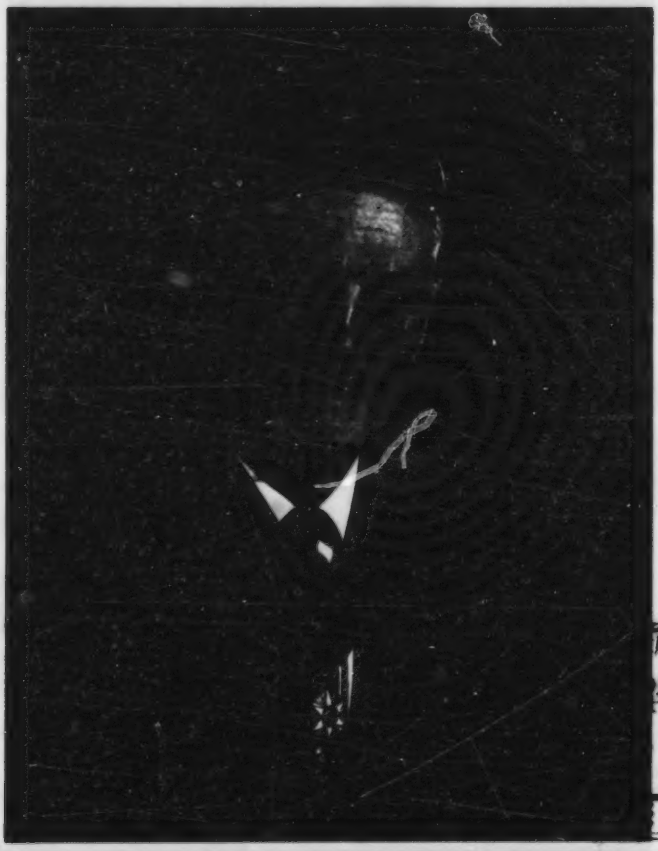

LIBRARY
DEPT OF
ONTO
WITHDRAWN
4 1982
RECEIVED

LE MÉRITE AGRICOLE 1964

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

RAPPORT DU CONCOURS DU

MÉRITE AGRICOLE

1964

PHOTO COUVERTURE:

M. Johnny Bergeron, de Saint-Prime, Roberval, classé premier parmi les concurrents à la médaille d'or, commandeur de l'Ordre du Mérite agricole avec diplôme de "très grand mérite spécial".

101-06513/

L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

Le concours du Mérite agricole de 1964 est le soixante-quinzième tenu dans le Québec depuis la fondation de l'Ordre.

Pour les fins de ce concours, la province est divisée en cinq régions. Chaque année, une région prend part à l'événement.

Les participants se répartissent en deux catégories. La première comprend les concurrents pour la décoration de commandeur, et la seconde les concurrents pour les décorations d'officier, de chevalier ou pour le diplôme de mérite.

1 — La médaille d'or, le titre de commandeur, le diplôme de très grand mérite exceptionnel, le drapeau de l'Ordre vont au cultivateur qui s'est classé premier parmi les concurrents déjà porteurs de la décoration d'officier. Il reçoit en outre un prix de cinq cents dollars. Il faut qu'il ait conservé au moins neuf cents points sur mille.

Un prix de trois cents dollars est décerné au deuxième aspirant à la médaille d'or pourvu qu'il ait conservé au moins neuf cents points sur mille.

Un troisième prix de deux cents dollars va au troisième aspirant à la médaille d'or s'il a conservé au moins neuf cents points sur mille.

2 — La médaille d'argent, le titre d'officier et le diplôme de très grand mérite sont attribués aux concurrents qui obtiennent 85% des points et plus.

Des prix de trois cents, deux cent cinquante, deux cents, cent cinquante et cent dollars sont décernés aux cinq premiers décorés de la médaille d'argent pourvu qu'ils aient conservé au moins huit cent soixante-quinze points sur mille.

3 — La médaille de bronze, le titre de chevalier et le diplôme de grand mérite sont attribués aux participants qui obtiennent 75 à 85% des points.

4 — Le diplôme de mérite est attribué à ceux qui conservent 65 à 75% des points.

Quant aux conditions d'admission au concours, l'article 2 précise la suivante: "Chaque concurrent doit s'inscrire au concours avant le 15 juin, sur formule préparée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Cette inscription doit être accompagnée d'une déclaration de l'agronome du comté mentionnant que la terre du concurrent est exploitée avec un degré de perfection qui lui donne un caractère progressif sur tous les rapports et que le concurrent remplit les conditions requises".

Une commission des juges est formée ordinairement de quatre membres. Elle fait l'expertise du concours, en suivant l'échelle de pointage ci-après. Cette échelle aide grandement les juges dans leur travail d'appréciation.

L'ÉCHELLE DE POINTAGE

I — Ensemble de la ferme ..... **200 points**

1 — Administration générale ..... 100 points
Répartition des capitaux. Équilibre des entreprises. Utilisation de la main-d'oeuvre. Diversification des productions. Revenus proportionnés au genre d'exploitation. Tenue générale.

2 — Aspect global de la ferme ..... 50 points
Propreté des bâtiments, de la cour et des champs. État des clôtures et des barrières. État et genre des fossés. Mauvaises herbes, insectes et maladies. Aspect des champs et des récoltes. Conditions des animaux. Abreuvoirs et abris temporaires.

3 — Améliorations utiles et d'agrément ..... 50 points
Défrichement. Épierrement, nivellement. Amendements. Redressement des fossés. Création d'un chemin de ferme, de parcs et de parterres. Régénération de la futaie. Adduction d'eau potable. Utilisation d'énergie électrique. Plantations d'arbustes d'ornement. Amélioration des bâtiments, de l'outillage et des animaux.

II — Champs et fonds de terre ..... **275 points**

4 — Travaux du sol et de culture ..... 50 points
Amendements mécaniques. Drainage souterrain et superficiel. Genres et formes de labours. Traitements des semences. Façons des semailles. Travaux de culture divers.

5 — Engrais, fumiers et amendements ..... 50 points
Conservation des fumiers. Emploi des fumiers, d'engrais chimiques et d'amendements phvsiques. Enfouissement d'engrais vert.

6 — Assolement et rotation des cultures ..... 25 points
Division des champs selon la nature du sol et l'objet de l'exploitation. Succession rationnelle des cultures dans chaque assolement.

7 — Récoltes des champs de grande culture ..... 100 points
Emploi de semences recommandables. Volume des diverses cultures par rapport aux besoins de l'exploitation. Rendements réels et en perspective des cultures.

8 — Récoltes et productions marchandes ..... 50 points
Légumes. Racines. Fruits. Plantes industrielles. Semences. Produits de pépinière et d'érablière. Bois d'oeuvre et de chauffage.

III — Cheptels vif et mort ..... **275 points**

9 — Cheptel vif ..... 100 points
Bestiaux et volailles. Diversité et proportion numérique des espèces. Races de bestiaux et de volailles. Bestiaux améliorés. Valeur des reproducteurs. Méthodes d'élevage.

10 — Alimentation, soins et rendements ..... 100 points
Aliments concentrés et fourrages. Aliments volumineux et protéines d'appoint. Rations équilibrées. Hygiène, soins. Pansage. Rendements des vaches laitières, des animaux gras et des pondeuses. Contrôle laitier. Enregistrement d'élite. Production d'animaux d'élevage.

11 — Machines et outillage agricole ..... 50 points
Nature et état des machines, de l'outillage agricole en général, des harnais, des voitures et des wagons de ferme. Entretien.

12 — Machines et outils de réparation ..... 50 points
Nature et état des outils et des machines de réparation et d'entretien. Ateliers de menuiserie. Forge domestique.

IV — Bâtiments de ferme ..... **150 points**

13 — Logements des animaux ..... 50 points
Nombre de logements. Grandeur. État et propreté. Ordre de disposition. Éclairage. Ventilation. Service d'eau. Parcs d'élevage. Facilités d'écurage.

14 — Logement des récoltes et des aliments ..... 25 points
État, disposition et propreté des silos, granges, fenils, caves, greniers, serres et séchoirs.

15 — Constructions diverses ..... 25 points
Hangars à machines, à voitures et bois. Fumière. Garage. Glacière. Laiterie. État et propreté.

16 — Maison d'habitation ..... 50 points
Dimension. Division. Chauffage. Éclairage. Propreté. Salubrité et confort. Service d'eau. Chambre de bain. Bureau de travail et bibliothèque.

V — Item divers ..... **100 points**

17 — Commodités de la ferme ..... 35 points
Adduction d'eau. Installation électrique, d'agrément, d'utilité, de production. Service d'égoût. Fosse septique. Service téléphonique.

18 — Jardins d'utilité et d'agrément ..... 20 points
Valeur utilitaire du jardin et du verger. État et propreté. Parterres.

19 — Industries domestiques ..... 20 points
Travaux à l'aiguille, au crochet, au métier, au couteau. Tissage. Conserves alimentaires. Tricotage. Élevage d'abeilles. Comptoir domestique.

20 — Comptabilité et registres d'exploitation ..... 25 points
Système de tenue de livres. État des entrées. Compréhension. Utilisation. Propreté. Bilans annuels. Registres généalogiques et de production.

Total: 1,000 points

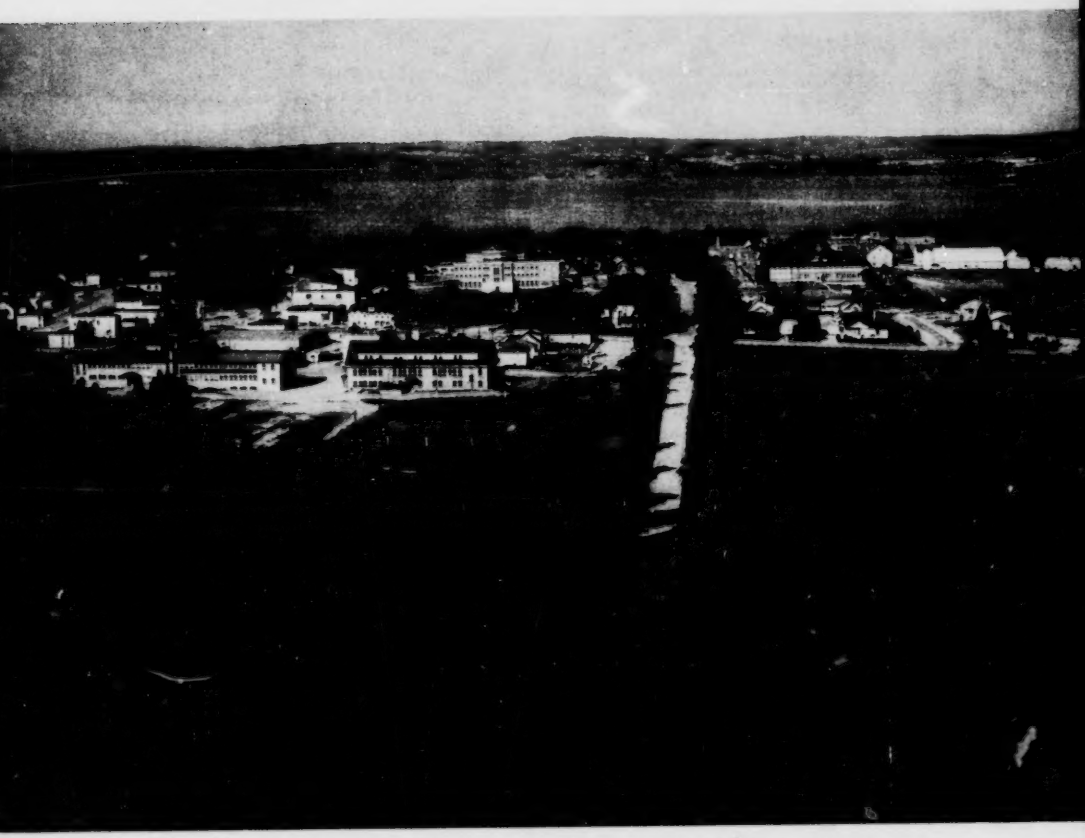

Ville-Marie, bellement située au bord du lac Témiscamingue, chef-lieu du comté du même nom. A l'arrière-plan, extrême droite, l'Ecole d'agriculture Moffet et les constructions de la ferme.

Le concours du Mérite agricole 1964

Cinquième région

La cinquième région où le concours a été tenu cette année comprend les comtés ci-dessous mentionnés avec indication du nombre de concurrents dans chacun.

Abitibi-est	4	Jonquière-Kénogami	13
Abitibi-ouest	7	Matane	4
Bonaventure	4	Matapédia	3
Charlevoix	4	Rimouski	5
Chicoutimi	5	Roberval	12
Gaspé-nord	2	Rouyn-Noranda	1
Gaspé-sud	2	Témiscamingue	20

Monsieur Johnny Bergeron, de Saint-Prime (Roberval) remporte la médaille d'or dans la classe des cultivateurs professionnels et le titre de commandeur de l'ordre du Mérite agricole, avec la mention "très grand mérite spécial". En conservant plus de 900 points sur 1,000, soit 914, il reçoit aussi un prix de $500.

Le deuxième aspirant à la médaille d'or, monsieur Joseph Savard, de Péribonca (Roberval), se voit décerner un prix de $300. Un prix de $200 va au troisième compétiteur, monsieur Eloi Mayer, de Bearn (Témiscamingue). Ces deux concurrents ont conservé respectivement 904 et 901 points. Deux autres cultivateurs concouraient pour la médaille d'or.

Dans la section des lauréats de la médaille d'argent, où 24 concurrents prennent place, la palme est allée à monsieur Georges-Omer Fortin, de Saint-Jérôme (Lac Saint-Jean). Il a obtenu 886 points et mérite un prix de $300. Quatre autres concurrents ont fait une chaude lutte au vainqueur. Ce sontMM Léo Gosselin, de Sainte-Félicité (Matane), Armand Bouliane, de Jonquière, Jean-Charles Villeneuve, de Lac Sainte-Croix (Lac Saint-Jean) et J.-Antoine Otis, de Saint-Noël (Matapédia). Ils méritent respectivement un prix de $250, $200, $150 et $100.

La médaille de bronze est attribuée à 61 participants.

Le gagnant de la médaille d'or et des autres titres ont été proclamés au cours d'un dîner offert aux lauréats par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, au Palais central de l'Exposition provinciale, le mercredi, 9 septembre, à 7 h. du soir. Monsieur Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, présida cette manifestation à laquelle prit la parole comme conférencier invité l'hon. Jean Lesage, premier ministre du Québec.

Le concours du Mérite agricole, tenu cette année dans la région no 5, fut jugé par les commandeurs Ernest Bourgeois et Adrien Allard, ainsi que par les agronomes Philippe Lambert, secrétaire, et Nazaire Champagne, secrétaire adjoint. Comme par les années passées, M. Omer Beaudoin, agronome a pris les photographies destinées à illustrer ce rapport.

LA FÊTE DU MÉRITE AGRICOLE
à l'Exposition provinciale

Contrairement aux années passées, cette fête de l'agriculture réunissait les participants au Concours du Mérite agricole et ceux du Concours du Défricheur. M. J.-E. Audet, chef du Service de la Vulgarisation, a donné lecture du palmarès et la remise des décorations s'est déroulée au milieu d'un grand apparat et en présence des plus hautes autorités civiles et religieuses du Québec, qui avaient pris place à la table d'honneur. Au nombre des convives, il y avait plusieurs lauréats des années antérieures et la plupart des agronomes en charge de la région concernée.

La cérémonie comprend quatre phases assez distinctes: le banquet, la proclamation des lauréats, la décoration des commandeurs, les discours. À titre de Grand maître d'office de l'Ordre du Mérite agricole, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, monsieur Alcide Courcy, préside et félicite les lauréats. À sa droite, a pris place M. le chanoine Émile Couture, curé de la paroisse de Donnacona, délégué de Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Primat de l'Église canadienne.

Le chanoine Couture a invité les lauréats à continuer d'aimer la terre et de développer la ferme familiale. "Vous avez, dit-il, participé au concours de l'Ordre du Mérite agricole ou à celui du Défricheur, vous avez réussi parce que vous savez aimer, vous avez de l'énergie et vous avez la foi en Dieu".

Le chanoine Couture dit que si les lauréats de l'Ordre du Mérite agricole et de l'Ordre du Mérite du Défricheur en sont là aujourd'hui, c'est parce qu'ils

L'honorable Jean Lesage offre ses félicitations à M. Johnny Bergeron, à qui il vient de remettre la cravate de commandeur de l'Ordre du Mérite agricole. En bas: Mlle Jeanne d'Arc Bergeron, fille du Commandeur; Mme Alcide Courcy.

ont toujours eu comme programme "l'amour". "C'est, dit-il, la foi en la terre et la foi en Dieu qui a donné à tous ces défricheurs le courage et la force de lutter".

Le député du comté de Frontenac, M. Eloi Guillemette, agronome, qui représentait le chef de l'Opposition au banquet a déclaré qu'au Québec, il fallait conserver la ferme familiale et également accepter d'industrialiser et de mécaniser nos fermes. Ce qui a le plus frappé le représentant de M. Daniel Johnson dans le palmarès des lauréats, c'est la diversité des productions dans les fermes dont les propriétaires se sont mérité les honneurs du mérite agricole. Ceci, de déclarer M. Guillemette, doit servir de modèle à tous les agriculteurs du Québec.

Son honneur le maire Wilfrid Hamel est d'avis que l'Exposition doit conserver autant que possible son caractère agricole. Il a souligné que tous les décorés de cette soirée recevaient des honneurs bien mérités et qui ne sont qu'une juste reconnaissance de leurs labeurs.

Marcel Bergeron, fils du Commandeur, a remercié les autorités du Ministère et les agronomes dont la technique a puissamment contribué à hisser son père au sommet des honneurs auxquels peuvent aspirer les concurrents.

M. Albert Daigle, commandeur du Mérite du Défricheur attribue ses succès à l'entière collaboration de toute sa famille ainsi qu'aux agronomes qui l'ont orienté et assisté de leurs conseils.

Le nouveau commandeur, M. Johnny Bergeron, avait prié son fils Marcel de remercier les autorités, l'assistance et tous ceux qui l'ont aidé à obtenir la plus haute distinction à laquelle puisse aspirer un cultivateur professionnel. A sa droite, l'hon. Jean Lesage.

M. Georges-Omer Fortin, classé premier parmi les candidats au titre d'officier du Mérite agricole échange quelques paroles amicales avec l'hon. Alcide Courcy qui vient de le décorer. En bas: M. le chanoine Emile Couture et madame Jean Lesage.

M. Eloi Guillemette, agronome, député de Frontenac à l'Assemblée législative et représentant du chef de l'Opposition, épingle sur la poitrine de M. Louis-Joseph Jean, la décoration de chevalier de l'Ordre.

Résumé du discours du Premier Ministre

Prenant la parole à titre de conférencier invité, l'hon. Jean Lesage mentionne le fait, que l'agriculture a beaucoup de difficultés à s'adapter à la révolution scientifique et économique qui transforme les structures de la société. Il a exposé les grandes lignes des mesures que son gouvernement a adopté ou se propose d'adopter pour aider les agriculteurs à appliquer les solutions qui s'imposent. "Cette prochaine offensive du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation dans les années à venir fera évoluer de nombreuses fermes québécoises vers une meilleure rentabilité", dit-il.

Mlle Jeanne d'Arc Bergeron, fille du commandeur de l'Ordre du Mérite agricole; Mme Alcide Courcy; l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la Province.

Je suis heureux, continue le Premier ministre, de pouvoir rencontrer ensemble ce soir, les décorés des concours annuels de l'Ordre du Mérite agricole et de l'Ordre du Mérite du Défricheur. J'applaudis à l'initiative d'avoir réuni en une seule, deux fêtes qui avaient été jusqu'ici distinctes. L'événement comporte une signification symbolique. Pour des raisons que vous connaissez, l'ère de l'ouverture de nouvelles paroisses agricoles au Québec a pris fin, et cela pour un temps indéfini. Le grand, le difficile problème de l'heure, vous le savez aussi, c'est la consolidation de la ferme familiale, tant dans les vieilles paroisses que dans les pays neufs de la Province. Dans ces conditions, la colonisation devient

Son Honneur Wilfrid Hamel, maire de Québec; Mme Albert Daigle; le commandeur Johnny Bergeron, lauréat de la médaille d'or.

MM. Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation; Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs; Eloi Guillemette, agronome, membre de l'Assemblée législative et représentant du chef de l'Opposition.

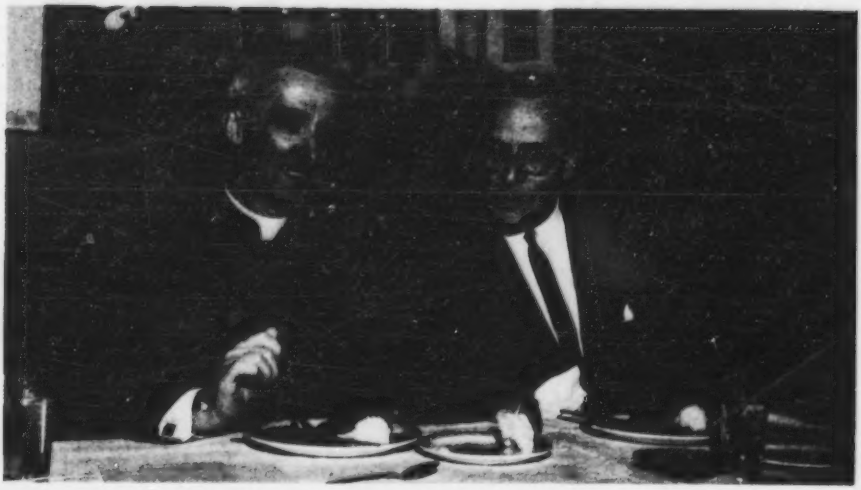

Mgr Louis A. Vachon, recteur de l'Université Laval; l'honorable Bona Arsenault, secrétaire de la Province.

tout simplement le prélude de l'agriculture proprement dite. Ce dont nous avons besoin, aujourd'hui, ce sont des défricheurs qui s'enracinent sur leurs lots et les transforment graduellement en fermes viables et rentables.

Il convient donc au plus haut point de célébrer en même temps les mérites des heureux lauréats de l'Ordre du Mérite agricole et de l'Ordre du Mérite du Défricheur. J'offre de chaleureuses félicitations à tous les participants, et particulièrement aux nouveaux Commandeurs, aux lauréats et aux autres concurrents.

Vous pourriez être amenés à penser, à la lecture de certains journaux, que le malaise agricole est un cas particulier au Québec. Mais il n'en est rien. Savez-vous qu'en Saskatchewan entre les années 1941 et 1951, la diminution annuelle du nombre d'agriculteurs a été de 2,669. Au Québec, pour la même période, elle n'a été que de 2,033 annuellement.

Une sélection s'est donc produite et elle continue de s'effectuer entre ceux qui ont véritablement une vocation agricole et ceux qui ne l'ont pas et qui peuvent faire ailleurs leur vie.

Nous devons reconnaître tout d'abord que le malaise agricole résulte de causes nombreuses, dont le progrès de l'industrialisation, la hausse générale du niveau de vie, les besoins accrus de la classe agricole en terre, en machinerie, en capitaux, en savoir-faire technique, en de nombreux et nouveaux biens de consommation, etc. Il s'agit d'un problème complexe, qui ne peut pas se résoudre par des moyens simplistes, par le recours à un seul et unique remède de charlatan.

Un programme agricole s'élabore au Québec qui, face à la multiplicité des besoins à satisfaire, comporte un nombre équivalent de mesures.

Le Crédit agricole

Depuis longtemps l'U.C.C. réclamait une politique de crédit plus généreuse. Le gouvernement que je dirige est intervenu de diverses façons.

Au total, grâce à ces interventions, les prêts gouvernementaux de toutes sortes aux agriculteurs québécois sont passés d'environ $30 millions pour les années 1960 et 1961 à quelque $120 millions pour les deux années suivantes.

La réorientation des productions agricoles

Une caractéristique principale de la production agricole du Québec est d'être trop entièrement centrée sur l'industrie laitière.

Grâce aux indications du Comité d'étude de la commercialisation des produits agricoles, le gouvernement a déjà commencé à implanter le boeuf de boucherie dans le Nord-Ouest québécois, à intensifier et améliorer la culture de la pomme de terre dans les comtés de L'Islet, Joliette et Labelle, celle de la fraise dans l'Assomption et la région de Québec, et à accroître les productions avicoles dans Dorchester, L'Islet, Rimouski, Lac Saint-Jean, et Roberval.

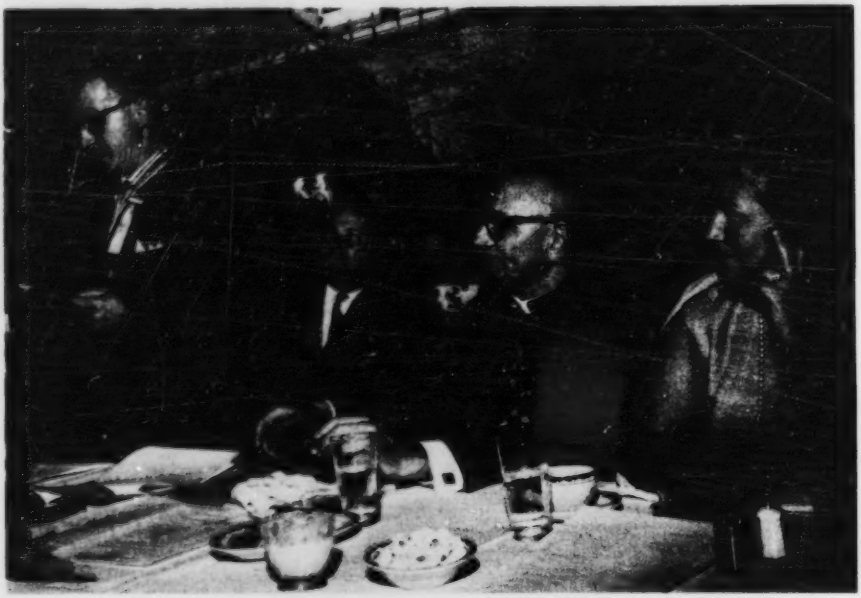

M. Albert Daigle, le nouveau commandeur de l'Ordre du Mérite du défricheur, s'adressant à l'assistance; l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le cabinet provincial; M. le chanoine Emile Couture représentant de l'archevêque de Québec, son Excellence Mgr Maurice Roy; madame Jean Lesage. Pour la première fois de leur histoire, l'Ordre du Mérité du défricheur et l'Ordre du Mérite agricole s'unissaient dans une fête.

MM. Albert Gingras, président de la Coopérative fédérée; Albert Desrosiers, président de la Corporation des agronomes; Albert Dionne, député de Rimouski à l'Assemblée législative.

La mise en marché

En collaboration avec Ottawa, puisqu'il s'agit d'un domaine de juridiction concurrente, le gouvernement a offert une aide financière à diverses coopératives pour la construction d'entrepôts de pommes de terre et autres légumes, à la condition cependant que les coopérateurs s'imposent une discipline de production, de classement et de vente de leurs produits. Cinq ou six coopératives du Québec se sont déjà prévalues de cette offre. S'il n'y en a pas davantage, ce n'est ni la bonne volonté ni le manque de prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui en sont responsables.

MM. Harry Tremblay, chef du service fédéral des Productions animales pour le Québec; Lucien Bissonnette, directeur du service de la Production et de la Mise en marché; Roland Lespérance, secrétaire particulier de l'hon. Alcide Courcy.

Dans le domaine législatif, le gouvernement a amendé la Loi des coopératives agricoles et a procédé à une refonte complète de la Loi des marchés agricoles.

Je crois toujours que les agriculteurs sauront se prévaloir avec mesure et réalisme des pouvoirs qui leur ont été conférés. Il s'agit là, en tout cas, d'un moyen efficace, entre plusieurs autres, d'accroître le revenu agricole net des agriculteurs du Québec.

L'aide aux régions rurales désavantagées

Les régions rurales éloignées, qui sont en même temps nos principaux territoires de colonisation, ont été l'objet de mesures spéciales.

MM. Nolasque April, prés. de l'Office des marchés; André Auger, directeur du service d'Aménagement de la ferme; Rodolphe Cloutier, inspecteur régional; M. le chanoine Emile Girard, curé de Barraute.

Presque toutes les subventions destinées à encourager la mise en valeur des lots sous billet de location ont été doublées. Lois et règlements ont été modifiés, afin de faciliter aux défricheurs l'acquisition de lots additionnels jusqu'à un maximum de cinq cents acres.

Aux producteurs agricoles pas trop éloignés des grands abattoirs, des subventions ont été offertes qui ont abaissé et uniformisé les frais de transport de leurs animaux de boucherie.

Aménagement rural

L'aménagement rural comprend au Québec divers projets spécifiques de mise en valeur et un grand projet de recherche en aménagement de territoires donnés.

À titre d'exemples de projets spécifiques, je mentionnerai l'organisation de bleuetières communautaires et de pépinières, l'entreprise de travaux de restauration forestière et d'amélioration de cours d'eau, et dans les régions dites d'aménagement rural, l'intensification des travaux d'amélioration des terres

et l'implantation de bovins de boucherie. L'ensemble de ces projets qui ont été acceptés par Ottawa, sous l'empire de la loi ARDA, représente au 1er août 1964 des promesses d'investissement d'environ $9 millions (la moitié payable par Ottawa). D'autres projets spécifiques sont à l'étude.

Quant au projet de recherche en aménagement complet d'un territoire rural, il se poursuit dans l'immense région-pilote du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine. Qu'il suffise de dire pour l'instant qu'il s'agit là d'une entreprise de grande envergure, qui est unique au Canada et qui, à ce titre, suscite un vif intérêt et de nombreux espoirs.

Enseignement agricole

Un comité d'étude est présentement chargé d'analyser les besoins et les problèmes de l'enseignement moyen agricole. D'autres comités ont déjà permis au gouvernement de résoudre le problème de l'enseignement agronomique et de créer l'enseignement technique agricole.

Je tiens seulement à réaffirmer une fois de plus, et avec la plus grande assurance, que l'instruction générale et la formation professionnelle des agriculteurs sont et resteront toujours, et de beaucoup, les outils les plus nécessaires et les plus efficaces de leur progrès économique et social.

L'aide à la gestion de la ferme

Les agriculteurs progressifs qui le désireront seront réunis en groupes ou cercles ou associations d'étude de la rentabilité de la ferme. Les débutants pourront obtenir gratuitement l'aide d'un conseiller en gestion. Avec l'aide de l'État, les groupes d'agriculteurs plus évolués pourront, moyennant une contribution financière minime, retenir à plein temps et pour eux seuls les services d'un conseiller en gestion.

Cette prochaine offensive du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation dans les années à venir fera évoluer de nombreuses fermes québécoises vers une meilleure rentabilité.

L'impôt foncier des agriculteurs

J'ai déjà dit que les récentes mesures du gouvernement, dans ce domaine, ne représentent qu'une solution provisoire et partielle. La Commission Bélanger a reçu le mandat de proposer, en fin d'année, une solution satisfaisante et globale.

L'élaboration d'une politique agricole

J'ai mentionné le Comité d'élaboration de la politique agricole. Institué en 1962, il fournit l'occasion d'un dialogue constant et fructueux entre les cadres du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et les porte-parole des groupements les plus représentatifs de notre monde agricole. Pour n'être que consultatif, ce comité n'en apporte pas moins une indispensable contribution à l'élaboration démocratique de la politique agricole du Québec.

M. Henri Brunelle, vice-président de l'Office du Crédit Agricole; M. Vital Landry, agronome (Matapédia); l'hon. Hector Authier membre du Conseil législatif; M. Edgar Tremblay, agronome (Roberval).

L'exemple des lauréats

Permettez-moi de dire, en terminant, que la part des individus dans le renouveau agricole que nous voulons tous restera toujours au premier plan. Aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne peut aller commander aux agriculteurs, maîtres chez eux, de faire ceci ou cela, d'abandonner les méthodes routinières du passé pour les pratiques les plus modernes de production, de gestion et de mise en marché.

Les lauréats que nous acclamons ce soir témoignent de cet effort nécessaire de l'individu. Pour le si précieux exemple qu'ils donnent à tout leur entourage, je tiens à leur réitérer un vibrant témoignage d'estime et d'admiration.

M. Albert Daigle, lauréat de la médaille d'or au concours du Mérite du défricheur; l'hon. Carrier Fortin, ministre du Travail dans le cabinet provincial; M. Roland Poirier, doyen de la faculté d'Agriculture à l'Université Laval; M. Gérard Dallaire, député de Kamouraska à l'Assemblée législative.

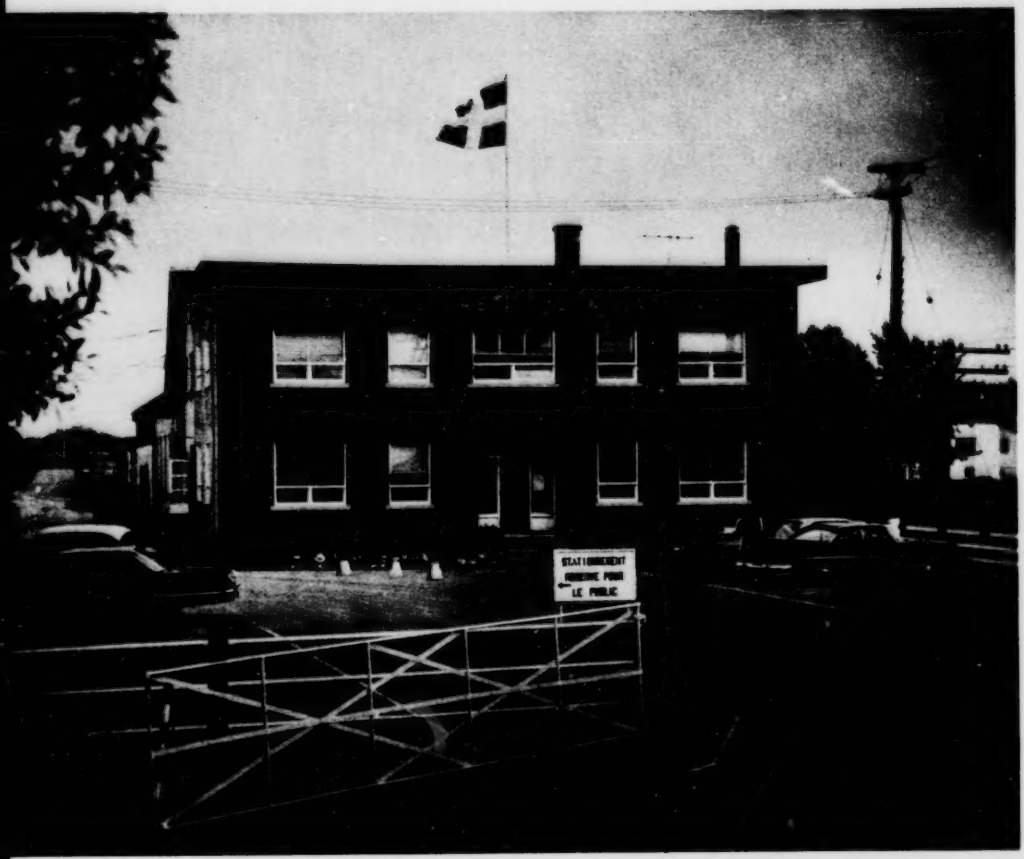

Les services du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation pour l'Abitibi-ouest sont groupés dans un édifice moderne, à La Sarre.

RAPPORT DES JUGES DU CONCOURS

CONCURRENTS POUR LA

MÉDAILLE D'OR

1964

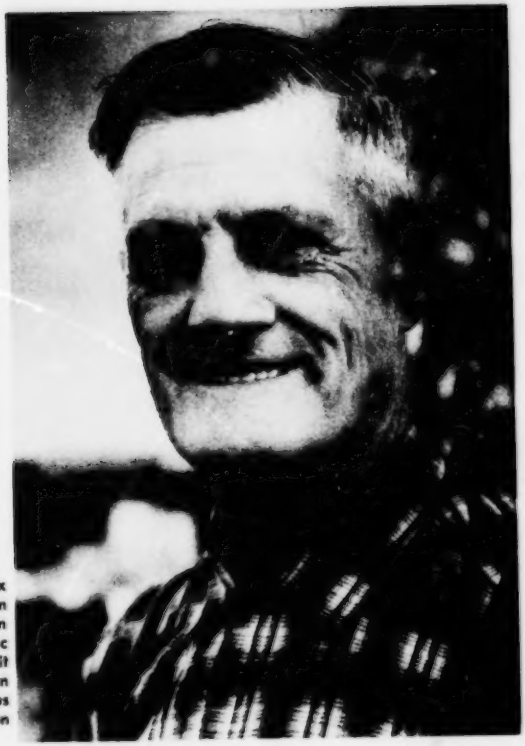

Colon en 1917, avec un lot dont seulement dix acres étaient défrichées, M. Johnny Bergeron se retrouve en 1964 propriétaire d'un domaine considérable qu'il exploite avec quatre de ses fils. La ténacité et l'esprit d'entreprise qui l'animent et qu'il a su si bien inculquer à ses enfants lui ont valu les plus grands honneurs que puisse se mériter un cultivateur du Québec.

1 — Johnny BERGERON, St-Prime, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**181**	**252**	**255**	**138**	**88**	**914**

M. Bergeron se classa deuxième en 1954 parmi les lauréats de la médaille d'argent et aussi deuxième, en 1959, chez les aspirants à la médaille d'or. Il est issu de la race des pionniers qui, au dix-neuvième siècle, ont ouvert à la civilisation le rude pays du Lac Saint-Jean. Dans son enfance, il fit même un séjour aux Etats-Unis avec ses parents, anxieux qu'ils étaient de gagner les dollars nécessaires à la création, à même la forêt, d'une ferme où faire vivre et établir une nombreuse famille. Son grand-père ouvrit le sixième rang dans la

Si la ferme familiale est toujours la base de l'agriculture au Québec, on voit rarement un cultivateur exploiter son domaine avec quatre de ses fils mariés et groupés autour de la maison paternelle. De gauche à droite: Marcel, Jean-Yves, monsieur Johnny Bergeron, Antonin et Simon.

municipalité de Jonquière et son père défricha trois lots à Saint-Bruno. Lui-même, en 1917, prit possession d'un lot situé au troisième rang de Saint-Prime, où il n'y avait qu'une dizaine d'acres défrichées, un camp et une petite grange. Il se mit immédiatement à l'oeuvre, faisant chaque année quelques acres de terre neuve, tout en travaillant en forêt l'hiver pour gagner l'argent indispensable au développement de son patrimoine. Il continua longtemps à faire chantier avec ses fils devenus hommes, lorsqu'un jour ceux-ci firent remarquer qu'ils en avaient assez d'aller dans le bois et qu'ils préféreraient de beaucoup travailler à la ferme à plein temps. Le moment était bien choisi, puisque cette requête rencontrait ses propres désirs et que la ferme, entièrement défrichée, portait déjà un nombreux cheptel. Il s'agissait maintenant d'intensifier la production dans tous les départements, afin de donner du travail à toute la famille, comptant sept fils et trois filles. La famille Bergeron s'était accrue au rythme du développement de la ferme, dans laquelle furent sagement investis les revenus provenant de l'industrie forestière.

Il y avait moyen de tirer de fortes récoltes de la ferme d'une étendue de 250 acres, à laquelle s'ajoute maintenant une terre en sous-location de 150 acres. L'assainissement du sol, l'usage de calcaire et d'engrais commerciaux, associés à une abondante fumure ne peuvent autrement que d'accroître la productivité d'un sol naturellement fertile. Chaque champ reçoit à tous les

deux ans une application de douze à quinze tonnes de fumier à l'acre. Avec un complément de plusieurs tonnes d'engrais chimiques, il n'est pas étonnant que céréales et herbages viennent à merveille. Aussi, est-il possible de prolonger souvent le cycle de quatre années d'assolement, parce que le foin est encore abondant dans les vieilles prairies. Il y a, par exemple, soixante-quinze acres de céréales en 1964, alors qu'il n'y en avait pas du tout en 1963. Pourquoi labourer un champ quand il est encore productif ? Le foin de première année sert ordinairement à faire le plein de trois silos de 14 x 36 pieds. S'il arrive que le grain menace de verser, il est ensilé. C'est le moyen d'en tirer le plus d'éléments nutritifs. Les pâturages, couvrant une superficie de quatre-vingt-dix acres, sont divisés en cinq champs qui sont fertilisés annuellement, une année au fumier et une année aux engrais chimiques. Dans la sole labourée, les animaux broutent l'avoine semée comme plante-abri des semis de plantes fourragères comprenant le mélange B, du brome et du trèfle blanc. Le fauchage des refus et les arrosages herbicides permettent de faire échec aux plantes adventices et de favoriser la croissance de la jeune herbe.

L'industrie laitière vient en premier lieu comme source de revenus. Trois taureaux de race Ayrshire, 95 vaches et 50 sujets de remplacement forment le cheptel bovin. La majorité de ces animaux sont de race, sans être enregistrés, sauf les taureaux. Le lait étant vendu au détail à 22 cents la pinte, il devient moins intéressant d'enregistrer les femelles en vue de la vente pour l'élevage.

Du haut des airs, on peut juger de l'ampleur de l'entreprise et de l'importance des bâtiments. On distingue aisément les cinq résidences en bordure de la route, les deux granges-étables, la vaste boutique au centre, et, à l'extrême droite, les trois porcheries dont deux sont aménagées en poulaillers à l'étage.

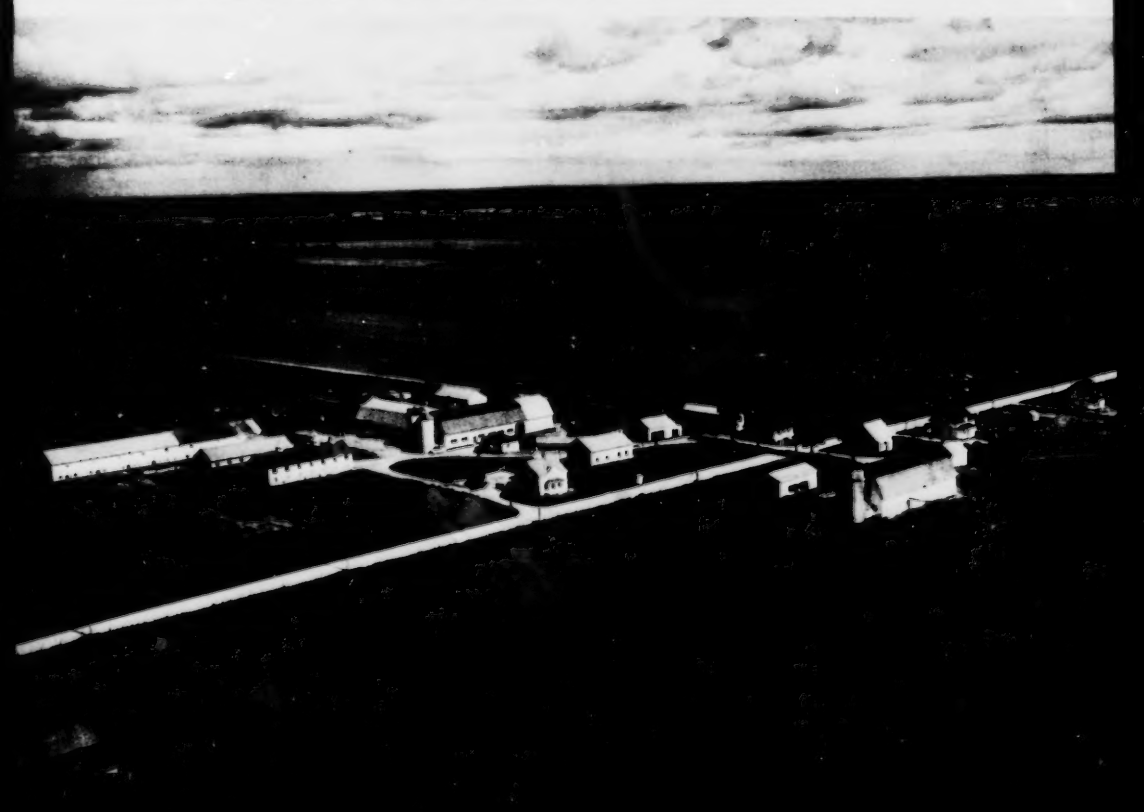

Monsieur Bergeron attribue une part généreuse de son succès aux conseils des agronomes et des instructeurs. Avec les agronomes Edgar Tremblay — en charge du comté de Roberval depuis 1948 — et Georges Hercule Harvey, il étudie ici un problème de comptabilité.

Quand une génisse est prometteuse, on la garde pour la reproduction. Le rendement annuel moyen par vache s'élève présentement à 7,600 livres de lait, d'après les rapports du contrôle laitier postal.

Deux granges-étables abritent ces animaux, l'une de 145 x 40 pieds, plus une aile de 100 x 43 pieds, équipée d'écureurs mécaniques et de la ventilation contrôlée, loge plus de cent têtes adultes. La seconde de 115 x 40 pieds loge trente vaches attachées et plusieurs têtes de jeune bétail dans les boxes.

Marcel, âgé de 34 ans et père de quatre enfants, a la responsabilité de la vacherie et des champs. Ancien vendeur d'assurances, il s'occupe des relations extérieures et de la comptabilité de l'entreprise, se trouvant ainsi en état de diriger l'administration générale. Il demeure à la maison paternelle.

Simon a charge de la laiterie, distante d'une quarantaine de pieds de l'étable. Conscient de l'importance de livrer un lait sain à sa clientèle, il est très méticuleux sous le rapport de l'hygiène, comme l'indique la propreté impeccable du local et des ustensiles. Père de cinq enfants, il occupe sa propre maison, de même que ses frères Antonin et Jean-Yves. La livraison du lait à domicile et des autres produits de la ferme fait partie de ses attributions.

Antonin est un expert en industrie porcine, grâce au cours abrégé qu'il a suivi dans cet élevage et à l'expérience acquise par la pratique. Il est âgé de 31 ans et père de trois enfants. Le cheptel dont il a la régie se compose de soixante-

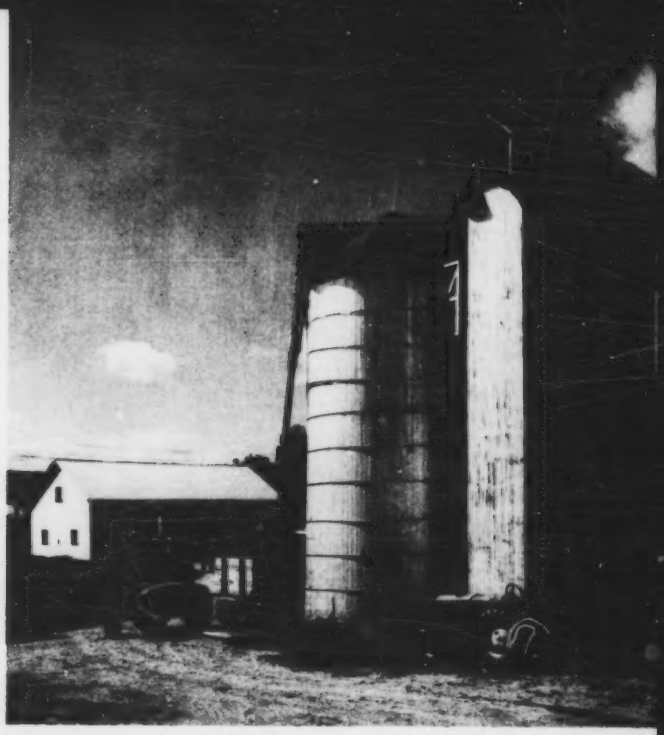

Les deux silos de la grange-étable principale pendant le remplissage. Une boutique, à l'arrière, pour l'entretien de la machinerie, évite bien des courses onéreuses au village.

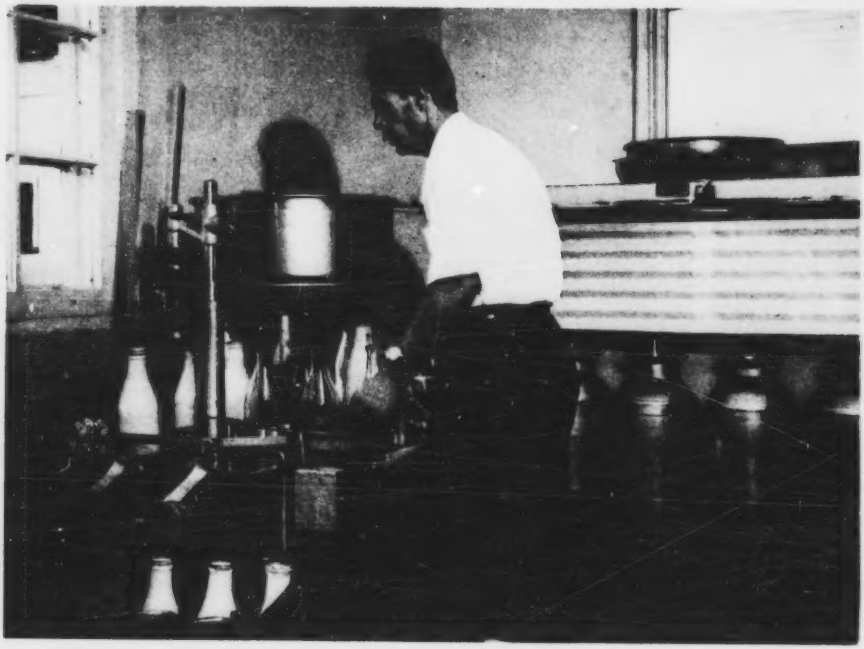

Simon, préposé à la laiterie, voit à l'embouteillage du lait et à la distribution aux localités voisines. La distribution a déjà touché un sommet de 450 pintes. A l'occasion, Simon fera aussi la livraison d'autres produits de la ferme.

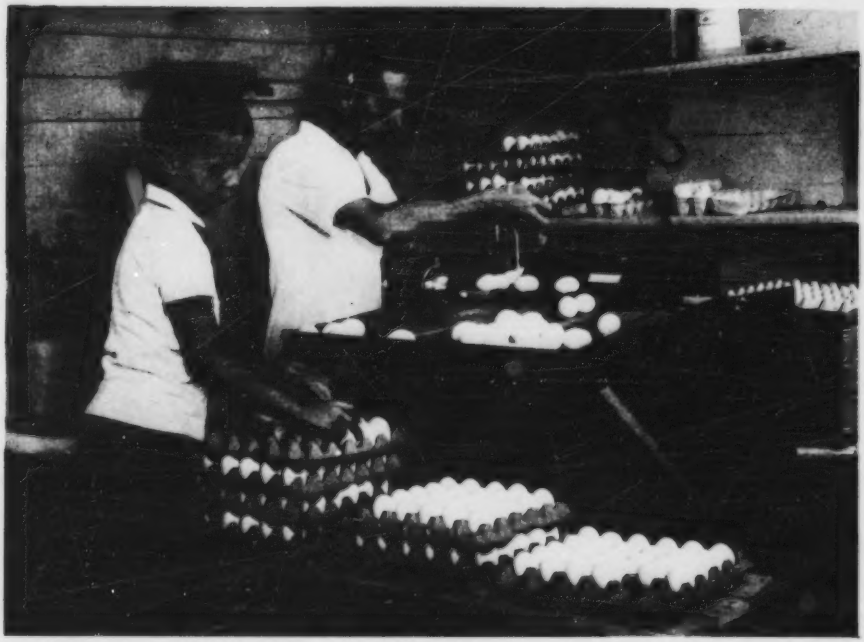

Le maître des poulaillers, c'est Jean-Yves qu'on voit ici à la classification et à l'emballage des oeufs, aidé d'Alain, fils de Simon. L'aviculture occupe une place importante dans l'exploitation puisque les juges ont noté la présence de 4,500 pondeuses et de 1,800 poussins.

La cueillette des oeufs s'effectue quatre fois par jour. Lavés, mirés, classés et emballés avec soin, ils seront vendus aux deux hôpitaux de Roberval ou distribués au détail.

Un groupe uniforme de poulettes âgées de sept semaines. Tous les six mois, il arrive à la ferme Bergeron mille huit cents poussins qui seront mis en éleveuses.

Marcel a la responsabilité de la vacherie et des champs. Il a décidé que cette avoine, qui manifeste une tendance prononcée à la verse, prendrait le chemin du silo avant d'étouffer les légumineuses qu'elle abrite.

Ne serait-ce que pour procurer un succulent dessert à la famille, M. Bergeron ne conçoit pas une ferme sans la présence de quelques ruches. C'est à Jean-Yves qu'en incombe le soin; spécialiste des volailles, on suppose qu'il saura mieux que les autres manipuler ce menu bétail que sont les abeilles.

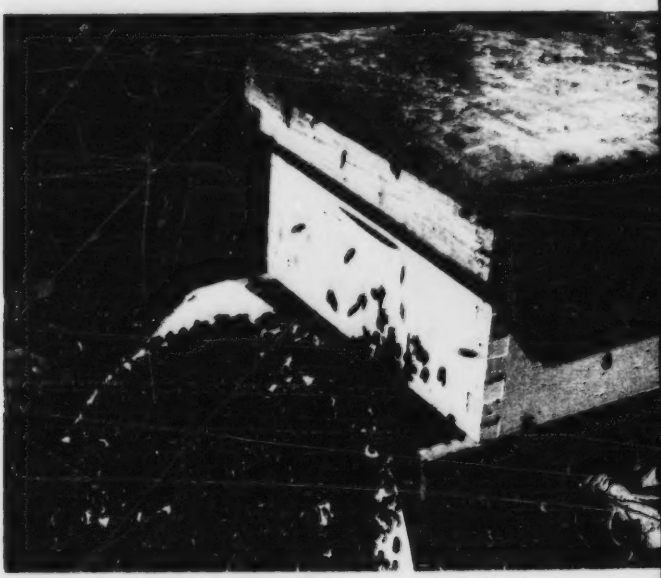

Quand on n'a pas su prévenir l'essaimage, il faut savoir récupérer les essaims, surtout au début de la miellée. Déposée sur une toile blanche, la grappe d'abeilles, guidée par la reine, s'achemine vers une ruche vide.

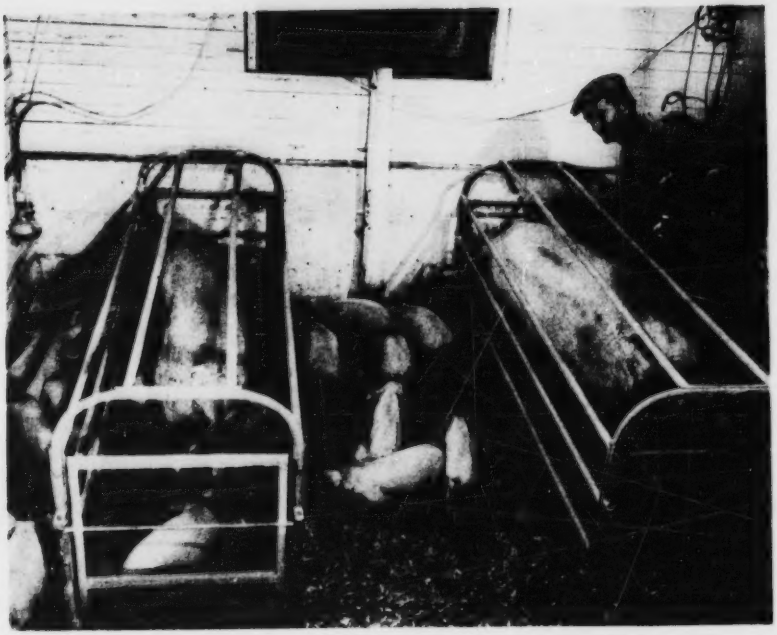

Les trois porcheries avec leur superficie totale de 12,850 pieds carrés ont produit en 1963, mille trois cents porcs de marché dont 65% entrèrent dans la catégorie A. Ces porcs provenaient de 70 truies croisées et de deux verrats enregistrés, un Landrace et un Yorkshire. Les porcheries sont sous la responsabilité d'Antonin qu'on voit inspectant les cages "maternité".

dix truies croisées et de deux verrats enregistrés, l'un de race Landrace, l'autre de race Yorkshire. En 1963, il a produit 1,300 porcs issus du croisement entre les deux races. Le fait que 65% de ces porcs entrèrent dans la catégorie "A" témoigne de sa compétence. Il surveille de près l'alimentation en vue de produire une chair entrelardée, ce qui lui mérite le plus souvent la prime de $3 par tête. Il y avait, en juillet, plus de 500 porcs en croissance. Il y a trois porcheries et leur équipement est adapté aux diverses phases de l'élevage du porc: une de 215 x 34 pieds et deux de 85 x 32 pieds, les trois à ventilation contrôlée. L'une sert de maternité avec cages de mise bas. Les truies gestantes, ayant accès à un pâturage restreint, en occupent une autre. Elles peuvent s'alimenter individuellement dans des trémies et consommer, sans être dérangées, leur part de concentrés. Dans la troisième se trouvent les porcs en préparation pour le marché. Ces bâtisses sont chauffées au bran de scie pour en chasser l'humidité. La production du porc s'avère rentable chez M. Bergeron, grâce à l'observance des principes d'élevage et à une mise en marché ordonnée.

Jean-Yves, âgé de 35 ans et père de deux enfants, a la garde des poulaillers, au nombre de trois. Deux abritent 3,500 pondeuses et le troisième avec 1,800

poulets sert de poussinière. Celle-ci et un poulailler d'une capacité de 1,000 poules se trouvent au deuxième étage de deux des porcheries. Ils sont chauffés au bran de scie, tout comme les porcheries. Une fournée de 1,800 poussins entre tous les six mois dans la poussinière.

Jean-Yves a suivi lui aussi un cours abrégé dans sa spécialité et il continue de se perfectionner par l'étude et la pratique. Ses connaissances lui permettent de maintenir un taux de ponte aussi élevé que 85%. C'est la conséquence des soins attentifs, d'une alimentation équilibrée et de la sélection rigoureuse qu'il pratique régulièrement. Il cueille les oeufs quatre fois par jour, les lave, les classe, les mire et les emballe, prêts à être distribués au détail ou livrés aux deux hôpitaux de Roberval. Grâce à une comptabilité précise, il connaît le prix de revient de chaque douzaine et conséquemment le profit qu'elle rapporte.

L'outillage très complet de cette ferme représente un investissement considérable; mais celui-ci est proportionnel au volume de la production. La mécanisation favorise l'économie de main-d'oeuvre, tout en rendant possible l'exécution des tâches au moment propice.

Avec un troupeau de 95 vaches, trois taureaux et un cinquantaine de jeunes sujets, le fumier devient une source importante de fertilité pour les champs. Dissimulé dans l'angle que forment les deux ailes de la grange principale, un vaste bassin de béton est alimenté par deux écureurs automatiques.

Léonie (Mme Marcel Bergeron) et la petite Estelle nous montrent comment, au Lac St-Jean, la science et le goût des gourganes se sont transmis de mère à fille depuis cinq générations.

M. Bergeron exploite sa ferme avec quatre de ses fils, à qui il a payé jusqu'ici un salaire proportionné aux obligations familiales de chacun. Il trouve avec raison que le temps est venu de former légalement une société, dans laquelle chacun aura part égale. Cette nouvelle formule garantira le maintien et la prospérité de cette entreprise agricole pour le moins originale. Ils sont clairsemés les pères de famille qui réussissent à faire de l'agriculture rémunératrice en société avec quatre fils. C'est que M. Bergeron est un terrien de race, qu'il aime la terre et qu'il a su en inculquer l'amour aux siens. De ses fils, six s'occupent d'agriculture, dont deux se sont taillé de superbes domaines à Rivière-à-la-Paix. Il est partisan des méthodes scientifiques de culture et ne ménage pas son appui aux agronomes. Jamais il n'a perdu de vue qu'il vit en société et qu'il doit se dépenser en faveur du bien commun. Il occupe encore les fonctions de directeur de la société coopérative agricole. Ses fils suivent ses traces en se dévouant au sein des organisations sociales, paroissiales et professionnelles. La médaille d'or et le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite couronnent justement une carrière des mieux remplies.

Monsieur Jos. Savard, l'homme aimable et perspicace, qui a su faire d'une centaine d'acres de sol sableux "si pauvre que beaucoup de terrains voisins sont abandonnés", un domaine prospère à l'aspect riant, reconnu à travers la province tant par sa beauté que par sa fécondité.

2 — Joseph SAVARD, Péribonka, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**182.5**	**253**	**247**	**135**	**86.5**	**904**

M. Savard se classa premier parmi les lauréats de la médaille d'argent au concours du Mérite agricole tenu en 1959. Il convient de souligner ici le succès remarquable du lauréat et de ses deux fils dans l'exploitation d'une modeste ferme d'à peine 115 acres, à laquelle s'ajoute une seconde ferme sous location. En dépit d'un sol sableux, si pauvre que beaucoup de terrains voisins sont abandonnés, les récoltes dépassent largement la moyenne, grâce à un mode très évolué de culture.

La fertilisation et l'amendement du sol, la rotation des cultures, l'usage de semences sélectionnées, la protection des plantes contre les insectes, les maladies

et les mauvaises herbes, enfin tous les bons procédés de culture montrent qu'il est possible de se tirer fort bien d'affaire, même avec une entreprise qui, à première vue, semblerait à vocation sous-marginale.

M. Savard a adopté une rotation de quatre années dans la partie réservée à la production des céréales et des fourrages et de trois années pour les plantes sarclées, comprenant vingt acres de pommes de terre et une acre de légumes divers. Il épand du calcaire dans les soles où il ne produit pas de pommes de terre et complète le fumier par des engrais chimiques de formules variées, à raison d'une vingtaine de tonnes par année. Les pâturages reçoivent leur part de fertilisants et d'amendements calcaires et sont rajeunis à raison d'un cinquième de leur superficie chaque année. L'avoine, semée en couverture du mélange fourrager contenant du ladino, est livrée aux animaux. Les arrosages herbicides et le fauchage des refus détruisent les mauvaises herbes et favorisent la végétation des plantes utiles. Il est ainsi possible, avec le secours des regains de prairies, d'assurer une excellente pâture à une unité animale par acre.

M. Savard prend un soin particulier de son champ de pommes de terre, produisant lui-même la semence. Il plante chaque année quelques sacs de tubercules certifiés et arrache les plants douteux au cours de l'été. La récolte, soigneusement entreposée, est plantée le printemps suivant, dans une pièce

Un champ de pommes de terre Keswick d'une venue et d'une uniformité incroyables. Monsieur Savard multiplie lui-même la "semence certifiée" qui suffit, après deux années, à planter les 20 acres qu'il consacre aux variétés Keswick et Norland.

Monsieur Savard ne voit aucune raison pour que le Québec ne produise pas les plus beaux tubercules du Canada. Les nombreux prix qu'il remporte régulièrement à l'Exposition Royale d'hiver, à Toronto, finiront par convaincre les plus incrédules.

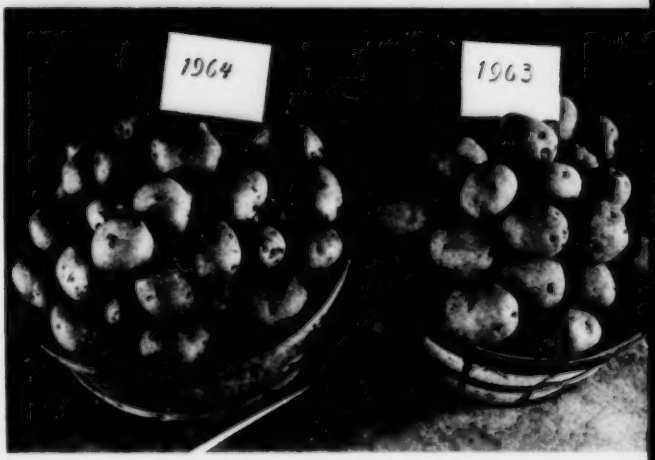

"Satisfaire son marché d'une récolte à l'autre", une ambition que M. Savard juge plus que réalisable. Les Norland récoltées en 1963 se comparent sans rougir à la jeune génération.

isolée et est encore l'objet, au cours de l'été, d'une sélection très sévère. Cette deuxième récolte suffit à la plantation du grand champ la troisième année. Continué indéfiniment, ce mode de sélection fournit constamment une semence de choix, condition première de réussite dans la culture de la pomme de terre.

Il est également important de protéger les plants contre les maladies au cours de la saison de végétation. Même avec une semence de toute première qualité, le mildiou peut fort bien envahir le champ. C'est un risque que M. Savard ne peut pas prendre. Aussi, fait-il plusieurs arrosages fongicides. À quoi servirait de travailler le sol avec tant de soin et de le fertiliser si généreusement, si la maladie venait tout compromettre ?

La récolte est conservée dans un superbe caveau en blocs de béton de 60 x 30 pieds, dont une partie sert de salle de criblage et d'emballage et aussi comme remise pour quelques instruments. Cette facilité d'entreposage permet d'attendre le moment le plus favorable à l'écoulement du produit. Une part des tubercules est vendue à prix fort comme semence certifiée et le reste trouve facilement preneur chez les firmes forestières de la région. Une marchandise de qualité s'écoule toujours facilement.

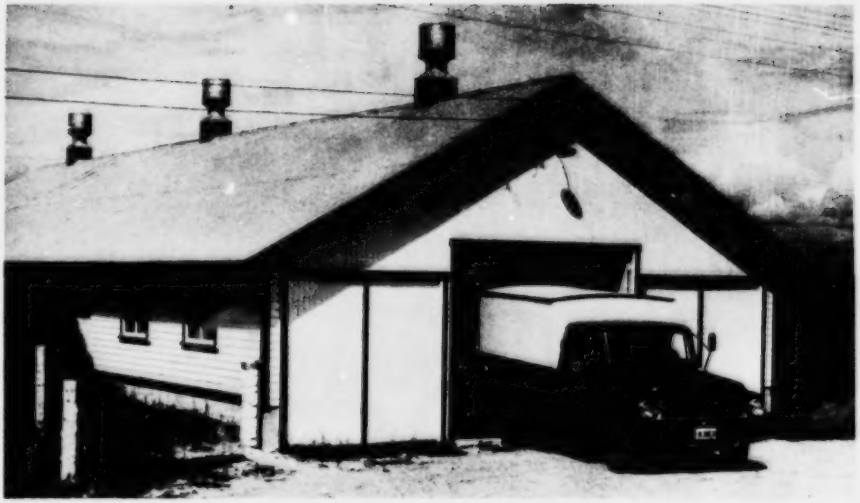

Une production de qualité mérite les meilleures méthodes de conservation. Cet entrepôt de 60′ x 30′, qui sert en même temps de salle de criblage et d'emballage, assure la conservation et la vente des pommes de terre dans les conditions les plus favorables.

Le cheptel laitier comprend un taureau Ayrshire, dix-huit vaches, et vingt-deux jeunes d'élevage. Douze vaches et six génisses sont enregistrées. Selon le contrôle laitier postal, les vaches produisent 7,200 livres de lait par tête. Cent pintes par jour sont vendues à l'état fluide et le surplus va à la beurrerie locale.

Quatorze porcelets et cent vingt-cinq poulets complètent le cheptel.

On remarque un grand souci d'ordre et d'efficacité au poste des dépendances. D'un entretien impeccable, la vacherie est largement éclairée et ventilée. La laiterie comporte l'installation nécessaire au refroidissement, à la manipulation du lait, de même que les accommodations pour le lavage et la désinfection des

Les bâtisses de ferme sont d'un blanc éclatant, rehaussé de rouge aux ouvertures et aux encoignures, et les abords, abondamment fleuris. "J'ai même mis des rideaux aux fenêtres, dit M. Savard, un peu pince-sans-rire, en parlant de l'étable où tout est méticuleusement propre et rangé, pour les touristes".

ustensiles. Il y règne une odeur agréable, grâce à la ventilation et une méticuleuse propreté. Tout aussi bien tenus sont les bâtiments secondaires: le poulailler, la poussinière et le hangar. Dans ce dernier, nous avons remarqué une boutique parfaitement outillée pour le travail du bois et du fer. C'est là que les MM. Savard exercent leur adresse. Ces messieurs font tout de leurs mains: réparation des instruments, fabrication de meubles, entretien et construction de bâtisses. Ce n'est pas un mince avantage pour un cultivateur que de s'exempter de recourir à la main-d'oeuvre spécialisée, chaque fois qu'il se présente un travail en dehors des opérations courantes à la ferme.

M. Savard cultive en société avec deux de ses fils, Alfred qui demeure à la ferme avec sa famille de huit enfants et Fernand, célibataire. Il a sa résidence au village, mais il occupe, en été, un joli bungalow près de la maison de son fils.

La ferme Savard présente un superbe coup d'oeil avec ses cultures luxuriantes, ses constructions toutes blanches avec décors rouges, son gazon dru et fraîchement rasé, ses fleurs et ses arbustes d'ornement, son chemin d'entrée parfaitement ratissé, tout cet ensemble occupant un site unique, face à la rivière Péribonka, en vue du lac Saint-Jean.

La famille Savard a raison d'être fière de son patrimoine, les hommes aussi bien que les femmes. Madame Savard, sa fille et sa belle-fille savent unir le beau et l'utile. Elles s'intéressent aux arts ménagers, tissent la laine et le lin, font de la couture et divers travaux à l'aiguille, entretiennent un grand jardin qui pourvoit amplement à la consommation domestique de légumes et de petits fruits. Leur industrieuse activité contribue largement au succès de l'entreprise commune.

Monsieur Savard a cédé la maison de la ferme, il y a plusieurs années, à la famille de son fils Alfred, qui compte déjà huit enfants. Il habite au village, situé à deux pas. On le voit se reposant dans la cuisine avec Mme Savard, Fernand et la petite Rachel, fille d'Alfred.

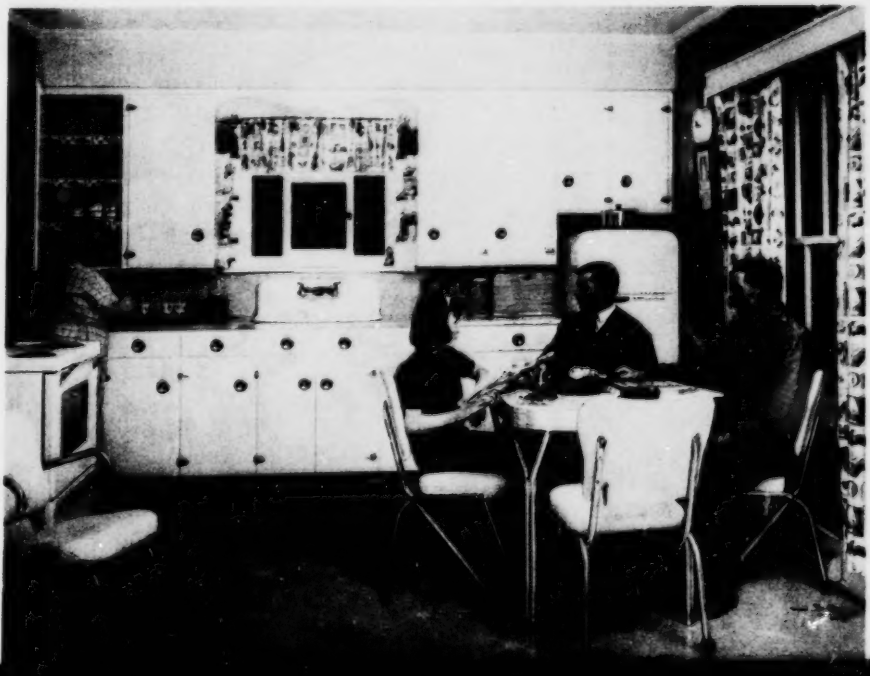

Monsieur Eloi Mayer, un homme qui sait ce qu'il veut, qui sait où il va. En 1953, les juges lui accordaient une troisième médaille de bronze et 847 points. En 1964, en lice pour la médaille d'or, il obtient 901 points. Dans le même temps, son domaine passait de 225 acres, dont 100 en culture, à 375 acres dont 200 cultivables. Il a relevé le défi d'améliorer tout en agrandissant.

3 — Éloi MAYER, St-Placide, Temiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**180**	**251**	**249**	**133**	**88**	**901**

Constance veut dire progrès pour M. Mayer: en 1953, 3e médaille de bronze, 847 points; en 1958, 3e médaille d'argent, 871 points; en 1964, 3e médaille d'or, 901 points.

Au début, la ferme avait 225 acres dont 100 en culture; actuellement, elle a 375 acres dont 200 cultivables.

Quelque peu valonneux, le sol est de texture argileuse et d'une grande fertilité naturelle. Les récoltes sont à pleine clôture et à peu près exemptes de mauvaises herbes. M. Mayer s'empresse de les arracher dès leur apparition.

La rotation est de quatre ans: la sole de 1re année est ensemencée d'un mélange de blé, d'orge et d'avoine. Complétée par les suppléments protéiques achetés des moulins itinérants, cette récolte sert à l'alimentation des laitières en stabulation. Avec l'établissement d'un pâturage en rotation spéciale débute l'achat d'amendements et de fertilisants.

L'accroissement du troupeau laitier va de pair avec l'agrandissement du domaine sans que son amélioration soit pour autant négligée. En 1953, quarante-deux bovins croisés; moyenne de production, 4,876 lb. En 1964: soixante-douze têtes dont six vaches de race Holstein enregistrées et classifiées; production moyenne, 7,500 lb.

À la ferme Mayer en 1964, les semailles se terminent le 10 juin, l'ensilage s'effectue le 29 juin et la fenaison commence le 4 juillet.

Avant de trop investir dans la machinerie, il est bien de se renseigner et parfois de profiter de l'expérience des autres. M. Mayer possède l'outillage nécessaire et sa paire de chevaux lui est encore très utile.

En 1953, quarante-deux bovins croisés forment le cheptel. La moyenne de production laitière est de 4,876 livres. En 1964, le troupeau compte soixante-douze têtes et la production moyenne dépasse 7,500 livres de lait. Six vaches de race Holstein sont enrégistrées et classifiées. Elles sont fécondées artificiellement.

Le bétail de boucherie a remplacé le mouton. Les races à l'essai sont l'Aberdeen-Angus, la Hereford et la Charolaise. Les porcelets croisés Landrace et Yorkshire consomment le lait écrémé.

C'est madame Mayer qui fait les inscriptions au livre de comptabilité.

L'entretien soigné des dépendances attire l'attention des juges. La grange-étable est blanchie, propre et bien éclairée. La chambre à lait avec citerne continuellement alimentée d'une eau bien froide ne laisse aucun doute sur le soin apporté à la conservation de la crème.

Commencée le quatre juillet, la fenaison est déjà très avancée le vingt, jour où cette scène fut prise. Chargée dans les voitures dès leur sortie de la presse, les balles ne traîneront pas dans le champ, à la merci d'ondées toujours possibles malgré un temps idéal qui dure depuis trois semaines au Témiscamingue.

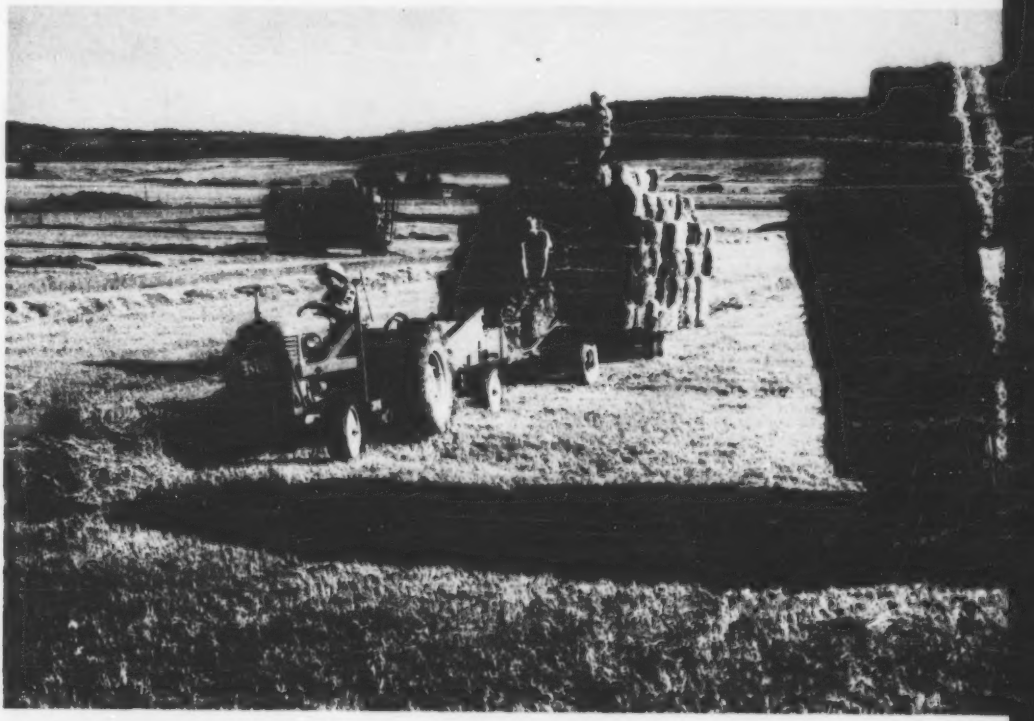

La maison spacieuse est entourée de fleurs et d'arbustes, ombragée de grands arbres. La croix du chemin invite au recueillement.

Chambre de bain, chauffage central au bois, congélateur, autant de commodités qui apportent le confort moderne à ce foyer rural où huit enfants, cinq filles et trois garçons, prennent place à la table familiale.

Les gens du Témiscamingue manifestent une fierté particulière dans la tenue de leurs bâtisses. La ferme Mayer donne l'exemple sous ce rapport aussi bien que dans la gestion de l'exploitation.

4 — Napoléon LÉTOURNEAU, Lamorandière, Abitibi-Est

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**171.5**	**233**	**242.5**	**131**	**82**	**860**

En 25 ans, M. Létourneau a su se tailler en pays neuf un domaine d'une superficie totale de 450 acres, dont 225 sont en culture. Deux fils semblent décidés à continuer l'oeuvre du père. Leur préparation: un bon cours moyen d'agriculture; Claude le termine en 1959, Jacques en 1961.

Avec sa topographie vallonnée et son sol lourd, la ferme produit des récoltes d'inégale venue. Drainage et assainissement sont commencés mais ne suffisent pas par année pluvieuse.

Cultures et pâturages sont soumis à une rotation de quatre ans. Amendements, fertilisation et fumure sont appliqués selon un plan établi. Malgré une température défavorable, on compte pouvoir récolter environ 10,000 balles de foin et 4,000 à 4,500 minots d'avoine de variété Ajax.

Ce tracteur à chenilles, propriété de Claude, qu'on voit ici avec son frère Jacques, sert à creuser des rigoles, épandre les levées de fossés, tirer les billots dans la forêt, etc. A l'occasion, Claude l'utilise à l'extérieur de la ferme pour en amortir le coût.

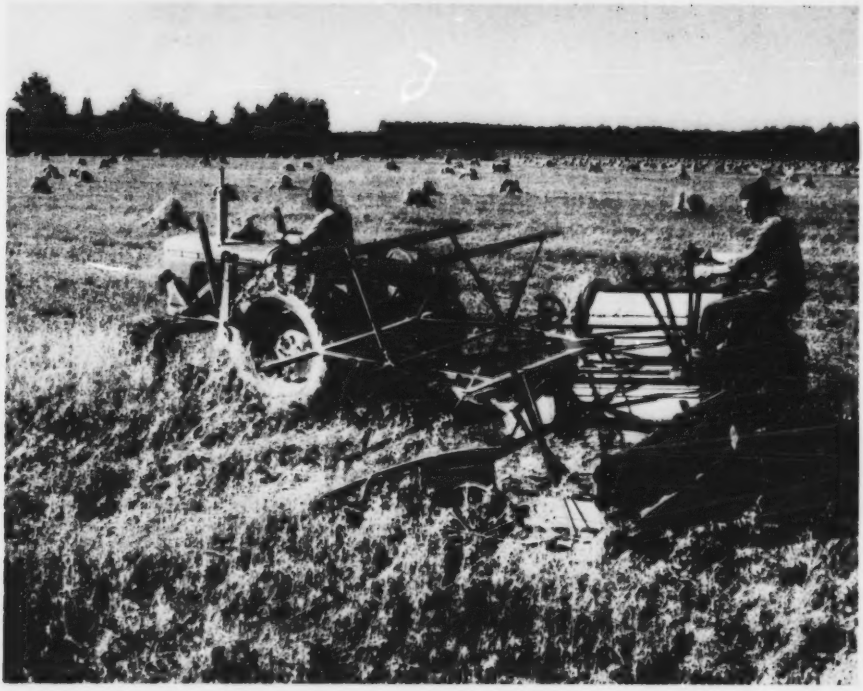

Claude et Jacques moissonnent tant bien que mal sur un sol encore détrempé, une avoine assez chétive que le mauvais temps a couchée à la grandeur des pièces. L'Abitibi a connu un été exécrable tant pour la croissance que pour la récolte des céréales.

Quatre vaches enregistrées, de race Holstein, constituent la souche du futur troupeau. Parmi les vingt-huit autres, il y a une Canadienne et quelques Ayrshire. Le taureau n'a pas d'enregistrement. Le rendement moyen du troupeau atteint 8,400 livres de lait. La crème est livrée à Amos et le lait écrémé alimente surtout des porcelets achetés à l'âge de 4 ou 5 semaines et revendus en temps opportun sur le marché local. La vacherie et la porcherie montrent au bilan des recettes de près de $8,000 et $3,000 respectivement.

Le bois bien cordé ne nuit pas à la circulation autour des dépendances. L'étable est tenue proprement; la porcherie pourrait être mieux aérée. Une boutique à bois où l'outillage est assez complet sert de remise à moulée. Les voisins s'accommodent bien de la moulange qu'opèrent les Létourneau. L'eau chaude et l'eau froide sont disponibles dans la laiterie qui est bien ventilée et drainée. Y prend place un refroidisseur d'une capacité de huit bidons.

Madame Létourneau remplit à merveille son rôle de reine du foyer. Elle dispose d'un congélateur, d'une laveuse et sécheuse jumelées, d'une cuisinière électrique et autres commodités que requiert le confort moderne. Elle tient la comptabilité et trouve encore du temps pour la couture et la chapellerie.

Avec son gazon frais rasé, ses plates-bandes multicolores et quelques vignes grimpantes agréablement disposées, la maison respire la fierté, le confort et la joie de vivre. Tous les membres de la famille Létourneau concourent à son entretien et à son embellissement.

A la campagne les enfants trouvent l'occasion de développer le goût de la nature, l'amour des choses et des bêtes. Pour François ce chevreau se révèle un compagnon de jeux sans complexes, presque un ami auquel il pardonne toutes les espièglerles.

Toute la maisonnée coopère à l'entretien de l'extérieur des dépendances. Celles-ci sont entourées d'une pelouse bien rasée. La demeure est ombragée d'arbres et entourée d'une palissade bien alignée, comme d'ailleurs toutes les clôtures de la ferme.

Le jardin fournit amplement les légumes à la famille. Haies et rocailles, rosiers, lierres et fleurs donnent à la propriété une apparence des plus agréables.

Grâce au plan bien défini et de longue haleine que les Létourneau semblent s'être tracé en ce qui concerne le drainage, la rotation, les pâturages et la sélection, le domaine prendra certainement place parmi les fermes les plus rentables.

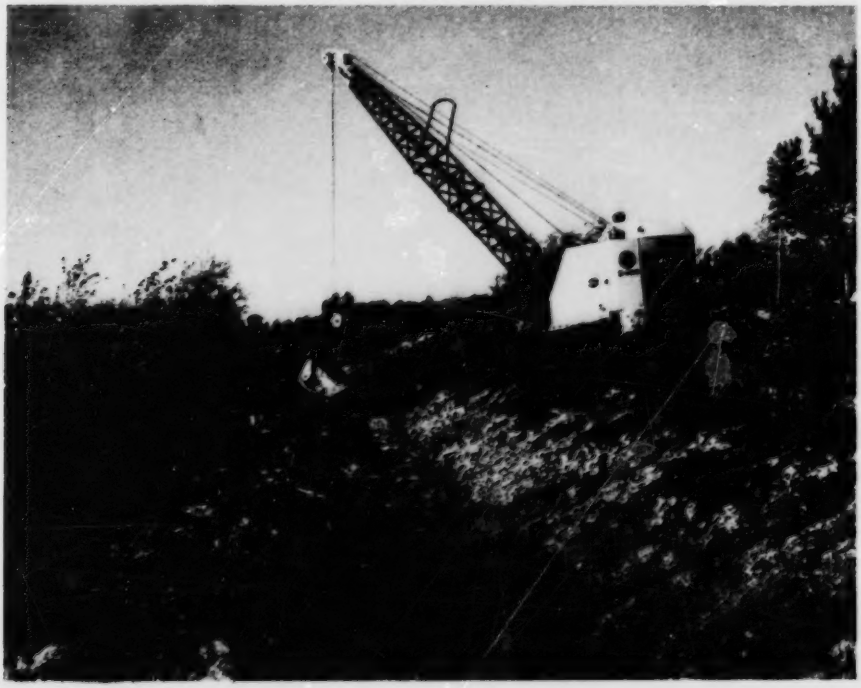

L'assainissement des terres par l'égouttement demeure une des principales préoccupations du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Une de ses équipes creuse à la pelle mécanique un cours d'eau dont la ferme Létourneau sera l'une des premières à bénéficier.

M. Oliver Watt cultive, depuis 31 ans, un domaine de 180 acres hérité de son père, à Port-Daniel, Bonaventure, et une ferme voisine appartenant à un parent. On voit ici avec lui son fils Lawrence, âgé de dix ans.

For 31 years, Mr Oliver Watt has farmed 180 acres left to him by his father at Port-Daniel, Bonaventure. He also works a neighbouring farm belonging to a relative. Here he is with his son Lawrence who is ten years old.

5 — Oliver WATT, Port Daniel Ouest, Bonaventure

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**174**	**242.5**	**240**	**121**	**79.5**	**857**

M. Watt, avec l'appui des siens, vit uniquement de son exploitation en dépit du climat rigoureux et de l'éloignement des marchés. En plus de sa ferme de 180 acres dont 90 en culture, ce terrien enraciné cultive la terre d'un parent, voisine de la sienne.

Le sol est argileux (70 acres) et organique (20 acres). Les céréales et le foin suivent un cycle de cinq ans: deux en grains, trois en gazon, y compris le pâturage.

L'égouttement fait défaut dans les baissières qui coupent la terre en longueur. Le rendement des récoltes en est affecté. Les avoines Rodney et Garry, l'orge Parkland sont les variétés de céréales ensemencées.

Tous les animaux obéissent à l'appel de leur maître qui a une tonalité spéciale pour chaque espèce. Les bovins sont de souches Holstein et Guernsey avec en tête un taureau Guernsey. Quatorze vaches sont en lactation avec une

moyenne de production de 8,000 livres de lait dosant en moyenne 4.3% de matières grasses. Au nombre de cinquante-six têtes, les moutons sont de type croisé, sauf le bélier qui est Leicester. Le cheptel comprend encore: une jument belge suitée d'un vigoureux poulain, un poney, six porcelets, quatre cents poules et cochets Leghorn, dix bantams, sept pigeons.

Le mirage et la classification des oeufs se font à la ferme. Une clientèle régulière absorbe tous les produits avicoles.

La vacherie mériterait des réparations. La grange-étable et les dépendances secondaires sont bien conservées.

La maison familiale d'apparence modeste à l'extérieur a été refaite à l'intérieur. Elle possède maintenant la plupart des commodités modernes.

Ancien de l'Église Saint-Marc, M. Watt est aussi président de la société d'agriculture. Très active dans les Women's Institutes à l'échelon régional et local, Mme Watt est également correspondante d'un journal local. Elle tient la comptabilité et est très fier de pouvoir fournir des explications sur les recettes et les dépenses de leur exploitation depuis 1941.

Dans le jardin, les légumes ont une croissance excellente. Quelques pommiers égayent et ombragent la pelouse. Chacun des départements montre un léger surplus et explique pourquoi M. Watt réussit là où tant d'autres jettent le manche après la cognée.

5 — Oliver WATT, Port Daniel West, Bonaventure

TABLE OF POINTS SCORED IN THE COMPETITION

Points	Farm as a whole	Lands and crops	Livestock and Equipment	Farm building	Miscellaneous	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
scored	174	242.5	240	121	79.5	857

In spite of a severe climate and remoteness from markets, Mr Watt, with the help of his family, earns a living entirely from his land. Besides working his own farm of 180 acres (90 of them under the plough), this hardy tiller of the soil also operates a neighbouring one belonging to a relative.

He has 70 acres of clay soil and 20 of organic land. The grains and hay follow a rotation of 5 years: 2 in grain, and 3 in sod including pasture.

Drainage is inadequate in the depressions which traverse the farm lengthwise. This condition is reflected in the yield of the crops. The grains grown are Rodney and Garry oats and Parkland barley.

All the animals obey their master's call, which has a special tone for each kind. The cattle are of Holstein and Guernsey stock and are headed by a Guernsey bull. There are fourteen cows milking with an average yield of 8,000 pounds

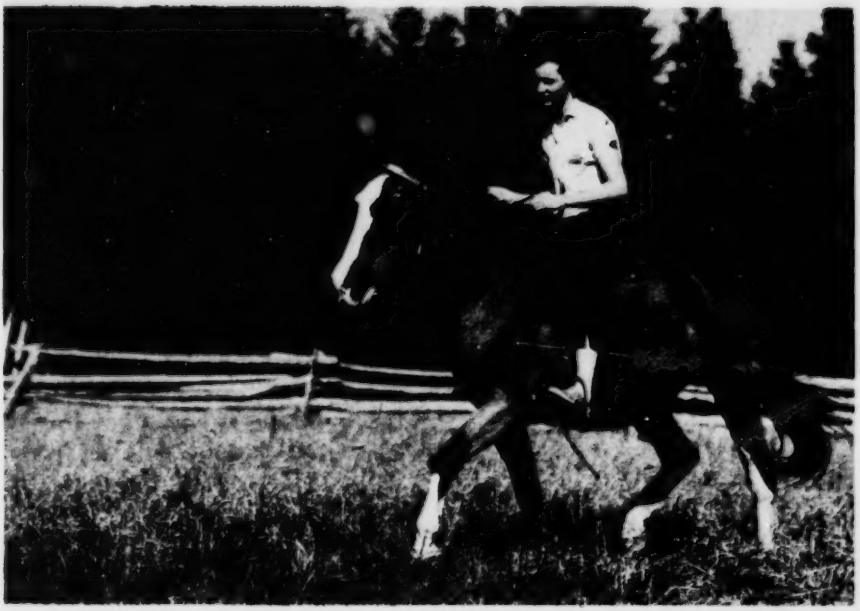

Bien qu'ici comme ailleurs la tenue de la ferme impose un labeur considérable et qu'au surplus les revenus nets n'aient rien de sensationnel, on sent, en entrant dans le domaine de M. Watt, une atmosphère de gentilhommerie telle qu'on se croirait chez un seigneur terrien. Excellente écuyère, Lorraine (treize ans) fait une randonnée à travers champs.

Although here, as elsewhere, the farming operations entail hard work and the net income is not exceptional, there is an air of gentility about Mr Watt's farm and one has the impression of entering a country estate. Lorraine, aged thirteen and a fine horsewoman, takes a turn round the paddock.

L'élevage des chevaux garde à la ferme Watt un cachet qu'on retrouve de moins en moins. Chaque enfant a soigné un poulain favori qu'il a vu grandir. Voici Dixie et son poulain Paddy.

Horses are reared on Mr Watt's farm in a style that is becoming increasingly rare. Each of the children has tended a favourite foal and watched it grow. Here is Dixie with her colt Paddy.

of milk and an average fat test of 4.3%. There are 56 sheep, all crossbred except for the Leicester ram. The rest of the livestock consists of 1 Belgian mare with a sturdy foal at foot, 1 pony, 6 young pigs, 400 Leghorn hens and cockerels, 10 bantams, and 7 pigeons.

The eggs are candled and graded on the farm and all the poultry products are bought by regular customers.

The quarters where the cows are kept are in some need of repairs but the barn itself and the smaller buildings are in a good state of maintenance. The family home, though unpretentious on the outside, has been extensively repaired and altered inside and now has most modern conveniences.

Mr Watt is an elder of St. Mark's Church and president of the agricultural society. Mrs Watt, who is very active in the Women's Institutes at the local and regional levels, is also correspondent of a local newspaper. She does the bookkeeping for the farm and is very proud of her ability to account for the receipts and expenditures of the undertaking as far back as 1941.

Vegetables thrive in the garden. Apple trees decorate and shade the lawn. Every department on the farm shows a slight profit — which explains why Mr Watt is succeeding where so many others give up.

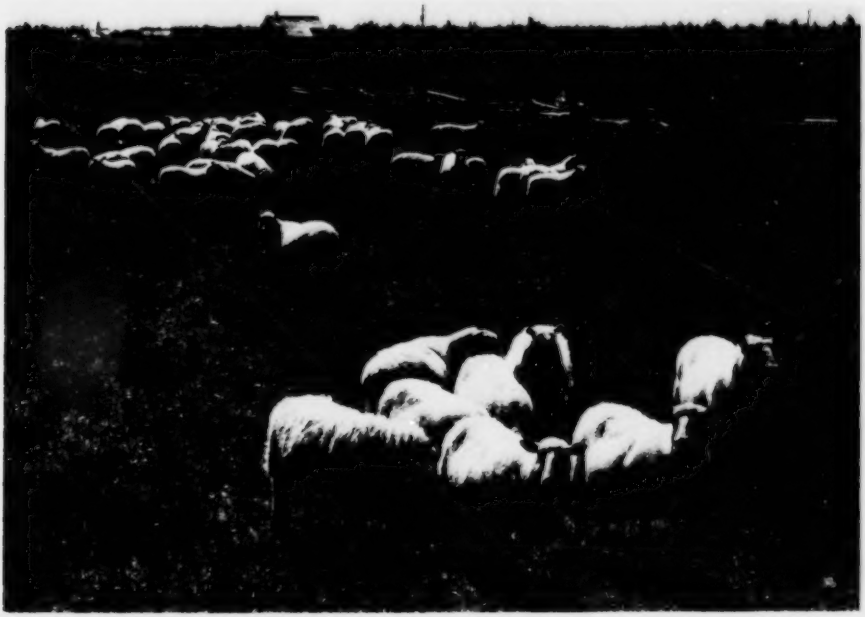

Les juges ont trouvé chez M. Watt cinquante-six brebis et agneaux croisés et un bélier de race Leicester. A l'arrière-plan, l'église Saint-Marc (Eglise-unie) dont M. Watt est un "ancien" (elder). Ses charges correspondent à celles d'un marguillier des paroisses catholiques.

The judges of the contest found a flock of 56 crossbred ewes and lambs and a purebred Leicester ram on Mr Watt's farm. In the background is St-Mark's United Church of which Mr Watt is an elder. His duties in this capacity are like those of a "marguillier" of the Catholic Church.

LAURÉATS
DE LA

MÉDAILLE D'ARGENT

1964

Petit de taille, l'oeil vif sous des sourcils embroussaillés, M. Georges-Omer Fortin, de Saint-Jérôme, Lac Saint-Jean, trouve toujours le temps de sourire au visiteur et de laisser aller une bonne blague malgré une besogne qui à d'autres paraîtrait écrasante. Il remporte la première place chez les aspirants à la médaille d'argent et au titre d'officier de l'Ordre du Mérite agricole.

1 — Georges-Omer FORTIN, St-Jérôme, Lac St-Jean

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**179**	**241.5**	**245**	**135**	**85.5**	**886**

M. Fortin exploite, depuis 14 ans, en société avec deux de ses fils, une ferme de 265 acres, dont 215 cultivées, au sol franc pour 165 acres et léger pour 50. Les champs, à topographie légèrement ondulée, posent un problème d'égouttement dans les bas-fonds, que l'enfouissement de drains n'a pas complètement résolu. Il faudrait remplir les baissières et poser des drains d'après les plans préparés par un expert.

Les cultures comprennent: 100 acres de grain et de foin, cultivés selon un cycle de cinq ans, 25 acres de cultures maraîchères, 50 acres de pâturages cultivés et 40 acres de friche inculte, fertilisée à tous les deux ans.

Le rendement des récoltes varie suivant l'état plus ou moins propice du terrain. Il n'y a pas de doute, grâce à la fertilité naturelle du sol aidée d'une fertilisation appropriée, que la productivité pourrait s'élever en peu d'années à un niveau remarquable, en ce qui concerne les céréales et les herbages. Il suffira pour cela d'assainir parfaitement, comme le montre la luxuriance de la végétation partout où l'eau ne fait pas dommage.

Une production spéciale mérite d'etre signalée, celle des plantes sarclées comprenant cinq acres de pommes de terre et vingt de légumes variés, surtout des carottes, des choux de Siam, des choux et des gourganes. Ces produits sont classés, préparés à domicile et vendus facilement à Jonquière et Chicoutimi.

Cheptel: un cheval, un taureau Ayrshire, 42 vaches, 13 taures, 28 génisses, un bélier Cheviot, 31 brebis, 20 agneaux, un verrat Landrace, 8 truies Yorkshire, plus de cent porcelets et 300 cochets.

Les vaches produisent une moyenne de 7,500 livres de lait, transformé en fromage à la fabrique locale. Au bilan, la vacherie montre une recette brute de $7,420.

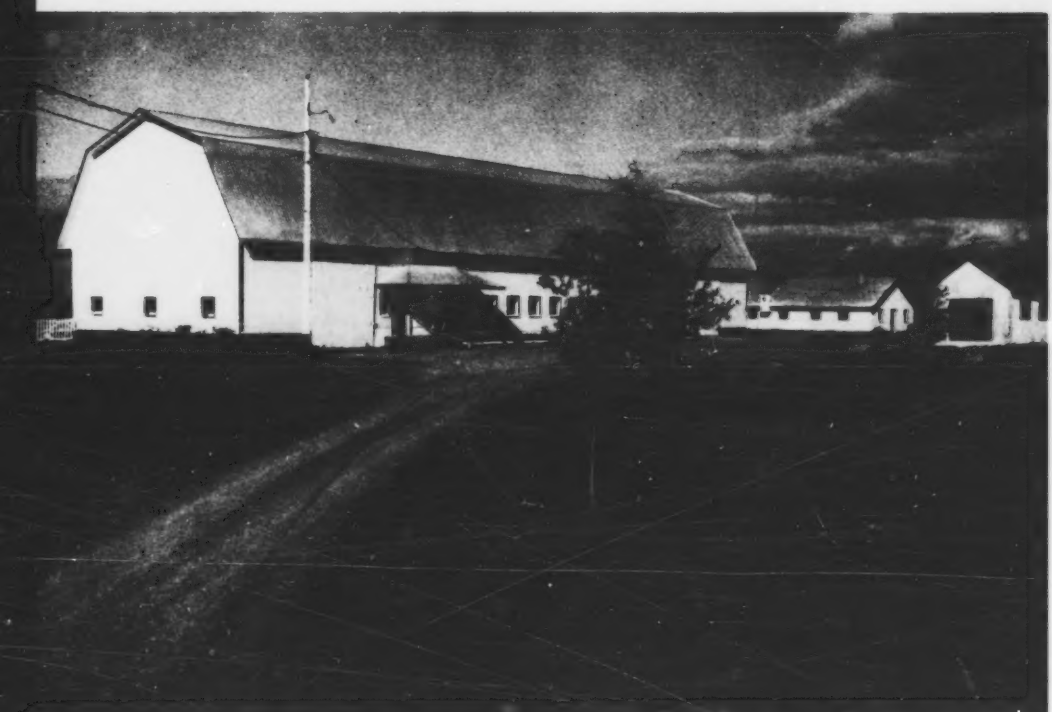

Séparée de la route par une vaste demi-lune de gazon, la grange-étable ferait honneur à une ferme gouvernementale par ses proportions généreuses et sa tenue impeccable. Elle est équipée d'un système de ventilation contrôlée et d'un écureur mécanique. On distingue à droite, à l'arrière-plan, une partie de la porcherie.

M. Fortin s'intéresse au travail de Germain (au centre) et de Gérald qui installeront ici quelques centaines de pieds de drain. Avec ses deux fils, M. Fortin exploite une ferme de deux cent soixante-cinq acres dont deux cent quinze sont en culture.

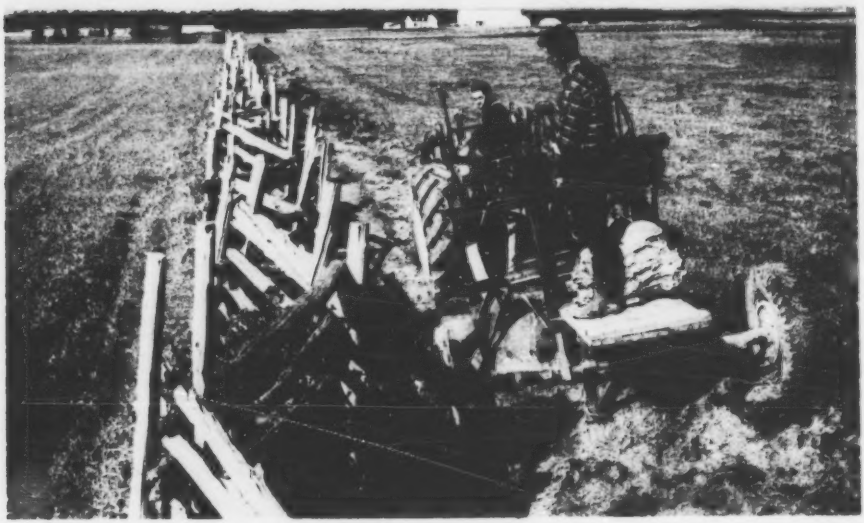

Au moyen d'une niveleuse d'occasion achetée à bon compte, Germain et Gérald refont une levée de fossé. La clôture "hersée" dont les perches zigzaguent d'un bout à l'autre des champs s'avérait plus solide que les clôtures de "cèdre" ordinaires (droites), mais multipliait les recoins que ne pouvaient atteindre les instruments, créant autant de réserves pour les insectes et les mauvaises herbes.

A la ferme Fortin l'importance des cultures sarclées surprend le visiteur. On y consacre chaque année vingt-cinq acres aux pommes de terre, aux choux de Siam (qu'on appelle simplement Siam dans la région), aux choux et aux gourganes. Ici, une brassée de carottes sort de la laveuse rotative sous la surveillance de M. Augustin Fortin qui s'est mis en société avec son frère Georges-Omer pour l'emballage et la mise en marché des légumes.

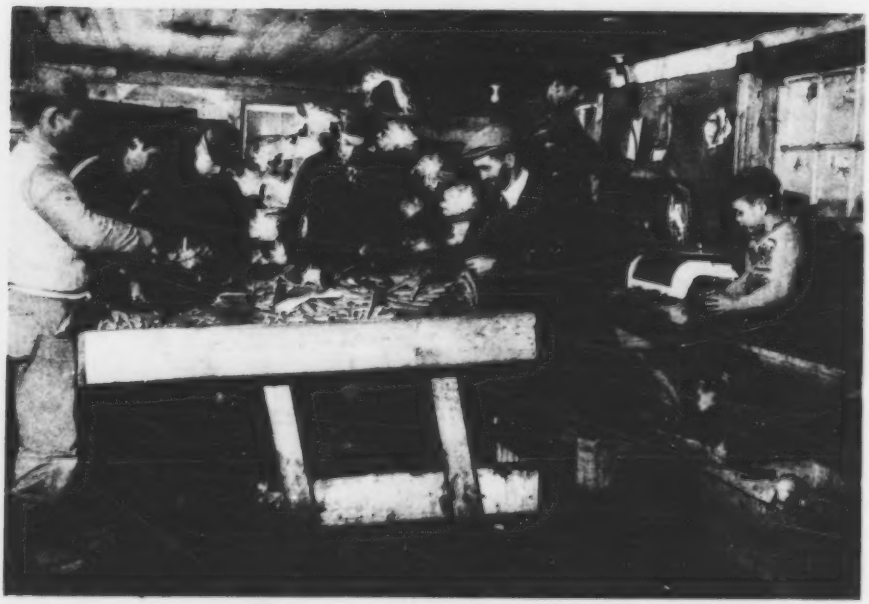

La salle d'emballage où les légumes sont lavés, triés et mis en "cellos" avant la livraison aux épiceries de Jonquière et de Chicoutimi. Pour ce travail on peut compter sur toute la main-d'oeuvre des deux familles (Georges-Omer et Augustin), mais on doit souvent en embaucher de l'extérieur.

Dans un tout petit bureau aménagé au sous-sol de la maison, et qui ne sert qu'à cette fin, Mme Fortin tient la comptabilité de l'entreprise.

La porcherie a rapporté $4,250., la bergerie et la basse-cour, plusieurs centaines de dollars.

Cinquante pour cent des porcs entrent dans la catégorie "A". Les agnelles issues du croisement Cheviot-Leicester sont vendues pour la reproduction. Les cochets abattus sont éviscérés et emballés dans des sacs de plastique; ils sont écoulés au détail sur le marché local.

La vacherie et la porcherie ont une superbe apparence. Un écureur mécanique fait un jeu de l'enlèvement du fumier et la ventilation contrôlée rend ces bâtiments très hygiéniques. Dans une annexe attenante à l'étable, la laiterie, très propre, est pourvue d'un appareil de refroidissement et approvisionnée d'eau chaude et d'eau froide. Signalons, en fait d'autres dépendances, deux remises à instruments, dont l'une avec meunerie au deuxième étage, une poussinière, un poulailler, un caveau à légumes et une boutique bien outillée pour le travail du fer et du bois.

La mécanisation s'est faite en fonction de l'économie de la main-d'oeuvre et représente une capitalisation de plus de $10,000. C'est dire que l'outillage comporte tous les instruments ordinaires: un tracteur, un épandeur de fumier, un distributeur, un semoir à disques, une lieuse et une batteuse à grains, une camionnette de livraison, un pulvérisateur, l'outillage spécialisé pour la culture des pommes de terre, une automobile, etc.

Le caractère familial de cette ferme est à souligner. Grâce à une parfaite entente de tout le personnel, père, mère, fils et belles-filles, la famille Fortin

s'est édifié une entreprise répondant aux impératifs de l'agriculture moderne: fort volume de production obtenu avec peu de main-d'oeuvre, grâce à une mécanisation assez poussée, et vente profitable des produits sur les marchés les plus avantageux. Un jeune ménage isolé est incapable d'organiser aussi complètement sa ferme que l'est celle des Fortin. Il ne peut jouir d'une liberté comparable à la leur, étant seul pour voir à tout. Reconnaissons toutefois que ce genre d'association familiale n'est pas à la portée de tous. Pour en faire un succès, il faut toute une gamme de qualités qui se rencontrent peu fréquemment.

La spacieuse maison comporte beaucoup de commodités, ayant été récemment rénovée par les fils Fortin, porteurs d'une carte de compétence en menuiserie. Les parents occupent le premier étage avec l'un des jeunes ménages et son unique bébé, tandis que le second étage est le partage de l'autre couple et de ses trois jeunes enfants. M. Fortin a quatre autres fils; deux sont étudiants, un est cultivateur, un autre est diplômé en sciences sociales et travaille à Québec; de ses filles, une demeure au foyer, une est religieuse et deux sont mariées. La terre lui a apporté l'aisance, la sécurité et les moyens de préparer ses enfants à la vie.

Le troupeau laitier traverse la route en rentrant pour la traite du soir. Le lait des quarante-deux vaches, qui en produisent une moyenne de 7,500 livres, est transformé en fromage à la fabrique locale.

Doué d'une carrure athlétique et d'un optimisme tranquille, M. Léo Gosselin peut espérer les plus grands succès. Il est passé de la vingt et unième place parmi les lauréats de la médaille de bronze en 1959 à la deuxième place chez les candidats à la médaille d'argent, malgré un incendie qui détruisait en 1963 sa grange-étable et son troupeau laitier.

2 — Léo GOSSELIN, Ste-Félécité, Matane

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**175.5**	**238**	**249**	**136**	**85.5**	**884**

Du haut du coteau, face à la mer, le coup d'oeil général de la ferme Gosselin est d'une rare beauté. Les champs montent en direction sud sur une longueur d'environ trente acres. M. Gosselin a fait de gros travaux de terrassement et d'égouttement avant de pouvoir circuler à l'aise avec les instruments aratoires. Il s'est construit un excellent chemin de ferme.

Vingt-cinq acres de sol organique et cinquante de sol franc forment la partie cultivable de cette propriété de cent quarante acres. Les plantes de grande

Lors de la reconstruction, après l'incendie de 1963, M. Gosselin a envisagé une bâtisse moderne, pratique et durable. La couverture et le plafond de l'étable sont supportés par des fermes à entraits qui reposent sur un mur bas. Le plafond est entièrement libre. L'étable aboute au centre de la grange.

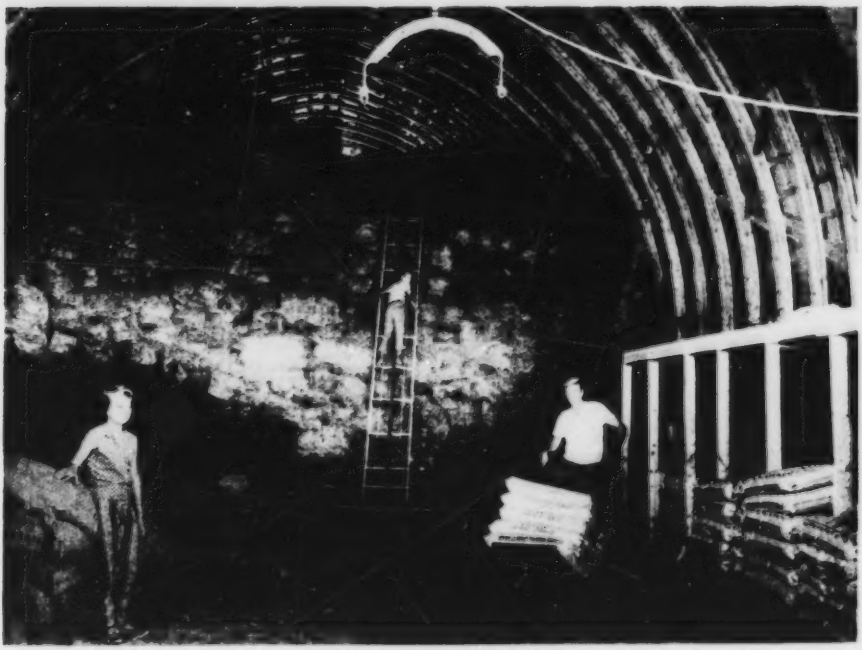

La grange mesure 32 pieds de hauteur. Les fermes à joints perdus, fortement cintrées, sans entraits ni colonnes, rejoignent un plancher de béton mesurant 40 pieds sur 80.

culture suivent une rotation de 4 ans. L'avoine est donnée en pâture selon le besoin. Le pacage divisé en trois parcelles reste en gazon aussi longtemps que persistent le trèfle et la luzerne. Foin et grains sont prometteurs, l'orge tout particulièrement. Les arrosages herbicides feraient disparaître les mauvaises herbes qui percent avec vigueur.

Le concurrent a construit une grange-étable moderne sur l'emplacement de l'ancienne, détruite en mai 1963, troupeau compris. Elle est équipée d'un nettoyeur mécanique et de la ventilation contrôlée. Les dépendances secondaires ne la déparent pas.

Pour un laitier, la perte de toutes ses vaches n'est pas un problème facile à résoudre. M. Gosselin achète tout d'un coup 22 laitières enregistrées de race Holstein classées comme suit: 15 dans la catégorie Bonne Plus, 5 Bonne, 2 Passable. Le taureau âgé de 5 ans est classé Très Bon. La production laitière moyenne s'établit à 10,800 livres d'une teneur moyenne de 4.2 pour cent de matières grasses.

Pour consommer le surplus de lait écrémé, M. Gosselin garde quelques porcelets et pour les besoins domestiques, quelque cent poules et cochets.

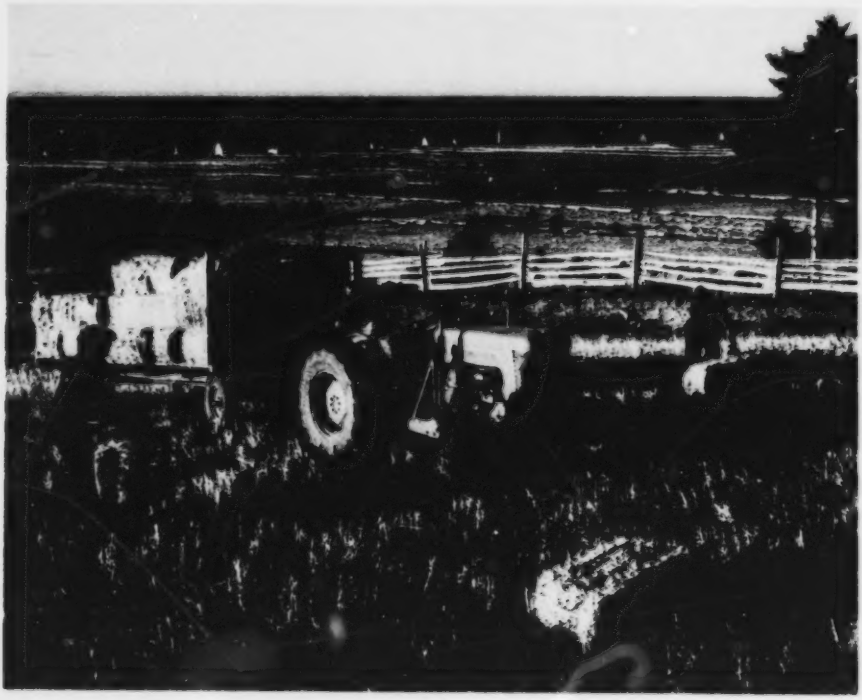

Pendant que le soleil couchant souligne les moindres reliefs du terrain, on cueille les dernières balles de paille laissées par la presse sur le plateau. A l'arrière, les fermes découpent de leurs silhouettes les eaux du golfe Saint-Laurent.

La maison familiale est spacieuse. Il faut une grande pièce pour l'épicerie que fréquente le voisinage et un nombre suffisant de chambres pour loger le père, la mère et onze enfants. Six d'entre eux sont aux études; une fille est étudiante garde-malade et un fils, inscrit à l'école d'enseignement professionnel agricole de Rimouski.

La laiterie est une annexe de la maison. Elle est équipée de refroidisseurs, d'armoires, d'éviers et de l'outillage nécessaire au lavage et à la désinfection des ustensiles laitiers. On y embouteille chaque jour deux cents pintes de lait pour la vente au détail.

Répondre à la clientèle, garder le foyer propre, s'occuper de la laiterie, tenir à point la comptabilité, voilà tout ce qu'il faut employer le temps de madame Gosselin qui seconde admirablement son mari.

Obligé de renouveler son troupeau d'un seul coup, M. Gosselin a acheté vingt-deux Holstein enregistrées, dont quinze classées Bonne Plus, cinq Bonne et deux Passable. Elles broutent ici l'une des trois parcelles de pâturage fertilisé.

3 — Armand BOULIANE, St-Dominique, Jonquière-Kénogami

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**176**	**238**	**249**	**134**	**86**	**883**

Le rang Saint-Abel mène à la ferme Armand Bouliane, propriété de 400 acres que le concurrent exploite depuis 1951. Près des bâtisses, la terre est même un peu trop plane. Il a fallu enfouir 10,000 pieds de drains pour l'égoutter convenablement. Elle devient vallonneuse plus loin, où se trouve le pâturage. Des 225 acres en culture, 205 sont de sol franc, 20 de sol organique.

Établi depuis 1961, le plan de culture comporte une rotation de 5 ans et les recommandations suivantes: engrais chimiques 4-24-24 et 0-20-20; avoine Glen et Roxton, mil Climax, trèfle Lasalle et luzerne Vernal; criblage et désinfection des semences. L'apparence des cultures prouve l'à-propos de telles directives. Le pâturage vieux de 10 ans est encore bien fourni d'herbes. Une pièce d'avoine à pâturer permet de lui donner un repos en fin de juillet ou au début d'août.

Septembre ramène les jours d'école et des problèmes toujours nouveaux pour la jeune génération. Normand et Marthe se consultent pendant que Bernard tient le nez en l'air, splendidement au-dessus de ses affaires.

Toutes les dépendances sont bien entretenues. Un silo de 14′ x 36′ s'adosse à la grange-étable qui est spacieuse, fraîchement blanchie, bien éclairée et ventilée.

M. Bouliane fait ses débuts dans l'élevage des bovins de race pure. De ses quarante vaches, quatre entrent dans la catégorie Bonne Plus, trois dans la catégorie Bonne. Le taureau de 3 ans est également classé Bon Plus.

Le lait est vendu en partie à l'état nature (environ 1,100 livres par semaine). Il est refroidi et gardé avant livraison dans une laiterie très propre, pourvue d'une citerne dans laquelle coule continuellement de l'eau froide.

La maison, réparée et agrandie, est spacieuse, éclairée et aménagée à la moderne. L'apparence en est rehaussée par un jardin bien entretenu, une pelouse rasée, embellie de fleurs, d'arbustes, d'arbres et protégée par une haie.

M. et Mme Bouliane s'entraident pour la tenue de la comptabilité mise à date chaque fin de mois.

Le troupeau de quarante laitières de M. Armand Boulianne. Elle, monté sur son poney, profite de tous les prétextes pour parcourir les champs, survolant fossés et clôtures.

Peu de jeunes aiment la terre comme Elie Boulianne, même si, à première vue, toute son affection semble aller à son poney, Tit-Loup, qu'il aurait dû plutôt baptiser Dynamite ou Furie. Cette paire d'amis fait des envieux à vingt-cinq milles à la ronde.

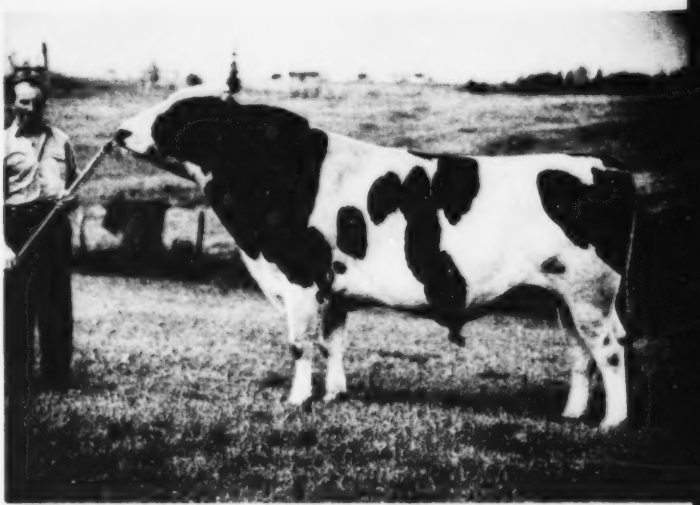

Un taureau de trois ans, Pépinière Rex Dancis (276628) classé Bon Plus. Des quarante vaches du troupeau, quatre entrent dans la catégorie Bonne Plus, trois dans la catégorie Bonne. M. Boulianne en est encore à ses débuts dans l'élevage du bétail de race.

Une famille de dégourdis. De gauche à droite, à l'arrière: Michel, étudiant à l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi; Jean-Marie, étudiant au Séminaire de Chicoutimi; Mme et M. Jean-Charles Villeneuve. Rangée du milieu: Gilles, Robert, Suzanne, Louise, Thérèse, Jocelyne et Jacques. A l'avant: Gaétan, Lucie et Lucien.

4 — Jean-Charles VILLENEUVE, Ste-Croix, Lac St-Jean

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**176**	**238**	**248**	**134**	**85.5**	**881.5**

Plusieurs coutumes ancestrales se perpétuent chez les Villeneuve. Quatre générations ont déjà cohabité. Actuellement, le père, M. Hermias, encore alerte à 80 ans, demeure avec ses héritiers et conserve précieusement son diplôme, médaille d'argent 1939. L'instruction est tenue en grand honneur dans cette famille. Le concurrent, M. Jean-Charles, boursier à la suite d'un concours d'expertise des animaux à Sherbrooke, est un diplômé de l'école professionnelle d'enseignement agricole de La Pocatière, en 1939. Michel, le fils, suit ses traces.

Vainqueur à Toronto, il termine ses études à Chicoutimi en 1963. Deux autres fils poursuivent leurs études classiques, une fille est normalienne, pendant que les cinq autres plus jeunes fréquentent les écoles locales. Madame est elle-même une ancienne de l'École Normale. Durant les vacances, on se retrouve quinze à table.

La ferme a une superficie totale de 189.6 acres dont 171.8 cultivées. Le sol est en partie de texture argileuse et en partie de terre franche. Les 6,000 pieds de drains enfouis égouttent les champs d'une topographie à peu près plane.

La rotation suit un cycle de 4 ans sur une étendue de 100 acres et de 3 ans sur 35. Les pâturages, d'une superficie de 64.3 acres, sont divisés en cinq soles, rajeunies à tour de rôle. La récolte de foin est abondante. L'avoine certifiée, de variété Glen, est prometteuse; le trèfle Lasalle, le mil Climax, la luzerne Vernal composent le mélange de semences fourragères.

Trente-sept vaches, dont six enregistrées, de race Ayrshire, un taureau d'un an et vingt-six jeunes têtes forment le troupeau laitier. L'insémination artificielle donne de bons résultats. D'après le contrôle laitier postal, la production moyenne par vache est de 8,300 livres de lait à 3.2% de matières grasses.

M. Villeneuve croit fermement à la nécessité des éléments minéraux en alimentation. Les briquettes de matières minérales sont facilement accessibles et se conservent plus longtemps, étant protégées sous de petits abris.

La bergerie ne manque pas d'importance avec seize brebis croisées, un bélier Leicester et vingt-cinq agneaux. Dix truies ont donné naissance à une moyenne de dix porcelets par portée. En 1963, cent huit porcs ont été expédiés à la chaîne coopérative, 75% des sujets se classant "A". Le poulailler abrite cinq cents poules et poulettes Corvette.

Les champions des taches de rousseur, les jumeaux Lucien et Lucie.

La maison spacieuse comporte les commodités de nature à alléger la tâche de Mme Villeneuve qui ne manque pas d'ouvrage. Une pièce est occupée par le bureau où se classe la documentation et se font les écritures et la comptabilité analytique.

M. Villeneuve ne borne pas son horizon aux limites de sa ferme. Il s'occupe activement de la chose publique comme président de la commission scolaire et directeur du syndicat des produits laitiers. Mme Villeneuve est elle-même présidente de l'U.C.F.R.

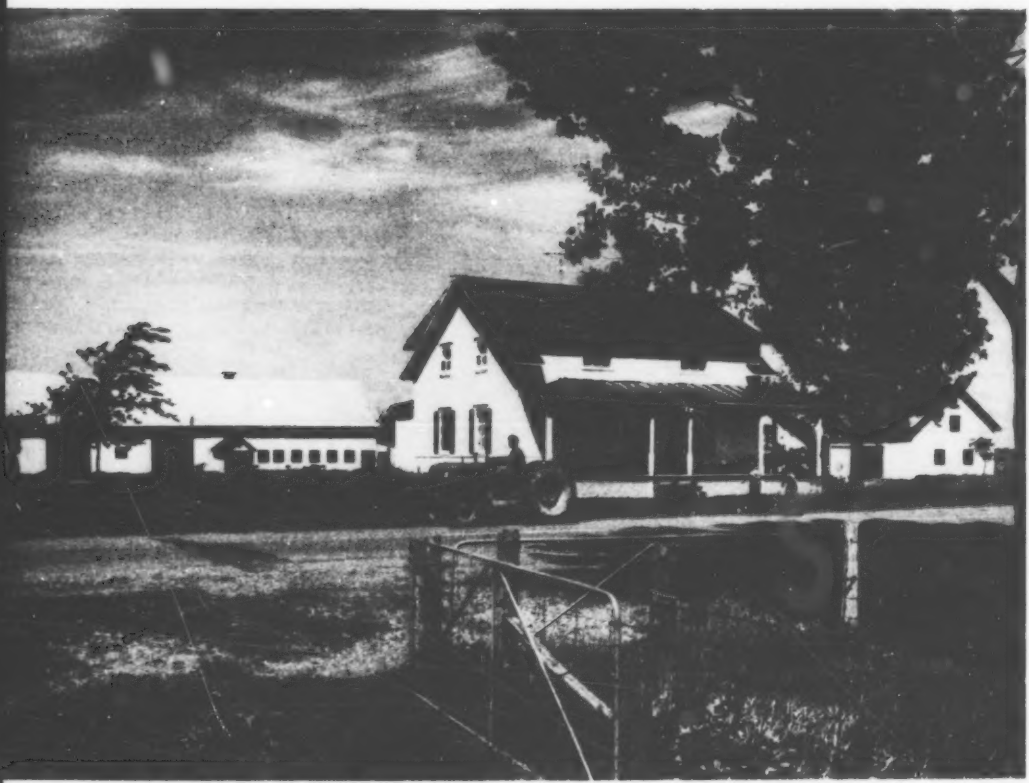

Le fait d'élever magnifiquement et de faire instruire une famille nombreuse en plus de participer à la chose publique (Mme Villeneuve est présidente de l'U.C.F.R. et M. Villeneuve est président de la Commission scolaire et directeur du Syndicat des producteurs de lait) n'empêche pas les époux Villeneuve de garder une tenue impeccable à leur domaine, comme en fait foi cette photographie.

5 — J.-Antoine OTIS, St-Noël, Matapédia

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**176**	**241**	**247**	**131.5**	**85**	**880.5**

Ferme accidentée, elle surplombe le lac Michaud. Le roc affleure un peu partout et rend dispendieux l'égouttement et l'épierrement. M. Otis cultive 150 acres d'une terre franche. Par une coupe raisonnée, il sait tirer un revenu annuel de $300 de son boisé; une égale somme provient de son érablière.

Pâturage et grande culture suivent un cycle de 4 ans. Dans les années assez pluvieuses, les récoltes viennent en abondance: foin de prairies, céréales et trèfle Ladino dans les pacages.

Le cheptel: deux taureaux, 23 laitières, 14 génisses croisées, 2 truies d'élevage, 25 porcelets, 200 pondeuses et 200 cochets.

La production de lait, d'après les rapports du contrôle laitier postal, s'élève à 7,000 livres par vache. L'an dernier, 48 porcelets ont été livrés à l'abattoir. Oeufs et volailles sont vendus au détail.

Le potager se transforme en jardin commercial, grâce au marché local et au club nautique, établi dans la ferme même du concurrent, sur les rives du lac.

Dans les collines de Saint-Noël, Matapédia, la ferme de M. Antoine Otis surplombe le lac Michaud, a droite. Sauf la maison, M. Otis a construit de ses propres mains toutes ces bâtisses.

La grange-étable, d'apparence solide, est blanchie à l'intérieur. La remise à voiture sert de boutique. Poulailler, porcherie et poussinière sont entourés d'enclos aux superficies variables selon l'espèce animale.

La laiterie abrite une source d'eau d'un degré de température suffisamment bas pour assurer la conservation de la crème.

Agrandie, il y a cinq ans, la maison est spacieuse, bien éclairée et commodément aménagée. Les arbres, les fleurs et la pelouse en relèvent l'apparence.

M. et Mme Otis ont une belle famille de dix enfants, sept garçons et trois filles, dont neuf d'âge scolaire. L'aînée fréquente l'école ménagère de Sainte-Germaine, Jean-Guy, son frère, est inscrit à l'école professionnelle agricole de Rimouski.

Mme Otis trouve le temps de tenir la comptabilité, faire de la couture, du tissage et beaucoup de mise en conserves. M. Otis est commissaire, président de l'U.C.C. locale, secrétaire du cercle agricole, directeur de la société d'agriculture et de l'ARDA à l'échelon paroissial.

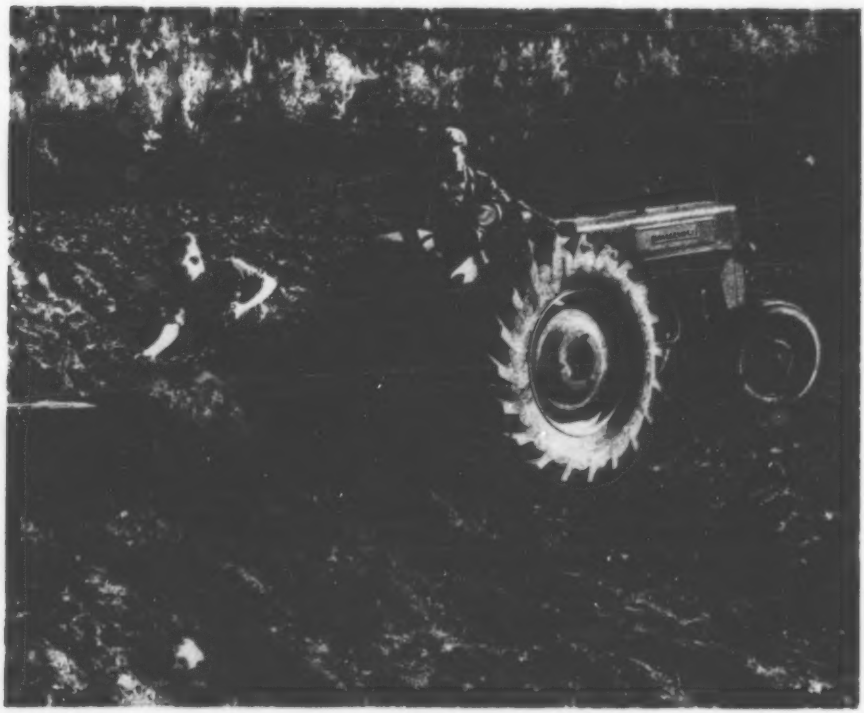

Le sol de Saint-Noël est généralement mince; le roc y affleure souvent, rendant la culture difficile. Aux endroits où le sol est plus profond, la charrue pique quelquefois un boulder qu'il faut déloger. Jean-Guy, étudiant à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, assujettit la chaîne à l'une de ces roches qui sera traînée dans une coulée, à l'orée du bois.

Chez M. Léonard Otis, à Saint-Damase, Matapédia. Depuis quinze ans, qu'il exploite cette ferme, M. Otis a utilisé au maximum les heures octroyées par le ministère dans l'emploi de la machinerie lourde pour égoutter, épierrer et aplanir ses champs.

6 — M. Léonard OTIS, St-Damase, Matapédia

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**177**	**242.5**	**245**	**128**	**81.5**	**874**

Propriétaire depuis 15 ans, M. Léonard Otis réussit à progresser grâce à son esprit d'initiative et à une exploitation rationnelle de tout son domaine. Le sol de nature argileuse est cultivable sur 166 acres, soit environ le $^1/_5$ seulement de la superficie totale de la ferme. Un boisé et une érablière rapportent à l'exploitant quelques milliers de dollars annuellement.

Depuis plusieurs années, la machinerie lourde travaille au maximum des heures allouées pour épierrer, égoutter, aplanir et faire donner au sol un rendement satisfaisant. Un bas-fond difficile d'égouttement a servi à faire un lac artificiel empoissonné de truite.

Les récoltes de grande culture suivent un cycle de quatre années. La même rotation s'applique au pâturage où chaque année le troupeau peut s'alimenter dans la parcelle d'avoine semée comme protection du semis fourrager.

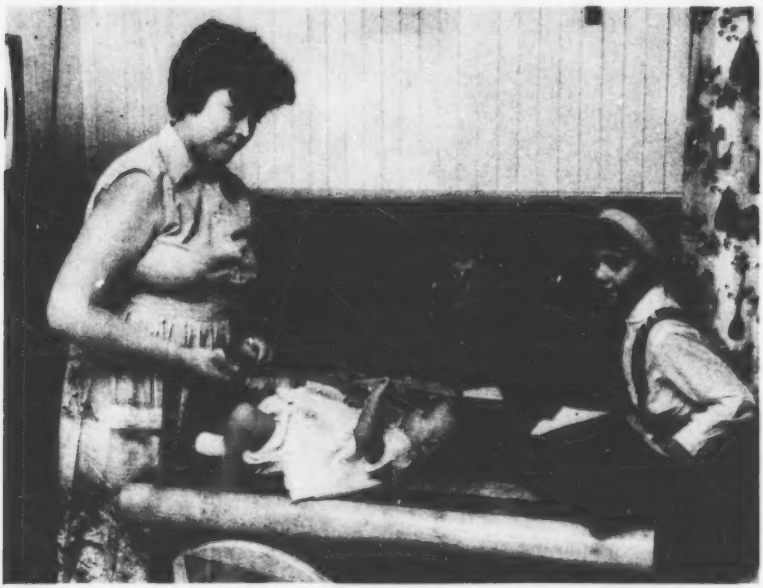

Comment Lise et Gilles pourront-ils se concentrer sur leurs devoirs si maman dépose bébé Guylaine sur la table où ils travaillent?

Les analyses du sol dénotent que la chaux ne manque pas. La luzerne s'enracine mieux que le Ladino.

Un taureau Ayrshire classé Bon Plus est à la tête des vingt-sept vaches dont la production laitière moyenne est de 7,000 livres. Pour utiliser le lait écrémé, M. Otis garde quatre truies d'élevage. Soixante à soixante-dix porcs gagnent l'abattoir chaque année avec 65% classés dans la catégorie "A".

La valeur approximative de l'outillage de la ferme se chiffre à $5,900.

D'apparence solide, la grange-étable, blanchie à l'intérieur, est munie d'un chariot à fumier et d'un ventilateur à contrôle automatique. Les poulaillers sont désaffectés.

La maison reflète l'ordre et la propreté. Elle est pourvue d'une chambre de bain complète au 2e plancher, d'une buanderie et d'une toilette au premier.

Pour ce qui est de la congélation des aliments, on a recours à une armoire louée du congélateur public.

Autrefois institutrice, Madame Otis tient à jour la comptabilité, coud et tisse lorsque sa famille de cinq jeunes garçons de moins de 9 ans lui en laisse le temps.

Président de l'U.C.C. de Rimouski-est, de l'office et du syndicat des producteurs de bois, du comité local de l'ARDA, vice-président du C.O.E., autant de charges publiques qui dénotent la confiance dont jouit M. Otis dans son milieu.

7 — Jean-Marc LANGIS, N.D. du Sacré-Coeur, Rimouski

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**173**	**237**	**241**	**130**	**81.5**	**862.5**

Gradué de l'École professionnelle agricole de Rimouski en 1936, M. Langis exploite sa ferme depuis 1950. Sise en bordure du fleuve, elle est d'une superficie totale de 210 acres dont 115 cultivables. Un bon chemin de ferme facilite la visite des champs. Le pâturage occupe 35 acres, le reste est inculte ou boisé.

Le sol de texture variée est léger pour les ⅔, franc et organique pour ⅓. Les récoltes, de rendements variables selon la nature du sol, comprennent surtout des céréales et du foin, plus deux acres de maïs et une acre et demie de choux de Siam.

La saison a été aussi propice aux légumes et aux plantes-racines qu'elle s'est avérée désastreuse pour les céréales. M. Jean-Marc Langis commence la récolte d'une acre et demie de choux de Siam de fort belle venue.

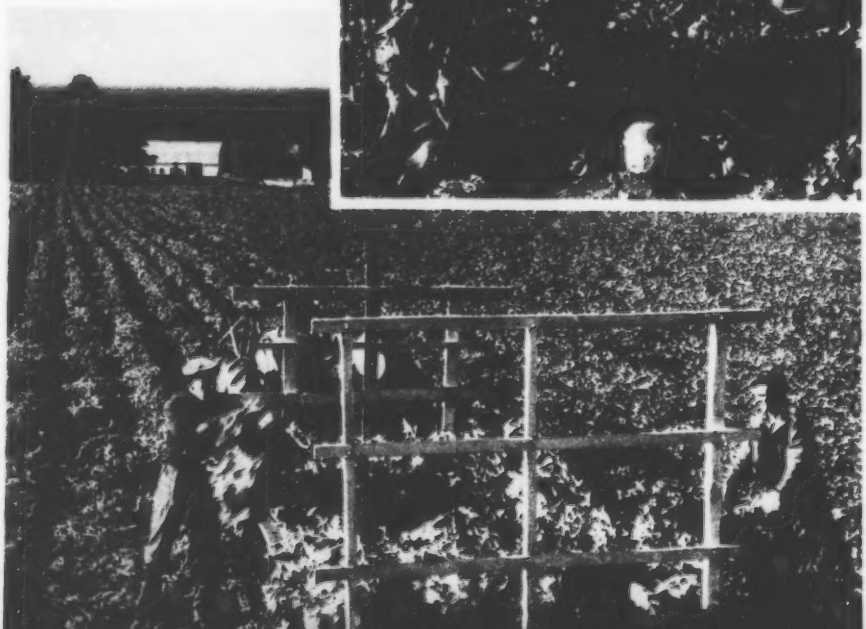

Le lait vendu en nature constitue l'unique revenu de la ferme. Selon les rapports R.O.P., la production s'élève à 7,800 livres de lait par vache. La race Ayrshire prédomine dans le troupeau de vingt-cinq têtes adultes y compris le taureau classé Très Bon.

La grange-étable, couverte de tôle, est moderne et blanchie; elle est équipée d'un nettoyeur mécanique et d'un ventilateur électrique.

Près de la maison se trouve la laiterie, très propre et pourvue de tous les accessoires nécessaires au refroidissement et à la conservation du lait, au lavage et à la désinfection des ustensiles.

Avec leur quatre filles âgées de 9 à 3 ans, les Langis habitent une spacieuse maison entourée d'une haie et ombragée d'érables. Le chauffage central à eau chaude, la chambre de bain complète, la sécheuse sont autant de commodités qui assurent le confort à toute la famille et allègent la tâche de la ménagère.

Le jardin mérite une très bonne note pour la propreté et la variété des légumes.

La comptabilité est à jour.

8 — Vincent GUINDON, St-Bruno, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**171**	**237**	**244**	**128**	**82**	**862**

Après sa graduation à l'École Moffet en 1941, M. Guindon exerce le métier de contracteur plâtrier jusqu'en 1953, date où il décide de se porter acquéreur d'une première ferme. En 1959, il en achète une deuxième. Coïncidence heureuse, c'est le bien de M. Brien, père de madame Guindon, le premier colon à habiter Guigues.

M. Vincent Guindon cultive depuis 1953. En 1959, pour agrandir son domaine, il achetait la terre de M. Brien, son beau-père, le premier colon à habiter Guigues. Les vingt-six laitières qu'on voit au pâturage ont produit durant l'année écoulée une moyenne de 9,100 livres de lait dosant 3.6% de matières grasses.

Les deux lots s'étendent de chaque côté de la route et forment un domaine de 200 acres dont 185 acres cultivées. Le sol de nature argileuse et très fertile aurait besoin d'être mieux égoutté par endroits. Même la luzerne se maintient et donne deux coupes par année, dans un champ de vingt-quatre acres dont le sol est mieux égoutté. Les rendements des autres champs sont au-dessus de la moyenne partout où l'on a pris soin d'égoutter et d'appliquer les amendements et les fertilisants nécessaires. De la luzerne et du mélange B constituent le semis fourrager. Quant aux pâturages, ils sont divisés en cinq champs et rajeunis selon les besoins. Le bétail broute l'avoine servant de plante-abri aux herbages.

Des vingt-six vaches Holstein, huit sont classées dans les catégories Bonne Plus et huit Bonne. La moyenne du troupeau s'établit à 9,100 livres de lait à 3.6% de matières grasses. La production laitière est transformée aux usines de Ville-Marie et de Laverlochère. La plupart des veaux d'élevage, obtenus par insémination artificielle, sont de belle conformation.

La valeur approximative de l'outillage de ferme se chiffre à $9,000. Toutes les dépendances ont été construites ou renovées depuis 1953. La grange-étable moderne abrite le silo et sa vaste entrée est utilisée comme entrepôt à moulées. La remise à tracteur sert de boutique et d'atelier.

Incendiée en partie en 1960, la maison a été réparée et possède le chauffage central, une chambre de bain complète au deuxième étage, une toilette avec lavabo au premier. À ces commodités s'ajoutent un congélateur, une laveuse et sécheuse jumelées et nombre d'autres accessoires.

Trois enfants, deux garçons et une fille, font la joie de la famille Guindon pour qui le retour à la terre n'a rien de dégradant. Mme Guindon s'occupe de fournir les chiffres au centre de comptabilité électronique. Elle a bien hâte de recevoir les premières analyses.

9 — Robert BOULET, N.-D. de Palmarolle, Abitibi-Ouest

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**174.5**	**239**	**244.5**	**129**	**74**	**861**

M. Boulet exploite une ferme de 195 acres plus deux lopins sous location, y compris un pâturage permanent de 35 acres, terrain rocheux, en partie boisé, situé près des bâtiments. La rotation suit un cycle de cinq ans pour une part et de quatre pour l'autre. De nature argileuse naturellement fertile, le sol est sensible aux amendements calcaires et aux engrais chimiques. L'avoine Glen enregistrée a un excellent départ et dans une prairie de cinquième année le mil est très prometteur.

M. Robert Boulet a disposé à une extrémité de l'étable un meuble où il conserve à l'abri de la poussière les papiers d'usage courant. Au dos du meuble une étagère contient les produits chimiques et les médicaments nécessaires au troupeau. L'appareil de radio apporte quelque chose à l'esprit pendant qu'on vaque aux travaux de routine. On trouve même dans la chambre à lait un téléphone permettant de communiquer avec la maison.

Bertrand et Jean-Guy s'entraînent au dressage du bétail. Ces deux génisses ne verront jamais leur père; il est à Saint-Hyacinthe, au Centre d'Insémination provincial.

M. Boulet hiverne un cheptel bovin de 65 têtes, dont 35 laitières croisées. Bien développées, les génisses issues de l'insémination artificielle hausseront sans aucun doute le rendement du troupeau.

Presque toutes les bâtisses ont été renovées ou refaites. La remise à machinerie loge la grainerie. Les outils sont bien rangés dans la forge et la boutique à bois.

Blanchie et très propre, la grange-étable est équipée d'un écureur mécanique. La chambre à lait comporte tout le nécessaire au bon soin des ustensiles et à la conservation du lait. Un téléphone permet de communiquer en tout temps avec le foyer.

Partant de la maison, une imposante rangée d'arbres se prolonge tout le long de la route en bordure de la ferme. Le concurrent agrandit sa demeure déjà rénovée à l'intérieur. Le congélateur, le refroidisseur et la sécheuse facilitent la tâche quotidienne de Madame qui doit voir, en plus, à l'entretien de sept enfants tous d'âge scolaire.

M. Boulet occupe présentement les fonctions de directeur de la caisse populaire et de président de l'office des producteurs de lait.

M. Evariste Boulet habite tout près et a conservé le goût de la menuiserie. Il vient aider son fils Robert qui agrandit sa maison.

10 — LAROCHE et FRÈRES, St-Prime, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**170**	**233.5**	**243.5**	**132**	**81.5**	**860.5**

Domaine familial où quatre des onze enfants Laroche exercent leurs activités. Ils sont âgés respectivement de 51, 36, 25 et 24 ans. Marcel est gradué de l'école professionnelle agricole de Chicoutimi en 1944 et Martin en 1953.

Des parties de quatre lots différents forment la superficie totale du domaine: 275 acres dont 265 cultivées. Vallonneux et difficile à égoutter dans l'ensemble, il offre quelques beaux plateaux déjà épierrés. Le sol est surtout de texture moyenne. Les récoltes suivent un cycle de quatre ans, pâturage inclus.

Le cheptel bovin comprend trente-trois jeunes et soixante-dix vaches croisées. Le taureau enregistré de race Ayrshire est classé Très Bon. Une sélection judicieuse des génisses permettra d'augmenter la production moyenne du troupeau qui est actuellement de 6,000 livres seulement.

Une vue aérienne montrant la ferme Laroche & Frères. A droite, un vaste poulailler à deux étages; à gauche, près du rideau de peupliers, la maison de Martin en construction.

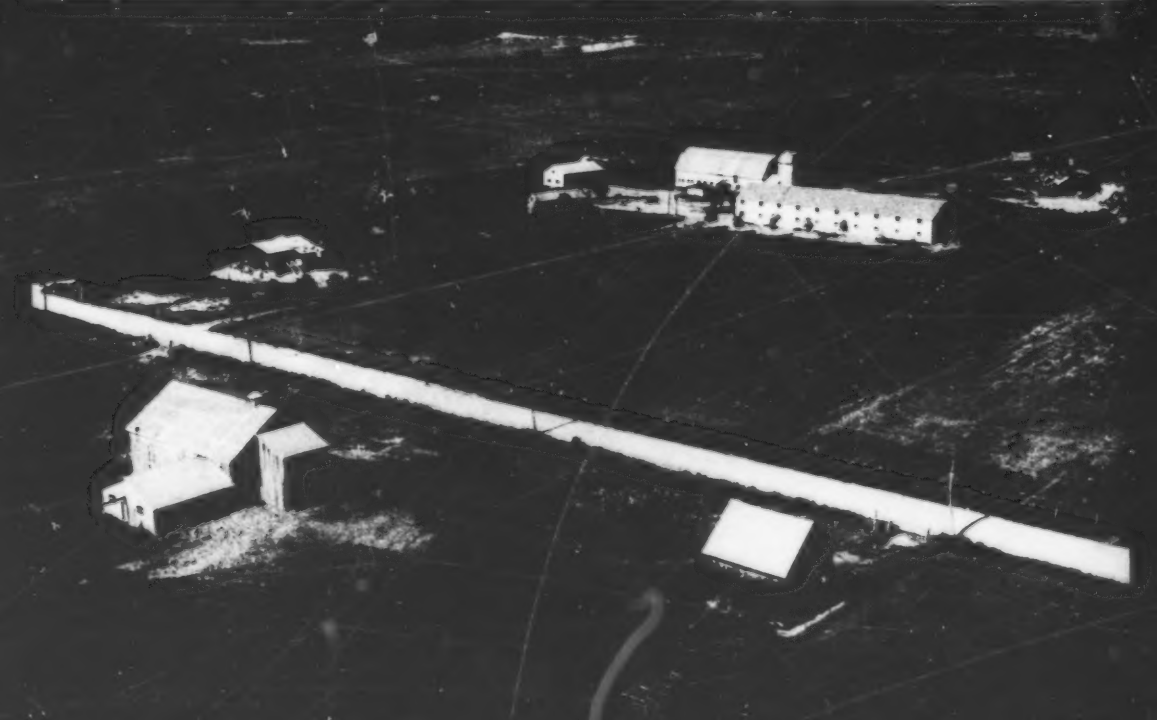

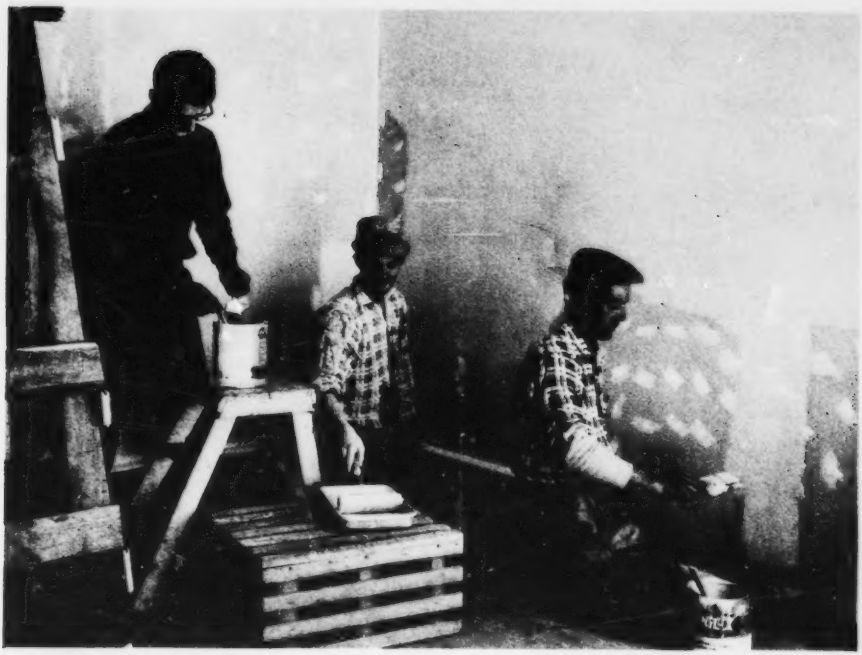

L'abbé Denis Laroche (au centre), professeur à l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi, prête main forte à ses frères Marcel (debout) et Nicolas pour finir l'intérieur de la maison de Martin.

Deux granges-étables abritent les bovins; une avec silo, l'autre avec nettoyeur mécanique. Les deux sont bien aérées et confortables.

Le lait est expédié à la Fromagerie coopérative de Saint-Prime durant l'été; au cours de l'hiver 400 livres par jour sont vendues comme lait entier.

Les recettes brutes de ce département se chiffrent à $15,592, le 2e en importance. À la porcherie, on élève environ 1,600 cochons par année. La comptabilité révèle des recettes brutes de $60,866. Les porcelets sont achetés à l'âge de sept à huit semaines et vendus par l'entremise de la chaîne coopérative. De construction récente, la porcherie de 160′ x 40′ avec aile de 71′ x 28′ est munie d'un nettoyeur mécanique; deux ventilateurs avec thermostat en régularisent l'aération. La même bâtisse prévoit l'aménagement d'un poulailler au 2e plancher; dans l'entrée, une pièce a été réservée pour le bureau où se conservent les documents utiles ainsi que ceux destinés à la comptabilité électronique.

Une vingtaine d'arbres cachent en partie une maison bien entretenue et commodément aménagée.

En continuant d'égoutter, d'améliorer les pâturages et de sélectionner leurs animaux, les frères Laroche se préparent un solide avenir.

11 — Léonard HARVEY, Roberval, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**170.5**	**234**	**244.5**	**129.5**	**81.5**	**860**

D'abord forgeron, puis épicier, M. Harvey vend son commerce, achète une première ferme en 1948 et une seconde en 1950. Son domaine est maintenant de 150 acres dont 135 cultivées.

Tous les champs ont été labourés, fertilisés et chaulés. Le cycle des rotations est de cinq ans. Le pacage est divisé en cinq parcelles dont une rejeunie chaque année et pâturée au besoin. M. Harvey a horreur des mauvaises herbes; dans les pacages, il fauche les refus et il opère dans les champs de céréales sa propre pompe d'arrosage herbicide. Une citerne en béton résout le problème d'approvisionnement d'eau.

Les derniers voyages de foin franchissent doucement le fossé qui égoutte la cour, chez M. Léonard Harvey, de Roberval.

L'industrie laitière et la vente du bétail sont les deux seules sources de revenus de la ferme, lesquels s'élèvent à $13,000.

Un excellent taureau est à la tête du troupeau de 80 sujets dont 40 laitières, tous de souche Ayrshire. Anxieux d'améliorer son troupeau le plus vite possible, le concurrent achète, chaque année, une ou deux génisses à la vente annuelle de Saint-Hyacinthe. La production moyenne par vache est de 7,730 livres de lait; ce dernier est vendu en nature selon un quota de dix bidons; le surplus va à la fromagerie.

Une bâtisse en blocs de béton munie de ventilateurs électriques abrite l'hiver les jeunes sujets gardés en liberté dans des stalles. Le même système de ventilation et le nettoyeur mécanique rendent plus hygiénique la grange-étable à laquelle s'adossent deux silos de construction récente.

La remise à tracteur et à machinerie suffit au besoin de l'entreprise.

Madame Harvey crochète et tisse après avoir pris soin du ménage et vu à l'entretien de sa demeure.

Lorsque terminée, la pelouse améliorera encore la propriété.

12 — Lionel LEPAGE, N.-D. de la Doré, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	171.5	236	243	129	80	859.5

M. Lepage exploite un lot et demi à titre de propriétaire et un autre lot comme locataire, soit un domaine de 250 acres. La superficie cultivée est de 168 acres dont 138 de sol lourd, le reste de texture franche.

Plane, la ferme pose quelques problèmes d'égouttement. Les céréales croissent en abondance; le chiendent et autres mauvaises herbes sont malheureusement très agressifs.

Le concurrent possède tracteur avec accessoires, niveleuse, presse-ramasseuse, moulange, épandeur, moissonneuse-lieuse, en somme tous les instruments nécessaires à l'exploitation de l'entreprise.

Dans la maison entièrement rénovée, la cuisine n'a conservé d'ancien que ses proportions généreuses. M. Lepage se relaxe un moment pendant que Lisette, institutrice, dirige les travaux de Michel et de Guy, et que madame Lepage prépare le souper.

M. Lepage trouve plus pratique d'avoir sa propre moulange à la ferme. Il prépare chaque année une trentaine de tonnes de moulées.

L'industrie laitière est presque l'unique source de revenus, le poulailler et le rucher ne servant qu'à subvenir au besoin de la famille.

Le cheptel: deux taureaux enregistrés de race Ayrshire, 37 laitières et 23 jeunes sujets croisés. Le contrôle laitier postal établit à 7,300 livres de lait la production moyenne du troupeau. Le marché du lait nature en absorbe 500 livres par jour; la fromagerie achète le surplus. Nouvellement acquis, le refroidisseur à jets d'une capacité de douze bidons complète l'équipement d'une laiterie spacieuse avec ventilation adéquate.

La vacherie, bien éclairée et propre, est équipée d'un chariot à fumier et d'un ventilateur à thermostat.

M. Lepage utilise la grange-étable du 2e lot pour l'hivernage des vaches taries et des taures et la porcherie pour celui des veaux. Le remise à voitures sert aussi de boutique.

En 1960, le concurrent rénove la maison. La salle de famille s'allonge d'une salle à dîner et d'un salon, le tout confortablement aménagé. Congélateur, laveuse-sécheuse, chauffage central, autant de commodités susceptibles de faciliter le travail journalier de Madame.

Blanche et découpée en noir, la maison est enjolivée d'une pelouse bordée d'une haie et d'arbres. Un trottoir en béton la relie au hangar.

La récolte de légumes du jardin est prometteuse et contribuera à l'alimentation saine de la famille. Celle-ci compte huit enfants, une fille et sept garçons. Mademoiselle est institutrice, l'aîné est diplômé de l'École professionnelle agricole et travaille avec son père. Les six autres poursuivent leurs études, soit à l'école normale, à la faculté d'agriculture ou aux écoles du milieu.

M. Lepage apporte sa collaboration aux organismes paroissiaux. Conseiller municipal depuis six ans, il est en outre président de la commission scolaire.

13 — Léon FORTIN, Roberval, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**172**	**235**	**244.5**	**127**	**80.5**	**859**

La piste d'atterrissage de Roberval aboutit dans la ferme de M. Fortin. De là, on voit très bien la ville, ses clochers et ses cheminées fumantes.

Le concurrent exploite sa propriété depuis 1931. En 1961, il achète un deuxième lopin de terre. C'est sur une superficie de 354 acres dont 288 en culture que M. Fortin travaille avec ses fils; René, célibataire et Robert, père de quatre enfants et diplômé de l'école professionnelle agricole de l'endroit en 1952.

Grâce aux nombreux travaux de la machinerie lourde, vallons et ravins trop abrupts sont en partie aplanis. On peut y circuler plus facilement qu'auparavant. Des récoltes se ressentent de ces bouleversements et sont d'une venue inégale; pour obvier à ces inconvénients temporaires, M. Fortin pratique pour ses cultures une courte rotation de trois ans: grain, foin et pacage.

Outre les quelque deux cents volailles, le cheptel comprend trente-deux bovins adultes et trente-six jeunes croisés, plus deux taureaux enregistrés de race Holstein. La production moyenne du troupeau s'établit à 7,100 livres de lait annuellement.

Une part du lait est vendue à l'état fluide, le surplus va à la fabrication du beurre. La chambre à lait, attenante à la grange, est pourvue d'une citerne en béton où coule continuellement de l'eau froide. Y trouvent également place les autres ustensiles essentiels à la bonne conservation du lait.

"Quand trois tracteurs s'en vont aux champs, le premier passe par devant." M. Fortin et ses fils ont équipé leurs tracteurs de cabines vitrées. La protection vaut aussi bien contre le soleil trop ardent que contre les intempéries.

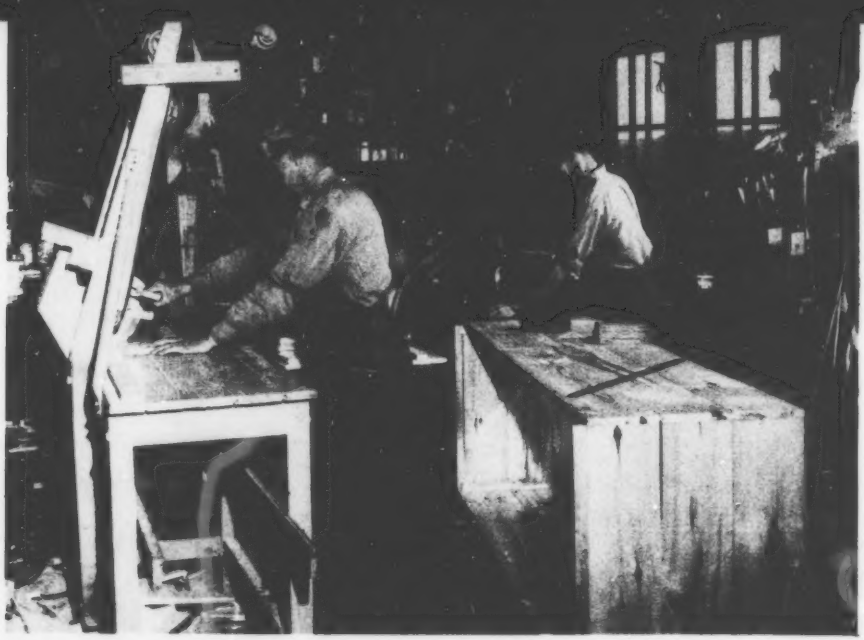

. M. Fortin et René dans la boutique. A la question: "C'est pour mettre les bleuets, ces bottes-là?" — On taquine beaucoup les gens du Lac Saint-Jean qui tirent vanité de la grosseur de leurs bleuets — M. Fortin répond sans sourciller: "Bien sûr, c'est des fausses-tombes". Sous-entendant que les gens du Lac conservent leur surnom de "bleuets" jusque dans l'éternité.

L'outillage et les bâtiments suffisent aux besoins de l'entreprise.

Très spacieuse, la maison comporte les commodités d'usage courant. M. Fortin ambitionne de laisser à ses deux fils un patrimoine qui leur garantira l'aisance et la sécurité.

Dans la forge, qui occupe une extrémité de la vaste boutique, M. Fortin, qu'on voit ici avec Robert, actionne un énorme soufflet qui déborde de la photographie, à droite.

14 — Eddy LAMBERT, St-Eugène de Guigues, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	170.5	237	244	230	77	858.5

À trois milles et demi de distance l'une de l'autre, les deux fermes de M. Lambert, totalisent une superficie de 320 acres dont 200 en culture. Une colline traverse en plein centre celle où se trouvent les dépendances; au sud, elle se termine par un très beau plateau de terre grisâtre avec une pousse de mil que

Très habile cuisinière, Mme Lambert a préparé des dizaines de gâteaux de noces pour les familles de la région. Aujourd'hui, avec plus de soin si possible et assurément plus d'émotion, c'est celui de son fils Henri qu'elle décore.

seule peut produire une terre neuve bien travaillée. Chaque année, le concurrent vend pour la semence au-delà de 3,000 livres de graine de mil. Sur toute la superficie cultivée il n'y a qu'un seul cycle de rotation d'une durée de quatre ans.

La valeur approximative de l'outillage agricole est de $15,000, lourd investissement en proportion de celui de la ferme, lequel est de $30,000.

Le cheptel est diversifié: deux poulinières de race canadienne, un taureau, 22 vaches laitières croisées, 47 jeunes destinés à la boucherie, 3 truies, 35 poules.

Sous un soleil que chaque jour ramène aussi radieux depuis deux semaines, la fenaison bat son plein en cette fin de juillet par tout le Témiscamingue. M. Lambert empile les balles dans la voiture pendant que ses fils conduisent la presse et le râteau faneur.

C'est à son fils, gradué de l'École professionnelle agricole de Ville-Marie, que M. Lambert a décidé de confier la comptabilité et la sélection du troupeau. La décision est à point puisque la moyenne de rendement atteint à peine 6,000 livres de lait par vache. Les porcelets et les veaux consomment le lait écrémé; la fabrique de Saint-Eugène transporte la crème.

Les dépendances secondaires sont nombreuses: deux remises à voiture, abris pour tracteur et réservoir à essence, garage pour autobus scolaire, porcherie, poulailler, poussinière.

Environ la moitié du jeune bétail hiverne en stabulation libre dans une grange spéciale. Le reste est également en liberté dans une partie de la vacherie principale où les laitières sont attachées. Dans cette dernière, un ventilateur à thermostat régularise la température et l'humidité.

Quelques peupliers ombragent la maison, qui est lambrisée en papier d'asphalte de couleur verte. La cuisine est spacieuse, confortable et pourvue des commodités modernes.

Madame réussit à merveille les gâteaux de noces et excelle dans la couture de robes de mariées. M. Lambert transporte sous contrat en autobus les écoliers de sa paroisse.

15 — Ernest ST-LAURENT, St-Anaclet, Rimouski

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**171**	**238.5**	**240**	**127.5**	**79.5**	**856.5**

Chevalier de l'Ordre en 1959, M. St-Laurent, depuis 1940, agrandit, épierre et assainit les 125 acres cultivables de sa ferme d'une superficie de 160 acres. Plane au départ sur une longueur de 18 acres, elle est coupée par un coteau. Elle présente ensuite un deuxième plateau presque identique au premier et se termine par un champ plus ondulé.

Les cultures suivent des cycles de rotation de trois, quatre et cinq ans. Les pâturages sont rajeunis et fertilisés tous les trois ans. Le concurrent fait usage de marne et d'engrais chimiques conformément aux suggestions des analystes.

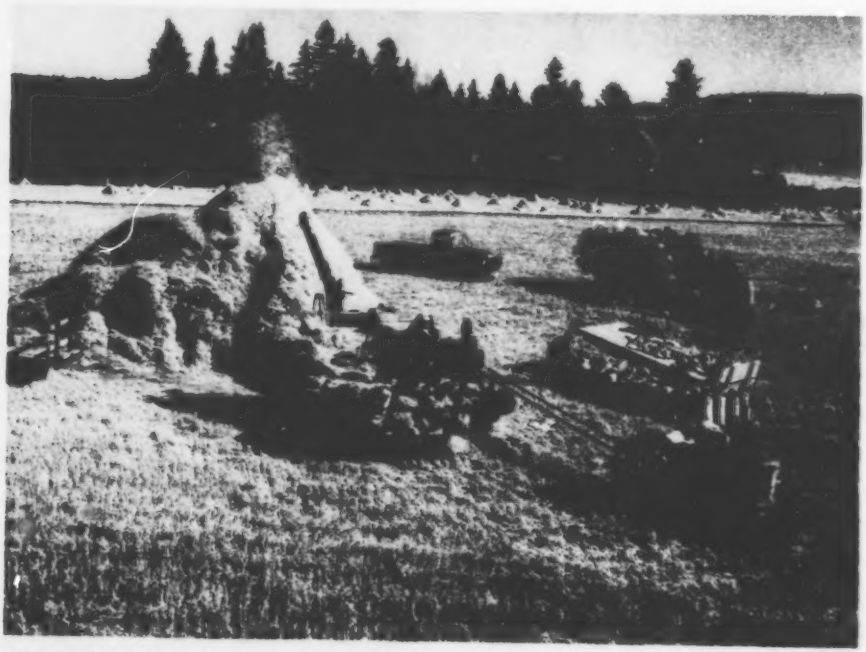

Le huit octobre, la corvée des battages, chez M. Ernest St-Laurent, Luceville. Dans le Bas-Saint-Laurent, on perd rarement de vue la forêt d'épinettes et de trembles.

Quelques jeunes sujets de type Holstein au pâturage. Pour l'amélioration de son troupeau, M. St-Laurent garde un taureau de race prêté par le ministère fédéral de l'Agriculture. La configuration du terrain rappelle étrangement les Cantons de l'Est.

La ferme de M. St-Laurent est à base d'industrie laitière avec élevage de porcs comme revenu d'appoint. Le troupeau est de souche Holstein: vingt laitières et quinze jeunes avec un taureau prêté par le fédéral. Le lait est vendu en nature avec quota garanti de 420 livres par jour.

Les recettes de ce département se chiffrent à plus de $5,200., celles de la porcherie dépassent $2,500.

La plupart des dépendances ont été bâties ou réparées par M. St-Laurent lui-même, la laiterie comprise. Celle-ci est bien éclairée et ventilée, pourvue d'eau chaude et d'eau froide et d'un refroidisseur à jets d'une capacité de douze bidons. La grange-étable est une construction solide, blanchie et munie d'un ventilateur électrique et d'un nettoyeur mécanique.

La maison est du type bungalow avec portique vitré. Ses abords sont enjolivés d'arbres et d'arbustes. À l'intérieur, elle est confortable, bien éclairée, avec chauffage central.

Madame cuit le pain et fabrique du savon comme dans le bon vieux temps.

Des cinq enfants, une fille est mariée, le fils aîné travaille à l'extérieur, le cadet demeure à la ferme et les deux plus jeunes sont aux études.

16 — Roland PATOINE, St-Louis, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**172**	**237.5**	**238.5**	**129**	**79**	**856**

Gradué d'Oka en 1945, M. Patoine était décoré chevalier en 1958. Autour des dépendances, les quelques acres de rocher pratiquement incultes font contraste avec le reste de la ferme: beau plateau de 72 acres de sol franc naturellement fertile. En plus, M. Patoine exploite, sous location, un lopin de terre de la réserve indienne avoisinante. Au total 192 acres dont 100 en culture. Il a fallu assainir; partout le travail entrepris à cette fin a été très bien exécuté.

Le cycle des assolements en grande culture est de quatre ans: mil et brome en mélange promettaient une récolte dépassant les deux tonnes et demie à

Ennemi de la routine, M. Patoine essaie les méthodes susceptibles d'épargner la main-d'oeuvre. Grâce à cette hacheuse achetée en société avec un voisin, le foin, séché dans le champ, est chargé sans efforts dans la voiture qui l'amènera à la grange.

l'acre; les froids printaniers, par ailleurs, ont nui au départ de la végétation des céréales. Le pâturage permanent est fertilisé tous les deux ou trois ans selon le besoin; le fauchage des refus aide à la répression des mauvaises herbes.

Le concurrent possède les instruments aratoires nécessaires à l'exécution des travaux saisonniers et est co-propriétaire d'une hacheuse à fourrage avec souffleur.

Amateur de chevaux, M. Patoine garde un étalon percheron et une poulinière de même race. Le reste du cheptel comprend un taureau enregistré Holstein, 26 laitières dont 10 enregistrées et 3 de la catégorie Bonne Plus, 17 jeunes, 1 verrat Yorkshire, 3 truies et 31 porcelets.

Les réparations à la grange-étable et à la maison ne sont pas complètement terminées. Le refroidisseur est en opération dans la laiterie et un nettoyeur mécanique est prévu pour la vacherie.

Le livre de comptabilité montre des recettes de $5,800 à la vacherie et de $945 à la porcherie. Les porcelets sont vendus à l'âge de cinq semaines. À cela doit s'ajouter un revenu annuel variant de $500 à $800 provenant de la cueillette des bleuets.

Dans le registre, une compilation des rapports du contrôle postal et du R.O.P. établissent la production moyenne par vache à 7,500 livres de lait.

Malgré les réparations en cours, madame Patoine bénéficie avec grande joie des avantages que lui procure déjà son foyer aménagé à la moderne. Elle trouve le temps de coudre et de tisser.

Sept des neuf enfants sont d'âge scolaire.

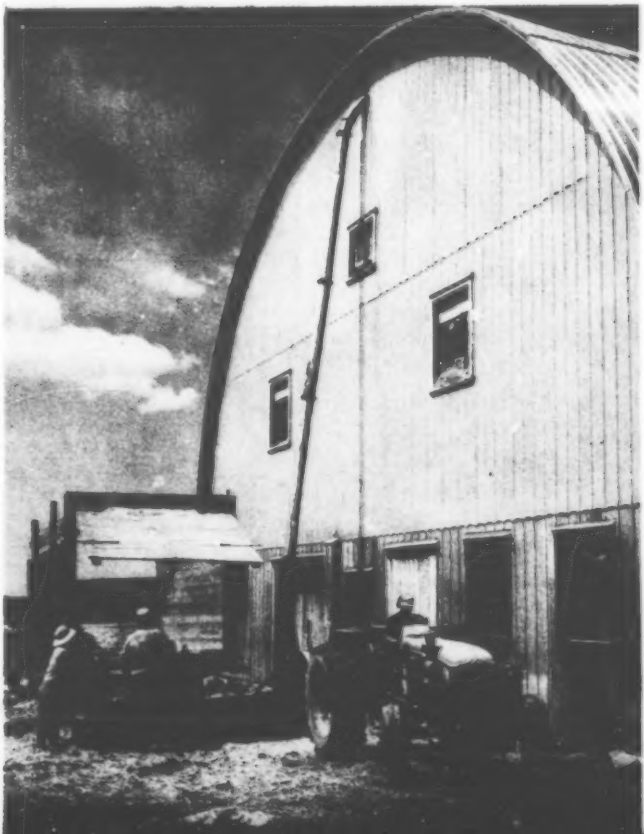

La grange-étable à plein entre, une innovation au Témiscamingue. Le foin est soufflé dans le fenil, à la façon de l'ensilage.

17 — Léon LAPOINTE, Jonquière, Jonquière-Kénogami

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**171**	**233**	**242**	**128**	**81**	**855**

M. Lapointe exploite un domaine formé de deux lots distants d'environ un quart de mille et voué essentiellement à la production des céréales et des herbages. La superficie totale de 236 acres se répartit comme suit: en culture 107, inculte 63, en pâturage permanent 16, en forêt 50 acres. Plusieurs ravins coupent les champs, dont le sol est de texture légère pour une part et franche pour l'autre. L'insuffisance de l'égouttement diminue les rendements.

Sous l'oeil curieux de Martine, qui voudrait bien voir ce qui se passe là-dedans, madame Lapointe nettoie le bassin à lait. Ce genre de réservoir pour le refroidissement et la conservation du lait se popularise très rapidement. Il ne trouve sa pleine utilité que si la fabrique ou la laiterie dispose de camions-citernes. Pour quelque temps encore, M. Lapointe devra transverser le lait dans des bidons pour la livraison.

Quatre années de foin succèdent à une année de grain. Les champs sont fertilisées et chaulés selon les recommandations du laboratoire d'analyses; la sole de 3e année reçoit une application d'engrais de ferme. Divisé en deux parcelles, le pacage permanent est fertilisé au besoin; un pâturage de nuit de neuf acres, rajeuni périodiquement, lui sert de complément.

Le troupeau de race Ayrshire comprend 1 taureau, 27 laitières enregistrées, dont 8 classées, et 19 jeunes d'élevage. L'indice du rendement par rapport à la race est de 101 en gras et de 103 en lait. La production moyenne atteint 8,800 livres de lait. Celui-ci est vendu en nature selon un quota de 625 livres par jour.

Un silo de 12 x 24 pieds s'adosse à la grange-étable, qui est solide, blanchie au Carbola et munie d'un nettoyeur mécanique et d'éventails électriques. Dans la laiterie attenante, parfaitement isolée et très propre, vient de prendre place un refroidisseur à lait en vrac d'une capacité de 250 gallons.

Le poulailler est maintenant désaffecté; la boutique et la remise à bois fournissent l'espace nécessaire où garer l'outillage agricole.

Chaque année, M. Lapointe apporte quelques améliorations à sa maison. Elle est confortable et aménagée à la moderne: chauffage central, congélateur, laveuse, sécheuse, cuisinière et glacière électriques, etc.

Au cours de l'année, madame Lapointe a tissé une pièce de quarante aunes et trois tapis. Elle confectionne elle-même les vêtements de ses six filles, dont l'aînée a 17 ans. L'unique garçon est âgé de 14 ans; il seconde son père et s'intéresse à la comptabilité.

18 — Philippe TAILLON, St-Prime, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**171.5**	**237.5**	**239**	**124.5**	**81**	**853.5**

Propriété de cent sept acres, presque entièrement en culture, avec deux sources de revenus, l'industrie laitière et l'aviculture; facile à égoutter, la ferme est exploitée au maximum. Le sol franc et argileux n'a aucun besoin de chaux, ni d'azote, ni de phosphore, grâce à des applications massives de fumier de volaille et à l'épandage de deux cents tonnes de calcaire en l'espace de quelques années. Les analyses de laboratoire montrent une légère déficience en potasse. M. Taillon a l'oeil ouvert. Diplômé en agriculture, décoré de la médaille de bronze en 1959 et classé premier au concours de fermes, il s'y connaît en aviculture, sa spécialité, ainsi qu'en industrie laitière et en agriculture générale.

Le cheptel: 33 vaches Ayrshire, dont 12 enregistrées; des 37 jeunes bovins 15 sont enregistrés; 13,500 poulets Patterson et Arbor Acre peuplent la basse-cour.

Les vaches sont inséminées artificiellement. Les rapports du contrôle fédéral indiquent 7,200 livres de lait comme production moyenne du troupeau. La fabrique de Saint-Prime achète le tout.

Au poulailler, les élevages se succèdent à périodes fixes et selon les contrats signés avec l'acheteur. Les coqs sont engraissés comme gros poulets et les poulettes vendues comme poulets de gril. Lors du passage des juges, une expédition de 4,000 gros poulets donnait une moyenne de six livres et demie à l'âge de treize semaines.

M. Philippe Taillon comprend mal que la clôture de ligne doive toujours se placer "un bout de ton côté du fossé et un bout du mien". Il s'est entendu avec ses voisins pour l'installer dans le fossé, ce qui permettra de bien évaser le cours d'eau de chaque côté en économisant un espace appréciable.

M. Taillon a loué d'un voisin ce vaste poulailler moderne à trois étages pour augmenter son débit déjà considérable de produits avicoles: oeufs, gros coqs (6 à 7 lb) et poulets à griller.

Les dépendances principales et secondaires sont couvertes en tôle, entretenues avec soin, blanchies et peinturées, désinfectées au besoin et outillées de façon à économiser le plus de main-d'oeuvre possible.

D'apparence modeste, la maison avec véranda est lambrissée en papier; pelouse, fleurs, haies, arbustes et arbres en rehaussent la valeur.

L'intérieur du foyer a été modernisé. Le chauffage central, la chambre de bain au 2e étage avec toilette au 1er, le congélateur et les nombreux accessoires électriques allègent la tâche de madame Taillon, mère de trois garçons et deux filles en bas âge.

Ne voulant pas marcher à l'aveuglette, M. Taillon tient une comptabilité avec compilation et analyse électronique dans un bureau central.

Monsieur Taillon suit de très près les poussins en éleveuses. Diplômé de l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi, ce jeune cultivateur de trente-neuf ans jouit déjà d'une vaste expérience dans le domaine avicole.

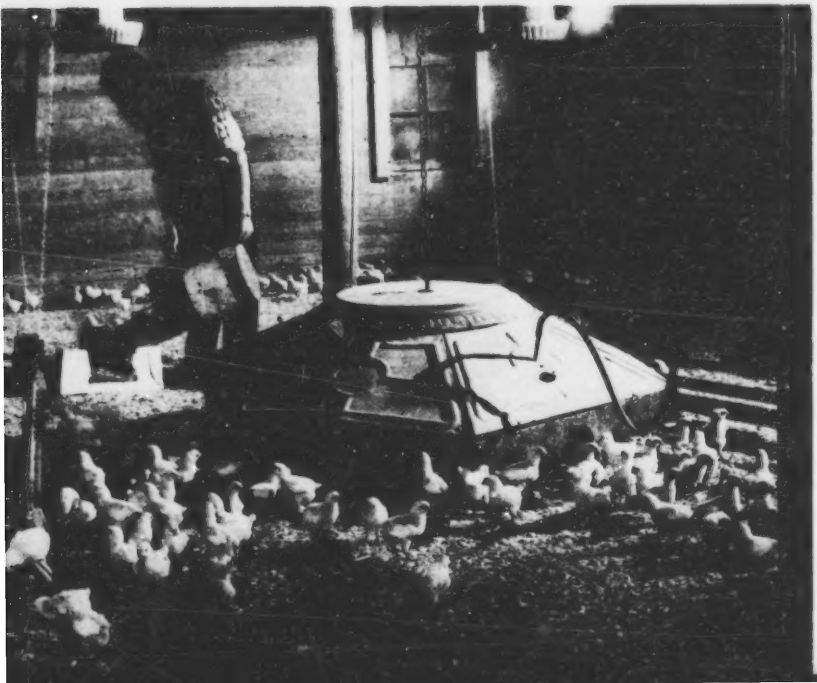

Fr

19 — Eymard LEBLANC, New-Richmond, Bonaventure

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**169**	**242**	**240**	**124**	**78**	**853**

Ferme d'une superficie totale de 180 acres avec la répartition suivante: en culture 100, pâturage permanent 23, en boisé 47, inculte 10. Le sol est léger pour les quatre cinquièmes, organique pour le reste. Sise au carrefour des rangs, la ferme de M. Leblanc est facile à visiter. Quoique en pente, elle se cultive relativement bien et donne de bons rendements lorsque ces terrains reçoivent les soins appropriés. Un champ d'avoine en particulier capte l'attention des juges.

Vétuste, la grange-étable loge tout de même assez confortablement les vingt laitières métissées et les quinze jeunes d'élevage. Les deux taureaux sont

La camionnette de ferme est un outil de tous les jours aux multiples usages. Quand Hervé (Leblanc) a fini de distribuer le lait, il l'utilise même comme bureau.

enregistrés de race Holstein. La production moyenne du troupeau dépasse 7,000 livres de lait dont une partie, soit soixante-quinze pintes par jour, est livrée au détail; la coopérative voisine transforme les surplus.

Bien que rudimentaire, la chambre d'embouteillage est très propre, grâce à l'attention soutenue de madame Leblanc. La remise à instruments, spacieuse et pavée de béton, est la meilleure des dépendances secondaires. L'investissement en outillage de ferme étant assez lourd ($12,000), M. Leblanc a raison de prendre bien soin de sa machinerie.

Le jardin apporte à la famille un revenu substantiel mais difficile à établir; ici comme dans plusieurs cas semblables, il contribue certainement au bon équilibre du budget.

Dix enfants, trois filles et sept garçons, font l'honneur de M. et de Mme Leblanc. Trois d'entre eux sont établis, les autres prennent chaque automne le chemin des écoliers.

La maison est suffisamment spacieuse pour loger avec confort cette belle famille. Quelques pommiers agrémentent la pelouse bien engazonnée et embellie de fleurs annuelles et vivaces. Au milieu des capucines, une statuette de la Vierge apporte sa contribution à la belle apparence extérieure de la demeure.

En 1959, M. Leblanc était décoré du titre de Chevalier de l'Ordre.

20 — Paul-Émile GAGNON, St-Félicien, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**169.5**	**239**	**243**	**127**	**74**	**852.5**

Depuis 1959, M. Gagnon a non seulement travaillé à valoriser son patrimoine mais, par l'acquisition de la ferme voisine, il a saisi l'occasion de l'agrandir. Il est actuellement de 210 acres dont 200 cultivables et de sol argileux.

La ferme est en réorganisation complète. Réadapter les soles, refaire les clôtures, réparer les bâtisses, autant de travaux qui s'imposent. Le concurrent s'y applique de son mieux.

Dépouillés par l'automne, les arbres laissent entrevoir la ferme de M. Paul-Emile Gagnon, à Saint-Félicien, avec sa vaste maison blanche.

La porcherie, le poulailler et la vacherie constituent les trois sources de revenus de l'entreprise. M. Gagnon achète des porcelets à l'âge de quatre et cinq semaines et les développe jusqu'au poids du marché. Les ventes annuelles de ce département sont d'environ 7,500 livres. Le poulailler abrite vingt-deux coqs "Oka 93", quatre cents poules et sept cents poulets. L'an dernier, le concurrent a expédié 10,000 douzaines d'oeufs. Un taureau Ayrshire, 27 vaches et 18 jeunes forment le troupeau. La production moyenne des laitières est de 7,500 livres de lait contenant 3.6% de matières grasses. Tout le lait est expédié à la fromagerie locale.

L'investissement en outillage de ferme est assez lourd. Une moissonneuse-batteuse, une andaineuse, une presse-ramasseuse et une ensileuse s'ajoutent à la liste ordinaire des instruments aratoires.

À l'avenir, M. Gagnon utilisera la vacherie de la ferme voisine qu'il vient d'acquérir. Il projette d'en faire une réfection complète à l'extérieur comme à l'intérieur.

Quelques dépendances secondaires sont désaffectées. Les autres répondent au besoin. Signalons l'existence de trois silos de 12, 13 et 14 pieds par 30.

La maison familiale est confortable et bien aménagée. Quelques arbres l'entourent et contribuent à son embellissement.

Madame fait sa couture; elle seconde son mari pour la comptabilité et le contrôle laitier postal.

Des quatre filles de la famille de cinq enfants, une est mariée, une deuxième est institutrice et la troisième travaille en ville. La plus jeune poursuit ses études et l'unique garçon fait sa versification.

Conscient de ses responsabilités sociales, M. Gagnon sait apporter son concours aux organismes paroissiaux; directeur de la coopérative et de la fédération de l'U.C.C., il est aussi maire de sa paroisse.

21 — Lucien ARSENAULT, Bonaventure, comté de Bonaventure

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**170.5**	**240**	**240**	**125.5**	**76**	**852**

M. Arsenault exploite un domaine formé de trois lots: un situé dans le deuxième rang, à trois milles et demi de sa demeure, un autre dans le cinquième et le dernier dans le sixième. La superficie totale est de 338 acres, dont 94 en culture. Le sol est de texture franche.

Les récoltes de grande culture se succèdent selon un cycle de quatre ans. Le pâturage comprend quatre champs rajeunis à tour de rôle. Le concurrent achète annuellement trois à quatre tonnes de 4-24-20 ou de 6-12-12 et épand environ cent verges cubes de marne.

Le montant investi dans l'outillage agricole s'élève à près de $6,000.

La porcherie montre des recettes de $1,100 et la vacherie de plus de $3,200.

La maison de M. Arsenault ne manque pas de pittoresque avec ses deux corps de logis de même style mais de formats différents, situés au ras du sol et qui semblent à peine reliés entre eux.

M. Lucien Arsenault conduit une moissonneuse-batteuse qui appartient à un voisin et que ce dernier loue à d'autres voisins.

Afin d'augmenter ses revenus, M. Arsenault fait l'élevage du veau pour la boucherie. La production moyenne par vache est de 5,300 livres de lait. Un bon taureau enregistré de race Holstein est à la tête du troupeau croisé composé de onze laitières et seize génisses.

La remise à machines avec son aplatisseur de grains et servant de boutique mérite une mention. Un chariot à fumier d'acquisition récente complètera l'équipement de la grange-étable. Celle-ci est propre et fraîchement blanchie. De robustes rosiers s'agrippent à la galerie qui entoure la maison, lambrissée de bardeaux d'asphalte et ombragée d'arbres. Une fraisière et quelques pommiers bornent le jardin familial.

M. Arsenault est directeur de la coopérative et président du syndicat d'amélioration des fermes.

Deux filles de quinze et huit ans et un garçon de douze ans font la joie de la famille.

22 — Lucien RIOUX, St-Simon, Rimouski

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**168.5**	**237**	**241**	**123**	**82**	**851.5**

Lauréat de la médaille de bronze en 1954, M. Rioux cultive 72 acres de terre, partie des 106 qui composent la superficie totale de sa ferme. La nature du sol y est très variable; argileuse sur 25 acres, elle devient franche sur 29, légère sur 12, plus un peu de terre noire. Cette diversité favorise la culture des légumes et le concurrent sait en tirer profit. Le domaine est en outre incommode à cultiver. En arrière des bâtisses, un ravin très abrupt; en avant, la route nationale; à quelque distance passe la voie ferrée et pour atteindre facilement un autre lopin, il faut parcourir environ quatre milles.

Pour tirer de la diversité des sols de sa ferme, M. Rioux cultive chaque année quelques acres de pommes de terre, de carottes, de choux et de tomates. Il a su trouver un excellent marché pour ses légumes.

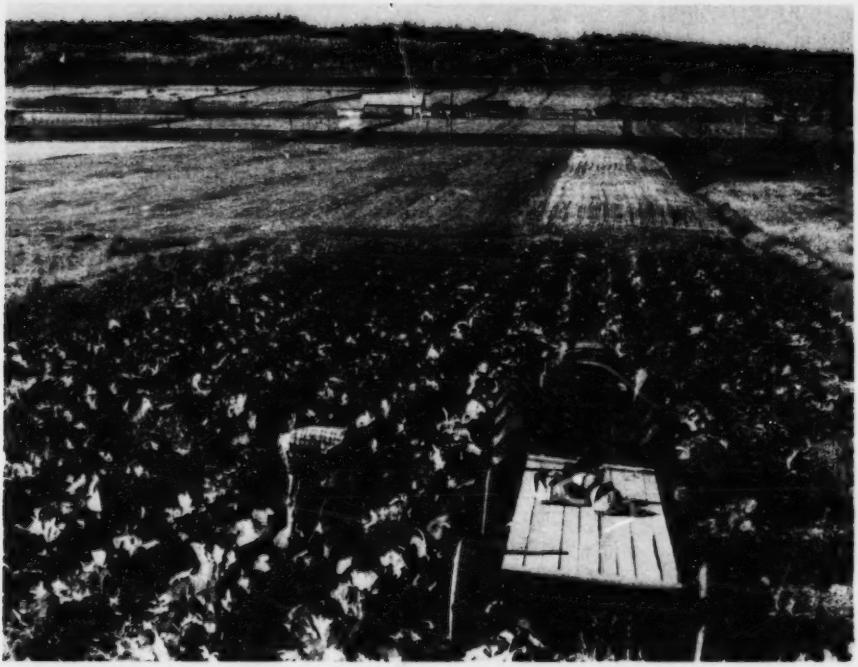

Une vue d'ensemble de la ferme principale, coupée par la voie ferrée, la route et des coulées profondes derrière les bâtisses. Un cran rocheux, à l'arrière-plan, est resté boisé.

Producteur de bovins, de moutons et de porcs destinés à la reproduction, M. Rioux est bien connu des éleveurs. Dix verrats et quatre taureaux reproducteurs sont sortis de ses troupeaux l'an dernier. Des onze vaches Ayrshire enregistrées, une est de la catégorie Très Bonne et cinq de la catégorie Bonne Plus. Les rapports R.O.P. établissent à 8,000 livres de lait la production moyenne de ce troupeau. Les lignées Alderwood et Salty prédominent et les onze sujets d'élevage sont bien développés et de bonne conformation. Les huit brebis et agneaux sont de race Leicester; les trois truies avec leurs vingt-cinq porcelets sont de race Yorkshire. Dindonneaux, poules et lapins complètent le cheptel.

L'outillage de ferme répond au besoin de l'entreprise avec un investissement d'environ $5,000.

La grange-étable renovée et bien éclairée est pourvue d'un chariot à fumier. Quelques arbres entourent la maison. Ces deux constructions sont lambrissées en papier imitation de brique, ce qui en rehausse l'apparence.

Agés d'un à quatorze ans, sept des huit enfants sont d'âge scolaire. Cette belle jeune famille ne laisse guère de temps libre à madame Rioux qui s'acquitte admirablement bien de sa tâche.

Avec l'esprit d'initiative et l'ardeur au travail que dénotent déjà les six garçonnets, la réussite de M. Rioux semble assurée.

23 — Théophile THÉBERGE, St-Simon, Rimouski

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**168**	**231**	**238**	**131**	**83**	**851**

La grange-étable de M. Théberge est sans contredit la plus luxueuse de toutes celles visitées lors du concours. Pourvue d'un équipement des plus modernes, elle abrite en plus des bovins, la laiterie, les instruments aratoires et la bergerie, le tout complété d'une fumière facile à vider. Avec raison, M. Théberge prend bien soin de cette construction aux usages multiples. Egalement bien entretenues sont les dépendances secondaires, les clôtures, la pelouse et les fleurs qui les entourent. Haute et à toit plat, la demeure ancestrale est lambrissée de papier-brique. Quelques arbres y apportent fraîcheur et agrément.

Traversée par la route 10, la ferme est d'une étendue totale de 175 acres dont 125 en culture. Deux collines délimitent les champs à leurs extrémités et malgré le travail d'épierrement exécuté par le concurrent, des tas de roches nuisent encore aux travaux de la ferme et à son égouttement.

La récolte des pommes de terre chez M. Théophile Théberge. La pente est si abrupte que le tracteur ne peut ouvrir le sillon qu'en descendant. On distingue dans les champs quelques tas de roches que M. Théberge n'a pu encore enfouir.

Grégoire et Jean-Pierre prêtent main-forte aux adultes pour la récolte. Jean-Pierre lui-même fait ce qu'il peut. C'est le meilleur temps pour user le vieux linge.

Le terrain réservé au pâturage (30 acres) est divisé en deux parcelles rajeunies et fertilisées au besoin. Les autres cultures suivent un cycle de rotation de quatre ans. Le brome et la luzerne ajoutés au mélange B augmentent les rendements des fourrages.

M. Théberge fait l'élevage des bovins, des moutons, des porcs et garde quelque soixante-quinze poules pour le besoin de la famille.

De race Ayrshire, les dix-sept laitières ont à leur crédit un indice de production de 120 pour le lait et 125 pour le gras. La laiterie de Saint-Eloi transforme la crème; le lait écrémé fournit un supplément de protéine économique aux porcs.

Les moutons, 8 brebis et 5 agneaux, sont de race Leicester; les porcs, 4 truies et 22 porcelets, de race Yorkshire.

Le concurrent surveille lui-même sa comptabilité et les entrées sont à jour. L'an dernier, les recettes se totalisaient à $7,261.13

En plus de prendre soin de ses trois garçons âgés respectivement de 15, 12 et 4 ans et d'entretenir une maison de douze pièces. Mme Théberge trouve du temps pour le tissage, la broderie et la couture de fantaisie.

Dans ce patrimoine familial, choses anciennes et agréments modernes voisinent en parfaite harmonie.

24 — François BOIVIN, Baie-St-Paul, Charlevoix

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**171**	**237.5**	**239.5**	**124.5**	**78**	**850.5**

Propriétaire de deux lots voisins d'une superficie totale de 170 acres, M. Boivin en cultive 120 dont les deux tiers sont de sol léger. Depuis quinze ans, il utilise pour l'épierrement le maximum des heures octroyées à la machinerie lourde en location à cette fin. Le terrain a été analysé et chaulé à la grandeur; depuis cinq ans, le concurrent fertilise à raison de 250 livres de 4-24-20 à l'acre. Le cycle de rotation des cultures est de quatre ans, y compris le pâturage.

Le cheptel est très diversifié: 1 poulain, 1 taureau Ayrshire classé "A", 15 laitières croisées, 5 sujets en croissance, 1 bélier Cheviot, 30 brebis, 24 agneaux, 1 verrat, 7 truies, 9 porcelets, 25 poules, 100 poulets et 12 dindes.

En descendant des champs, il semble bien que les lourdes charges de foin et de grain entreront d'elles-même dans la "batterie". Dans la disposition de la grange à pont, M. Boivin a su tirer parti de la configuration du terrain.

La valeur-argent approximative du domaine est de $15,000 incluant $4,000 pour l'outillage de ferme.

Les revenus dépassent quelque peu les $5,000 avec la vacherie et la porcherie comme sources principales. Il convient de mentionner la bleuetière. D'une étendue de quatre acres, une partie est brûlée en temps jugé opportun. Les essais de fertilisation qui ont été faits ne semblent pas avoir donné de résultats concluants.

Lambrissée et couverte en tôle, la grange-étable est bien éclairée et de belle apparence. Un silo de 12′ x 24′ s'y adosse et une porcherie la prolonge à son extrémité sud. La laiterie est en construction.

Plus ancienne, mais encore solide, la maison peinte en blanc est entourée de quelques pommiers plus décoratifs que productifs. À l'intérieur, le foyer est confortable et pourvu des commodités modernes.

M. et Mme Boivin ont raison d'être fiers de leur belle famille de huit enfants dont trois sont mariés et demeurent à l'extérieur. Un garçon est en versification; deux filles sont institutrices et les deux autres poursuivent leurs études.

Coincées entre le fleuve Saint-Laurent et les Laurentides, les fermes de la région de Baie-Saint-Paul arrachent à la montagne boisée des parcelles de culture. Le bétail de M. Boivin broute un tapis de verdure dont le défrichement et l'érochage ont coûté cher de temps et de sueurs.

LAURÉATS
DE LA

MÉDAILLE DE BRONZE

1964

Monsieur Louis-Joseph Jean de Chicoutimi, classé premier parmi les détenteurs de la médaille de bronze et du titre de chevalier de l'Ordre du Mérite agricole.

1 — Louis-Joseph JEAN, Chicoutimi

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**171**	**237**	**240**	**125**	**76.5**	**849.5**

Cette ferme d'une superficie de 170 acres, dont 110 cultivées, pâturages compris, est formée de quatre lopins distants d'un quart de mille à deux milles. Des ravins la sillonnent ici et là, mais le terrain plat est très fertile et produit abondamment céréales et herbages. Le pâturage, divisé en quatre parcelles, est fertilisé à tous les deux ans avec des engrais chimiques de formules basées sur l'analyse du sol. Il est avantageusement situé près des bâtiments, dans un champ coupé par un ravin. Chaque parcelle, rajeunie à tour de rôle, reçoit une application d'engrais chimiques et est ensemencée d'avoine, comme protection d'un mélange fourrager comprenant du mil, du brome, du trèfle rouge, du Ladino ou du lotier.

En somme, la productivité de cette ferme atteint un haut niveau, conséquence de la fertilisation et de l'amendement du sol.

M. et Mme Louis-Joseph Jean et leurs deux diablotins: bébé Christian et René. Diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, monsieur Jean prend part à un concours de fermes depuis deux ans.

Vingt-huit vaches de type Holstein et vingt-cinq génisses de différents âges composent le cheptel laitier. Un taureau loué pour trois ans de Laurent Gauthier, éleveur réputé de Saint-Hyacinthe, donne le service. C'est déjà un signe précurseur de la qualité des descendants. Les vaches ont présentement à leur crédit une moyenne de 7,500 livres de lait. Cette production va à une laiterie de Chicoutimi qui paie, selon un quota déterminé, $5.10 du cent livres de lait.

La ferme de M. Jean a impressionné les juges par la tenue impeccable des constructions et la propreté de ses abords.

René est très accueillant pour les visiteurs. Veut-il attirer l'attention sur la ferme de son père, qui a remporté un si beau succès, ou sur sa propre frimousse qui en vaut bien la peine? Lui seul le sait. Et puis, il a quatre ans et est le plus vieux des garçons. Ca donne des droits.

"Les petits cadeaux entretiennent l'amitié" et "ventre affamé n'a pas d'oreilles". Mais les carottes seraient plus appétissantes si René n'était pas si près; et comment n'avoir pas d'oreilles et s'appeler Jeannot lapin?

La grange-étable, solide et spacieuse, est équipée d'un écureur mécanique et du système de ventilation contrôlée. À quelques pieds, c'est la laiterie sanitaire, pourvue d'un appareil de refroidissement, de l'eau chaude et de l'eau froide.

Le garage double abrite une boutique richement outillée. Elle permet au propriétaire de voir lui-même aux travaux d'entretien et de réparation.

La maison, récemment rénovée, a belle apparence. Chauffage central, congélateur, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse sont autant de commodités propres à faciliter la tâche de la ménagère.

M. Jean, diplômé de l'école d'agriculture de Chicoutimi, participe au concours de fermes depuis deux ans. C'est un jeune à l'esprit ouvert qui veut parfaire les connaissances de sa profession. Il est parfaitement secondé par sa charmante épouse, mère de deux bambins rayonnants de santé.

2 — Marcellin LAPOINTE & FILS, Jonquière

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**169.5**	**232.5**	**238.5**	**131.5**	**77**	**849**

M. Lapointe exploite, avec son fils Charles-Edouard, un domaine de 250 acres, dont 150 cultivées et soumises à une rotation de quatre ans. Au départ, les champs sont plans sur une longueur de cinq à six acres, puis c'est un coteau rocheux au-delà duquel la topographie devient ondulée jusqu'à l'autre extrémité de la ferme. En dépit de l'enfouissement de plusieurs mille pieds de drains et de travaux de remplissage, les pluies prolongées endommagent les cultures dans les baissières. Il n'en reste pas moins que le grain et le foin ont assez belle apparence partout où il n'y a pas d'excès d'eau. Divisés en cinq parcelles, les pâturages sont rajeunis chaque année d'un quart de leur superficie. Les vaches broutent l'avoine semée en couverture des plantes fourragères à base du mélange "B". Outre la fumure, le concurrent applique du calcaire et des engrais chimiques.

Le troupeau de type Holstein compte deux taureaux et quarante vaches. Ce sont des animaux passablement améliorés. Un des reproducteurs mâles provient du troupeau de Philippe Pépin, de Warwick. D'après la formule d'inscription au concours, les vaches donneraient en moyenne 9,000 livres de lait. Plus de la moitié de la production est payée au prix du lait de consommation. C'est dire que la vacherie rapporte un revenu brut intéressant.

M. Lapointe a mérité une médaille en reconnaissance de la qualité de son lait. Ce n'est pas étonnant quand on voit la propreté qui règne partout: à la laiterie pourvue d'un réfrigérateur, d'eau chaude et d'eau froide; à l'étable fraîchement blanchie, au pavé gratté et balayé, équipée d'un écureur mécanique et de la ventilation contrôlée.

Le boisé rapporte une somme additionnelle de $1,000 aux revenus de l'entreprise.

Claire et très spacieuse, la maison ne manque de rien en fait de commodités. M. Lapointe occupe le premier étage et Charles-Edouard le second. Ce jeune ménage, très sympathique, a un avenir très prometteur en prenant la succession du patrimoine familial, mis en valeur par le grand-père. Un mignon bébé apporte de la gaieté au foyer. M. Lapointe, père, a lui-même une nombreuse famille, sept filles et six fils qui occupent tous des situations enviables.

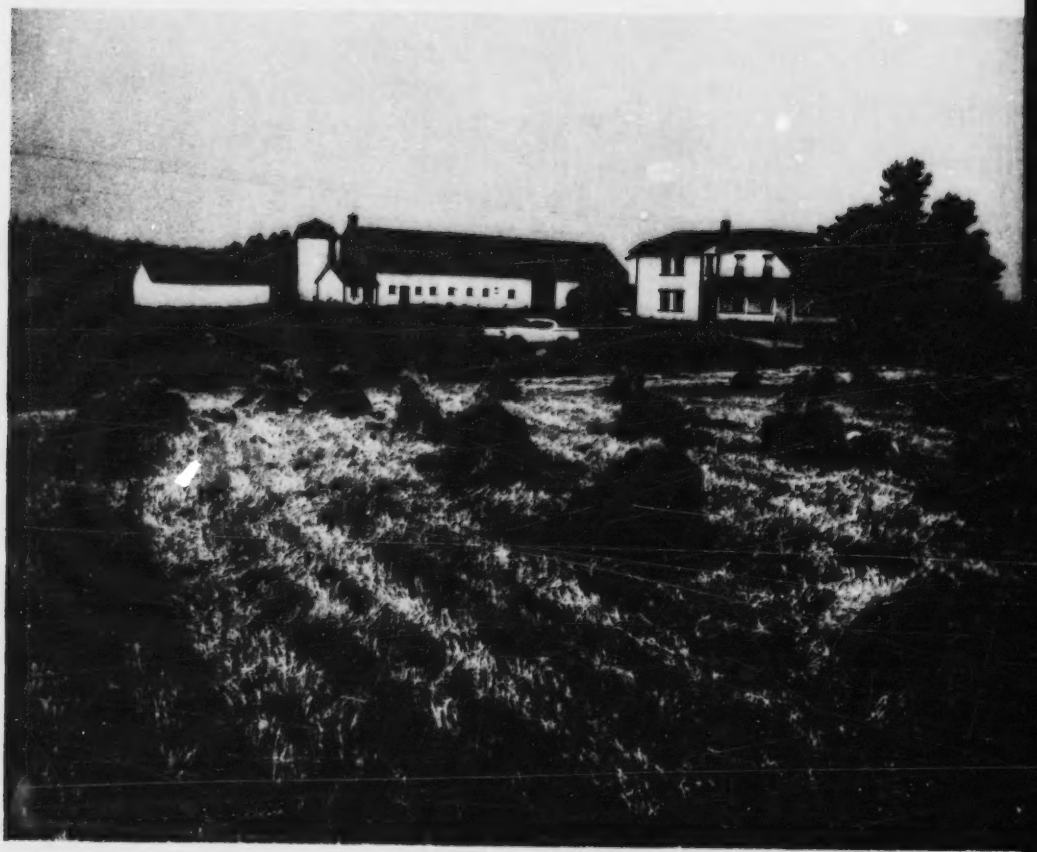

M. Marcellin Lapointe cultive, avec son fils Charles-Edouard, une ferme de deux cent cinquante acres dont cent cinquante sont en culture. L'allure des constructions reflète l'esprit de travail et d'ordre des propriétaires. Le père habite le premier étage de la vaste maison; le second, aménagé de façon très moderne, est réservé à la petite famille de Charles-Edouard qui compte déjà un charmant héritier.

3 — Georges MARTIN, Ste-Croix, Lac St-Jean

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167.5**	**237.5**	**240.5**	**124**	**79**	**848.5**

Inscrit au concours de fermes, M. Martin se tire d'affaire, grâce à ses aptitudes pour la culture et l'élevage des animaux et à son habileté à écouler profitablement ses produits. Il sait utiliser au mieux le sol dans sa ferme accidentée par endroits et sillonnée de ravins. Ces parties difficiles, il les garde en pâturage, quitte à les fertiliser et à les ensemencer périodiquement de plantes fourragères. Le foin et le grain viennent relativement bien dans les platins

Dans la région du Lac Saint-Jean, à cause du mauvais temps, la saison des foins s'est prolongée tout au long du mois d'août. M. Martin conduit un train de balles vers la grange.

Membre assidu du Club des jeunes éleveurs, Jean enseigne à sa génisse Holstein un minimum de tenue pour l'exposition prochaine.

au sol très fertile. Un usage plus généreux de calcaire et d'engrais chimiques en accroîtrait sûrement la productivité. Les cultures couvrent 138 acres sur une étendue totale de 200 acres.

M. Martin a su trouver accès au marché du lait nature, ce qui lui a permis d'augmenter considérablement le revenu de la vacherie. Son troupeau compte présentement un taureau de race Holstein, vingt-huit vaches et vingt-trois génisses de différents âges. Les vaches produisent une moyenne de 8,000 livres de lait par année.

Une grange-étable équipée d'un écureur mécanique et d'un ventilateur électrique, une laiterie pourvue d'un bassin refroidisseur, approvisionnée d'eau chaude et d'eau froide, voilà autant de moyens permettant à ce concurrent de produire un lait sain et partant de conserver son marché pour le lait nature.

La ferme est assez bien outillée, sans mise excessive de capital, car M. Martin utilise les machines les plus coûteuses en société avec son frère qui est en même temps son voisin. Voilà un genre de coopération très profitable par la réduction des frais de mécanisation.

M. Martin n'a pas omis de doter la maison d'une foule de commodités, ce qu'apprécie grandement madame Martin, mère de deux fillettes et de deux garçonnets. L'ordre et la propreté qui règnent dans chacune des pièces reflètent ses qualités remarquables de maîtresse de maison.

4 — Pierre-Paul GAUDREAU, St-Ulric, Matane

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167.5**	**237**	**240.5**	**124**	**79**	**848**

M. Gaudreau, dans la force de l'âge puisqu'il a 34 ans, se fait un bon salaire dans l'exploitation de sa ferme de 115 acres, parce qu'il met en pratique les méthodes modernes de culture et d'élevage. Il fait d'abord produire ses champs d'une façon remarquable, bien que leur fertilité ne soit pas inépuisable. C'est qu'il sait en prévenir les carences telles que l'acidité et le manque d'éléments nutritifs, par l'incorporation de calcaire, d'engrais de ferme bien conservé, complété par des engrais chimiques, ces derniers à raison de sept à huit tonnes par année. S'occupant exclusivement d'industrie laitière, il s'est rendu compte que le soin des pâturages était d'importance primordiale. Ces derniers sont divisés en cinq parcelles qu'il fertilise régulièrement au fumier ou aux engrais chimiques de la formule 4-24-20. Comme plantes fourragères, il sème le mélange A du Conseil des semences, enrichi de trèfle Ladino. L'avoine est broutée ou récoltée pour le grain. Il n'est pas étonnant alors qu'une acre suffise amplement à une unité animale, que l'avoine produise plus de cinquante minots à l'acre et que les prairies donnent deux tonnes et plus de foin, riche en légumineuses, de la luzerne en particulier.

La grange-étable, de dimensions imposantes, est munie d'un système de ventilation contrôlée et d'un écureur automatique. Le haut est lambrissé de tôle d'aluminium et le bas, de bardeaux de "cèdre".

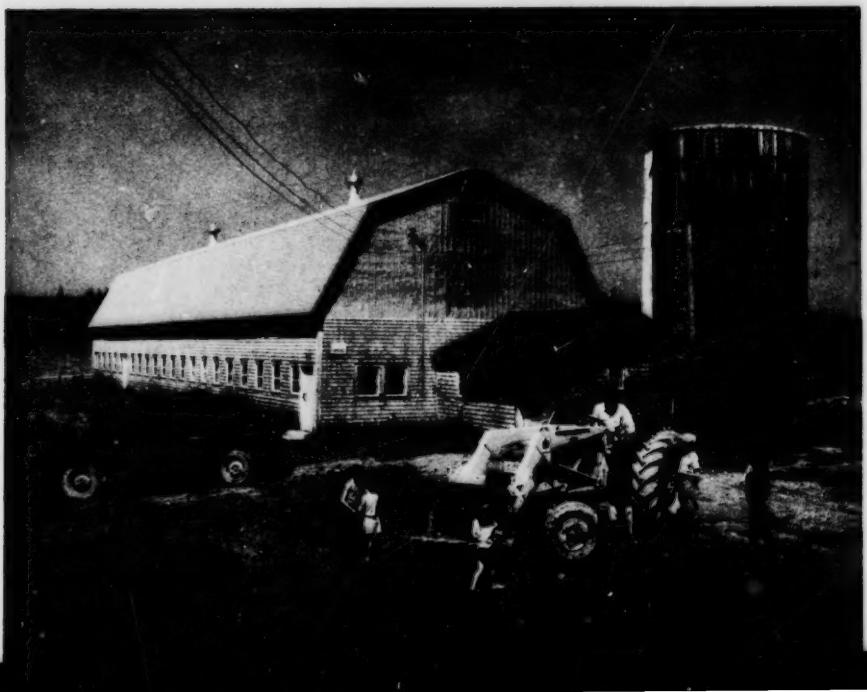

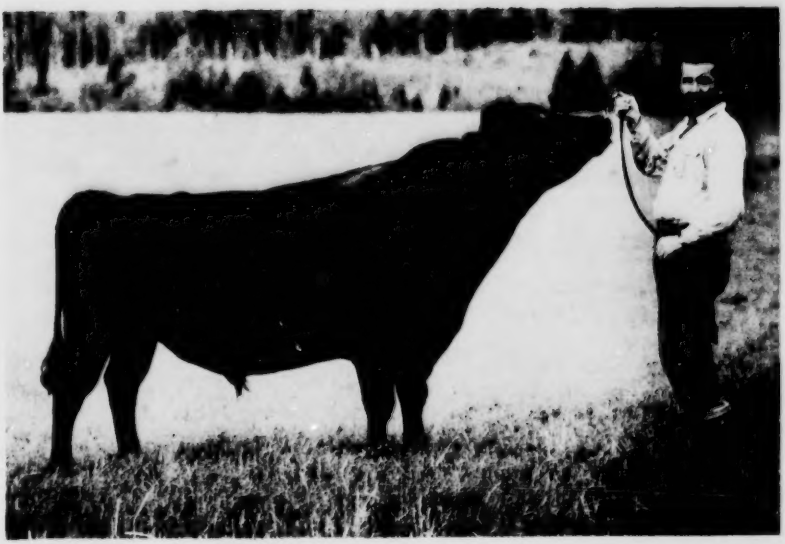

Un excellent taureau de race. M. Gaudreau possède 68 têtes de bétail Canadien, l'un des meilleurs troupeaux de cette race de tout le Bas-Saint-Laurent. Il n'a pas remporté cette année les succès habituels à l'exposition de Rimouski; mais il compte reprendre son rang l'an prochain.

Il faut évidemment des animaux aptes à consommer ces récoltes profitablement. C'est le cas chez M. Gaudreau qui s'est formé un troupeau de race canadienne de belle valeur. Il comprend deux taureaux, trente-quatre vaches et trente-deux sujets en croissance. Seulement sept taures et un nombre égal de vaches ne sont pas enregistrées. Selon les rapports du R.O.P., l'indice de la production (B.C.A.) est aussi élevé que 115 pour le lait et 120 pour la matière grasse. Lors de l'inspection du troupeau, deux vaches furent classées excellentes, onze, dans la catégorie Très Bonne et trois, dans la catégorie Bonne.

Une étable équipée d'un écureur mécanique et de la ventilation contrôlée abrite ces animaux. Un silo de 14 x 28 pieds s'y adosse. La laiterie est une annexe communicante, pourvue d'un appareil de refroidissement à jets, de l'eau chaude et de l'eau froide. Les gobelets trayeurs de la machine à traire trempent dans une solution désinfectante, indice des précautions hygiéniques que prend le propriétaire.

M. Gaudreau a mécanisé en vue de l'économie de main-d'oeuvre. L'outillage comprend, en sus des instruments ordinaires, un tracteur, une presse-ramasseuse, une fourragère, un semoir à disques, une lieuse à grains et un épandeur à fumier.

M. et Mme Gaudreau ont en main une entreprise très prometteuse. Ils peuvent caresser l'espoir de connaître une parfaite sécurité et d'être en mesure de faire instruire leurs six enfants, trois gentilles fillettes et trois vigoureux garçonnets. La médaille d'argent reconnaîtra probablement leur mérite accru dans un prochain concours.

5 — Placide BRISSON, Notre-Dame-du-Nord, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**169.5**	**230**	**241**	**131**	**76**	**847.5**

M. Brisson exploite une ferme plane d'une superficie de 170 acres et divisée en deux lopins distants de trois quarts de mille. Le sol, très fertile, ne donne pas toute sa mesure, à cause du défaut d'égouttement. Cette lacune favorise singulièrement la croissance des mauvaises herbes. Les cultures comprennent 45 acres de grains, 85 de prairies et 40 de pâturages. Ces superficies sont inté-

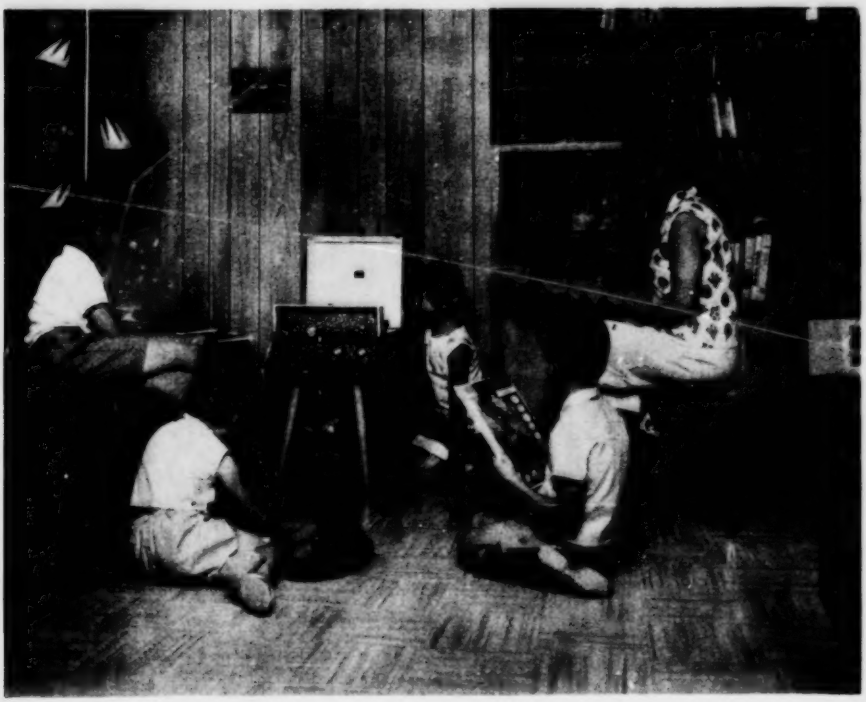

Pendant que Laurette, Fernande, Jeanne-d'Arc et Gaston écoutent un air de Félix Leclerc, Mme Brisson prête l'oreille malgré elle. Monsieur Brisson a refait toutes les pièces de la maison avec autant de succès que ce living-room.

grées à la rotation générale de quatre années. Jusqu'ici, les champs n'ont pas reçu de calcaire ni d'engrais chimique. Il serait possible, par des procédés améliorés de culture, de doubler la production de cette ferme.

M. Brisson s'occupe d'industrie laitière et d'aviculture. Il garde présentement 22 vaches et 35 jeunes d'élevage de race Holstein. Les rapports du contrôle postal montrent une production moyenne de 7,500 livres de lait par vache. Huit vaches sont classées B.P., huit B. et une passable. C'est dire qu'il reste une sélection rigoureuse à faire, surtout en ce qui concerne la taille et la conformation. La basse-cour se compose de 125 poules hybrides et de 150 poulettes Light-Sussex.

M. Brisson a lui-même construit la plupart des bâtiments: une grange-étable solide, fraîchement blanchie à l'intérieur et à ventilation contrôlée; une laiterie pourvue d'un refroidisseur à jets; un poulailler d'une capacité de deux cents pondeuses; un hangar avec boutique parfaitement outillée; enfin une coquette maison, revêtue à l'extérieur de stuc blanc et comportant à l'intérieur toutes les commodités souhaitables. Le sous-sol est fini, ce qui a permis d'y installer le congélateur et la buanderie. Madame Brisson, mère de cinq filles, et d'un nombre égal de garçons, a certes l'occasion d'apprécier toutes les commodités que son mari a mises à sa disposition. Très adroite, elle initie ses jeunes filles aux arts ménagers, à la couture, au tricot et à la broderie. L'aînée de ses filles commencera sa carrière d'institutrice à l'automne, alors que son frère, âgé de 18 ans, est inscrit à l'école technique d'Amos.

Quoique très occupé à la ferme, M. Brisson occupe plusieurs fonctions publiques, en particulier celles de commissaire, de directeur de la caisse populaire et de secrétaire du syndicat paroissial de l'U.C.C.

6 — Marcel CLOUTIER, Guérin, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167**	**233**	**240**	**127**	**80**	**847**

Disposant d'un domaine de 360 acres, dont 275 cultivées et 50 en friche, M. Cloutier a chosi de se livrer à l'industrie laitière et à l'engraissement de bovins de boucherie croisés Holstein. Son troupeau comprend présentement un taureau de race Holstein, 30 vaches et 65 bouvillons et génisses de différents âges. Il vend les jeunes destinés à l'abattoir à l'âge de 18 mois. Ses vaches ont à leur crédit une production moyenne dépassant 7,000 livres de lait par tête.

Une vaste grange-étable (dont on voit à peine la moitié) et une maison capable d'abriter une famille nombreuse. Le domaine de M. Cloutier couvre une superficie de trois cent soixante acres dont deux cent soixante-quinze ont été ouvertes à la culture.

Il produit exclusivement des céréales et des herbages, selon un cycle de quatre années, un an en grains et trois en prairies. Il lui reste des améliorations à parfaire, afin de mettre le sol en état de produire au maximum. C'est ainsi qu'il se propose de faire un usage plus généreux d'engrais chimiques et de calcaire et de drainer les parties où l'eau fait des dégâts. L'an dernier, il a récolté 3,300 minots de grains d'une superficie de 60 acres et 250 tonnes de foin de 140 acres. Il projette d'adopter une rotation spéciale pour la culture de ses pâturages, croyant avec raison qu'il est possible de garder une unité animale à l'acre. Produire plus d'herbages et en améliorer la qualité, voilà bien le chemin tout indiqué pour abaisser le plus possible le coût de la livre de lait et de viande. C'est devenu pour lui un impératif économique, en regard du capital de $12,000 investi au poste de la mécanisation.

La vacherie est solide, propre, confortable et munie de la ventilation contrôlée. Deux bâtisses servent de stabulation libre, l'une de 24 x 30 pieds, la seconde de 30 x 40 pieds.

La maison comporte les améliorations nécessaires au confort. Jeunes tous les deux, M. et Mme Cloutier sont à la tête d'une entreprise d'envergure, qui leur assurera la prospérité, pour peu qu'ils s'accordent au rythme de l'évolution de l'agriculture contemporaine. Une fillette et trois garçonnets égaient leur foyer.

7 — Raoul BÉLANGER, St-Placide, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167.5**	**236**	**240**	**127**	**76**	**846.5**

Ferme de 350 acres, comprenant trois lots et cultivée sur 200 acres, en vue de la production de céréales et d'herbages, selon un cycle de trois ans. Les rendements dépassent largement la moyenne, grâce à la fertilité du sol et à l'usage raisonné des engrais et des amendements calcaires. Cultivés à long terme, les pâturages sont rajeunis au besoin. Douze acres ont été ensemencées d'avoine au printemps, avec mélange fourrager contenant du mil, des trèfles rouge, Alsike et Ladino.

Le visiteur qui, en juillet, aurait refusé d'aller admirer ce champ de blé se serait fait un ennemi personnel de M. Bélanger. Et le coup d'oeil en valait la peine. M. Bélanger en fera de la semence. Les demandes sont déjà nombreuses.

L'avoine, coupée verte, servira à faire le plein d'un silo de 12 x 24 pieds. Le regain constituera un excellent pâturage auxiliaire. Deux acres et demie de patates et de choux de Siam méritent une mention spéciale.

Assez bon troupeau laitier, composé d'un taureau de race Holstein, de vingt-sept vaches et de trente-quatre jeunes d'élevage croisés. La production du lait dépasse la moyenne de 7,000 livres par vache.

M. Bélanger s'intéresse aussi à l'industrie porcine, gardant six truies portières. En juillet, il y avait cent dix porcelets destinés à l'engraissement. La vente de porc a atteint 12,000 livres l'an passé. Lors de la vente, presque tous les porcs entrent dans la classe "A". M. Bélanger prétend que cela provient de la ration, composée d'un mélange d'avoine et d'orge moulues, complété par du lait écrémé et des choux de Siam. Avec de la moulée équilibrée, dit-il, seulement 50% de mes porcs se classent "A".

Les bâtiments sont modestes, bien que suffisant présentement aux besoins de l'entreprise. Quant à l'outillage, il comporte les instruments ordinaires, plus un tracteur, un semoir à disques, des épandeurs à fumier, à engrais chimiques et à chaux.

M. Bélanger a installé lui-même tous les accessoires d'utilité indispensables dans la demeure sans luxe, mais spacieuse et confortable. Il remplit les fonctions de marguillier, de directeur de la coopérative et du syndicat d'insémination artificielle. Sa famille compte quatorze enfants, huit filles et six fils. De ce nombre, dix poursuivent leurs études, un fils est menuisier, un autre travaille à la ferme et deux filles demeurent au foyer.

8 — Jean-Arthur MARTIN, Ste-Croix, Lac St-Jean

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167**	**231**	**240**	**127**	**81**	**846**

Cette ferme d'une superficie de 175 acres, dont 138 cultivées, est formée d'un sol très fertile, mais coupée de nombreux ravins. L'insuffisance d'égouttement en diminue la productivité en plusieurs parties. Là où le sol est convenablement assaini, le foin et les céréales viennent à merveille. M. Martin a entrepris plusieurs améliorations qu'il mènera sûrement à bonne fin, à titre de participant au concours de fermes. Il a commencé à cultiver les pâturages en rotation spéciale, à les fertiliser et à les amender. Cette initiative s'avérera rémunératrice, d'autant plus que l'industrie laitière constitue la grande source de revenus de l'entreprise.

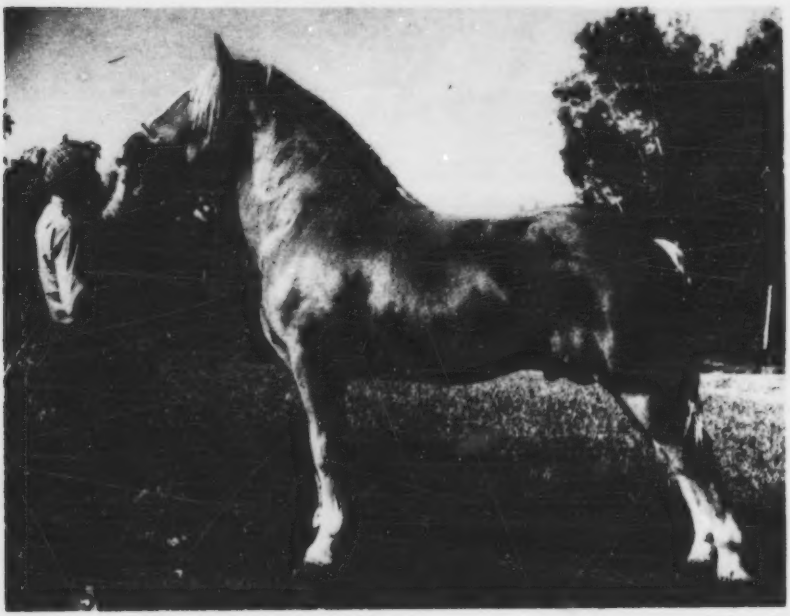

Prince Jay Junior (12349), un superbe étalon Belge de trois ans, qui vient de faire son apparition à la ferme. Il appartenait à un frère de M. Martin, décédé au cours du printemps.

Des neuf enfants de la famille, c'est Edith (Catou) qui a hérité de Mickey. Les autres respectent ce droit de propriété. Vous voulez savoir où est Mickey? Demandez à Catou.

Un taureau Holstein, vingt-six vaches, dix taures et quatorze veaux composent le cheptel. Les vaches, dont trois enregistrées, sont d'assez bonne conformation et ne manquent pas d'aptitudes laitières, si l'on en juge par les rapports du contrôle postal. Environ 75 % du lait est vendu en nature. La vacherie rapporte donc un revenu brut d'importance. Aussi, M. Martin a-t-il pris les mesures pour produire un lait de bonne qualité. Il a installé un écureur mécanique et la ventilation contrôlée dans l'étable et doté la laiterie attenante de l'eau chaude et froide et d'un refroidisseur de lait en vrac.

L'outillage de ferme est très complet, sans avoir requis un investissement exagéré, grâce à l'usage en commun de plusieurs instruments dispendieux. Ainsi, plusieurs cultivateurs se sont groupés pour l'acaht d'une moissonneuse-batteuse automotrice. M. Martin utilise en commun avec son frère la presse-ramasseuse, le conditionneur à foin, le convoyeur, le semoir à disques et quelques autres machines. Voilà un excellent moyen de profiter des avantages de la mécanisation, tout en ne chargeant pas la ferme d'un fardeau trop lourd.

M. et Mme Martin ont une belle famille de neuf enfants, sept filles et deux fils, dont les âges s'échelonnent de huit à dix-huit ans. Les accessoires modernes ont naturellement leur place dans un pareil foyer, afin d'alléger la tâche de la mère. Il n'est donc pas étonnant que Mme Martin ait à sa disposition presque toutes les commodités d'un bon logis de ville: cuisinière, congélateur et glacière électriques, chambre de toilette complète, chauffage central, lessiveuse et sécheuse. M. Martin considère avec raison que l'aménagement de la maison doit aller de pair avec celui de la ferme.

9 — Jean-Armand BEAULIEU, St-Ulric, Matane

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166**	**236**	**242**	**126.5**	**75**	**845.5**

M. Beaulieu, jeune homme de 28 ans, acheta en 1957 la ferme paternelle d'une superficie de 349 acres, dont 125 cultivées en rotation de quatre années. Il s'applique à tirer le plus possible des champs au moyen de l'épandage de calcaire et d'engrais chimiques et aussi de l'application de tous les procédés recommandables de culture. Les grains, qui ont reçu leur part de fertilisation, sont prometteurs, la luzerne s'établit graduellement dans les prairies; les pâturages, divisés en cinq parcelles, fournissent une abondance d'herbe à base de mil, de luzerne et de Ladino. Nul doute que la productivité du sol s'accroîtra d'année en année, à mesure que les améliorations en cours seront complétées.

Faisant mine de boire, Jean-Armand veut peut-être savoir ce que se racontent ces dames, Mme Omer Beaudoin (casquette blanche) et sa femme, pendant qu'un petit neveu écoute sagement.

M. Beaulieu achève la construction d'une porcherie. Il a acheté en 1957 la ferme paternelle, d'une superficie de trois cent quarante-neuf acres, dont cent vingt-cinq en culture.

M. Beaulieu est aussi soigneux en ce qui concerne le bétail que le fonds de terre. Il s'est rendu compte que ce n'est pas tout de produire de grosses récoltes, si les animaux n'ont pas les qualités voulues pour les consommer profitablement. Son cheptel laitier de race Ayrshire comprend un taureau, dix-neuf vaches et vingt-cinq génisses de différents âges. Quatre vaches entrent dans la catégorie T.B. et sept, dans la catégorie B.P., les autres n'ayant pas encore subi l'inspection. L'indice de production du lait et de la matière grasse atteint un niveau aussi élevé que 113. C'est vraiment remarquable, si l'on considère que la crème, transformée en beurre, rapporte seulement $0.70 la livre de gras, les rendements élevés étant habituellement le fait de producteurs qui vendent leur lait au prix fort. C'est dire que l'apport des concentrés dans la ration est restreint. L'étable est spacieuse et confortable, mais d'entretien un peu négligé à cause du manque de main-d'oeuvre. Une truie et des porcelets y ont leurs quartiers. La gent porcine compte un verrat Yorkshire et quatre truies. Quatre-vingt-dix porcs de marché furent expédiés à l'abattoir l'an dernier. La basse-cour a moins d'importance avec seulement vingt-cinq pondeuses hivernées.

Nous avons noté, au chapitre des bâtiments, qu'une grande porcherie est en construction. Elle permettra de libérer la vacherie d'hôtes qui n'y sont pas à leur place.

M. Beaulieu économise sous le rapport de l'outillage, en utilisant plusieurs instruments en commun avec son oncle. Très adroit, il s'est construit une coquette maison fort commodément aménagée. Récemment marié, il n'a pas d'enfants. Sa charmante jeune femme, aidée de sa belle-mère, entretient son foyer à la perfection, tout en ayant le temps de remplir les fonctions de secrétaire de la société coopérative agricole.

10 — Henri McFADDEN, Lorrainville, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**169**	**240**	**234**	**126**	**76**	**854**

Cette ferme de cent acres en culture ne porte pas de tracteur, ce qu'on rencontre rarement de nos jours. M. McFadden se contente de deux chevaux, quitte à faire exécuter à forfait certains travaux, comme le labour, le hersage et le pressage du foin. Cette façon de procéder est probablement plus avantageuse que l'achat du tracteur et de tous les instruments qui lui sont adaptables.

M. McFadden compte parmi les rares cultivateurs qui ne disposent pas d'un tracteur. Il cultive une centaine d'acres à l'aide de la paire de chevaux qu'on voit ici attelés au râteau. Il trouve plus pratique de faire exécuter à forfait les travaux lourds, labours, hersages, pressage, que d'investir dans un équipement dispendieux.

En tout cas, le rendement des céréales et des herbages ne semble pas affecté puisque ces deux récoltes comptent parmi les plus belles que nous ayons vues au Témiscamingue. C'est la conséquence des bons traitements d'un sol naturellement fertile. Tous les champs ont déjà reçu leur part de calcaire et le grain bénéficie ordinairement d'une application d'engrais chimiques, de même que les pâturages, dont une quinzaine d'acres ont été labourées, l'an passé, et ensemencées d'avoine avec mélange de graines fourragères contenant du Ladino. Le gazon est superbe au début de juillet. À part la partie cultivable, la ferme comporte en plus 150 acres de boisé et 50 acres de terrain inculte.

Un troupeau de quarante-trois bovins croisés Holstein consomme les récoltes. Les vaches, au nombre de dix-sept produisent 7,500 livres de lait chacune. La fabrique de Lorrainville transforme la crème en beurre. Ecrémé à la ferme même, le lait fournit un précieux supplément à la ration des porcs. En juillet, la porcherie abritait une truie et vingt-deux porcelets. Sans avoir rien de luxueux, les bâtiments qui abritent ces animaux sont convenables.

M. McFadden a doté la maison de toutes les commodités souhaitables, ce dont se félicite sa femme, mère d'une fillette et de trois fils, dont l'aîné est âgé de 17 ans. Ménagère industrieuse, madame McFadden s'intéresse aux arts domestiques et au jardinage.

11 — Jacques JEAN, Chicoutimi-Nord

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166.5**	**233**	**238**	**128**	**79**	**844.5**

Le troupeau laitier de race Holstein est ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ferme. Il comprend un taureau adulte classé T.B., vingt et une vaches des catégories B.P. et B. et quelques jeunes d'élevage. L'indice de production atteint présentement 98 pour le lait et 102 pour la matière grasse. Vendu en nature, le lait rapporte un important revenu brut. Il est refroidi et conservé dans une laiterie équipée d'un refroidisseur à jets. L'étable répond aux normes ordinairement exigées des producteurs de lait de consommation.

Cinq brebis de race Suffolk et quatre brebis croisées Cheviot-Leicester composent le cheptel ovin. Le gouvernement d'Ottawa prêtera un bélier enregistré à l'automne.

M. Jacques Jean vient tout juste de terminer un joli cottage pour abriter sa petite famille. Il l'a naturellement pourvu de toutes les commodités modernes.

Lise trouve plus élégant de s'aider du revers de la main quand sa petite bouche ne fournit pas à absorber les friandises.

D'une superficie de cent dix acres cultivées, la ferme produit exclusivement des céréales et des herbages selon un cycle de quatre années de rotation. Les champs accidentés par endroits et coupés de ravins, ne sont pas encore parfaitement assainis, en dépit de l'enfouissement de quelques milliers de pieds de drains. Il faudra nécessairement parfaire ce travail, comme l'indique le programme de culture soumis au concurrent à titre de participant au concours de fermes. Une autre recommandation fort à point est celle de rapprocher les pâturages des bâtiments et de les cultiver en rotation. Les vaches ne donnent pas toute leur mesure, quand elles doivent parcourir de longues distances soir et matin pour la traite. Mieux vaut réserver pour les taures les terrains excentriques et difficiles à cultiver.

M. Jean vient de se construire une maison, commodément aménagée. Mère de trois fillettes et de quatre garçonnets, madame Jean est la première à apprécier son nouveau foyer, dont elle est fière avec raison.

12 — Gérard GAUTHIER, Laterrière, Chicoutimi

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166**	**232**	**237**	**127**	**82**	**844**

Cette ferme est un grand domaine de 350 acres, dont 141 en culture. Le sol est très fertile mais le défaut d'égouttement l'empêche de donner sa pleine mesure. Participant au concours de fermes, M. Gauthier s'applique autant que possible à améliorer chaque année la sole ensemencée. Il fait usage de calcaire et quatre à cinq tonnes d'engrais chimiques complètent le fumier. Aussi, le foin et le grain sont-ils d'une belle venue là où les conditions de terrain ne laissent rien à désirer. Les pâturages à long terme seront bientôt cultivés en rotation spéciale, en vue de produire de l'herbe en abondance et de meilleure

M. Gérard Gauthier est un fervent adepte de la stabulation libre pour les vaches laitières. Cette étable, qui abrite trente-deux têtes, mesure dix pieds du plancher au plafond. A cause de la longueur de nos hivers, l'accumulation de fumier et de litière laisse à peine au bétail l'espace nécessaire pour circuler aux derniers jours du printemps. Si c'était à refaire, M. Gauthier envisagerait une hauteur de douze pieds.

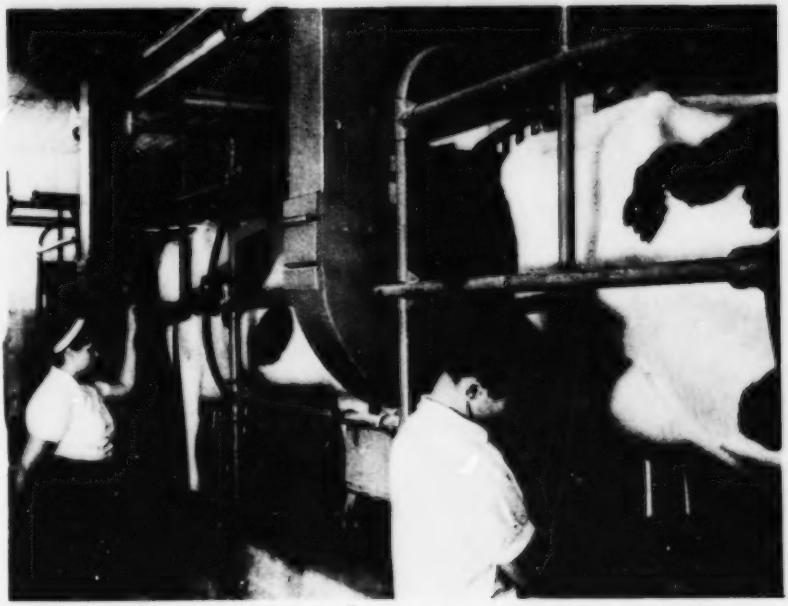

La salle de traite, avec son pipe-line qui achemine le lait automatiquement vers le bassin refrigéré, permet d'accomplir cette besogne biquotidienne avec un minimum d'efforts.

qualité. C'est la façon la plus économique de très bien nourrir le troupeau, car l'alimentation à base d'herbages améliorés est devenue une question de salut pour la ferme laitière.

Un taureau, trente-deux vaches et huit jeunes d'élevage, tous de type Holstein, composent le cheptel. Quelques têtes sont de race pure, sans être enregistrées. Une bonne part du lait étant vendue en nature, il est d'autant plus intéressant d'augmenter la production moyenne du troupeau, laquelle atteint présentement 7,600 livres de lait par vache.

Une basse-cour de cinquante pondeuses apporte une légère contribution aux revenus de l'entreprise.

Grâce à la stabulation libre, avec salle de traite munie d'une canalisation qui achemine le lait de la trayeuse au bassin refroidisseur, la besogne quotidienne est considérablement simplifiée, détail important pour M. Gauthier qui est seul pour travailler. La machinerie très complète contribue aussi à l'économie de main-d'oeuvre.

M. et Mme Gauthier qui ont trois gentilles fillettes habitent avec les grands-parents une coquette maison, richement aménagée. Le gazon fraîchement rasé et des arbustes reflètent le goût du beau de ses hôtes. M. Gauthier occupe les fonctions de directeur du syndicat paroissial de l'U.C.C. Encore au début de sa carrière, il a sous les pieds un patrimoine fort prometteur.

13 — Paul JACQUES, St-Eugène-de-Guigues, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167.5**	**231**	**238**	**127**	**80**	**843.5**

M. Jacques, jeune homme de 28 ans, prit la succession de son père en 1957, à la direction de la ferme, laquelle mesure 200 acres, dont environ 140 sont défrichées. Le sol est fertile et pas trop ondulé, sauf les bords de deux profonds ravins, qui sont pâturés. En terre cultivée, les pâturages fourniraient certes plus d'herbe, s'ils étaient rajeunis plus fréquemment. Ils couvrent une superficie de quarante acres, dont une dizaine incultes. Le foin et le grain viennent en abondance, mais pas encore en proportion de la fertilité du sol. Dans une pièce de terre neuve, la prairie a chétive apparence.

M. Jacques s'occupe exclusivement d'industrie laitière, exploitant un troupeau composé d'un taureau Holstein, de vingt-neuf vaches et vingt-cinq jeunes d'élevage. Douze génisses et treize vaches appartiennent aussi à la race

La ferme de M. Paul Jacques, à Saint-Eugène de Guigues, au Témiscamingue. En 1957, M. Jacques prenait possession du bien paternel qui couvre deux cents acres.

Pour développer l'élevage en Abitibi-Ouest, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a fait acheter au Témiscamingue un certain nombre de vaches laitières pour les placer chez des colons. Une scène de marchandage qui nous montre, à l'arrière, l'agronome Lucien Fournier, de La Sarre et M. Jacques; l'agronome Marc Parent, adjoint à La Sarre (avec le carnet) et l'agronome Isidore Laliberté, adjoint à Ville-Marie.

Holstein. Le taureau est classé T.B., alors que huit laitières entrent dans la catégorie B.P. et les autres dans la catégorie B. Selon les rapports du R.O.P., la production de lait et de gras n'a pas encore atteint l'indice 100. Cet objectif n'est pas hors de la portée du lauréat, à condition d'améliorer les pâturages, de sélectionner les femelles de remplacement et d'éliminer les vaches qui ne méritent pas d'être gardées.

La grange, à laquelle s'adosse un silo de 12 x 24 pieds, est équipée d'un écureur mécanique et de la ventilation contrôlée. Dans une annexe, c'est la laiterie sanitaire qui est pourvue d'un appareil refroidisseur à jets. Les juges ont remarqué que les gobelets de la trayeuse trempent dans une solution désinfectante.

La coopération avec son frère Claude a permis à M. Jacques d'éviter un investissement trop lourd au poste de la machinerie. Ainsi, ils utilisent en commun un épandeur à fumier, un semoir à disques, une batteuse à grains et une faucheuse-hacheuse-chargeuse. Ce dernier instrument simplifie la mise en silo du foin vert et aussi la récolte du foin sec.

M. Jacques projette de faire profiter sa jeune femme de plus de confort au foyer. Elle saura sûrement utiliser ces améliorations à bon escient pour le bien-être de son mari et de ses huit jeunes enfants, trois filles et cinq fils.

14 — Albert PELLETIER & FILS, Jonquière

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167**	**232**	**237**	**133**	**74**	**843**

M. Pelletier cultive cette ferme en société avec son fils Gérard, qui est marié. Celui-ci habite une coquette maison qu'il vient de construire. Deux autres fils demeurent à la maison paternelle, dont l'un est étudiant et deux sont à leur compte. Des huit filles, trois sont mariées, deux poursuivent leurs études et trois travaillent à l'extérieur.

En juillet, M. Pelletier est à construire une superbe grange-étable qu'il va équiper à la moderne. Le père et ses fils, tous très adroits, font eux mêmes le travail. L'urgence de cette construction en plein temps de la fenaison expli-

Une grange-étable neuve qui vient de recevoir sa première récolte de foin. Cette bâtisse, qui mesure cent vingt pieds de longueur (sans la chambre à lait) sur 33 de largeur, a coûté près de huit mille dollars. Ce montant n'inclut pas le bois, qui a été pris à la ferme, ni le gros de la main-d'oeuvre, fourni par la famille.

M. Pelletier a prévu quarante-trois attaches pour les laitières et quatre enclos pour le jeune bétail. L'allée centrale est bombée du milieu. Les abreuvoirs sont pratiques et bon marché. On en fabrique trois avec cent livres de ciment. Le niveau d'eau y sera maintenu constant par une valve à flotteur placée dans le réservoir principal, près de la porte, à l'arrière.

que en partie la négligence dans l'entretien des cultures, en particulier trois acres de plantes sarclées, incluant des pommes de terre, des choux, des oignons et de la laitue.

Sur une superficie totale de 119 acres, les céréales et les herbages en couvrent environ 92. Les rendements varient selon les conditions du sol: convenables ici, faibles ailleurs. C'est qu'il reste de l'égouttement à parachever en plusieurs endroits. Un pâturage dans une colline rocheuse a peu de valeur. L'herbe serait plus dense en terrain labouré, si le sol était mieux assaini.

Vingt-quatre vaches de type Holstein et dix-sept jeunes d'élevage consomment la récolte fourragère. Les vaches, fécondées artificiellement de la semence de taureaux Holstein, ont donné ou donneront probablement naissance à des génisses possédant de plus fortes aptitudes laitières. La moyenne de rendement des vaches est de 7,500 livres de lait. Comme le lait est vendu à l'état fluide, il vaudrait la peine de prendre les moyens de hausser cette production au niveau de 9,000 livres et plus. C'est d'autant plus important que la vacherie constitue et de loin la principale source de revenus.

15 — Claude JACQUES, St-Eugène-de-Guigues, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**168.5**	**235**	**239**	**127**	**73**	**842.5**

M. Jacques, dans la fleur de l'âge puisqu'il n'a que 30 ans, est diplômé de l'école Moffet. Il est en bonne voie de se créer une entreprise rémunératrice. Ayant pris la succession de son père il y a neuf ans, il défriche chaque année dans les trois lots qu'il possède et en est rendu à 170 acres cultivées. Les plantes sont adaptées à la texture des sols. Ainsi il produit trois à quatre acres de pommes de terre dans la partie sableuse. S'il obtient des résultats remarquables, c'est grâce à une excellente préparation du sol, à l'emploi d'une semence sélectionnée, à la protection de la récolte contre les maladies et à l'emploi généreux d'engrais chimiques. En terre argileuse, il cultive des céréales et des herbages qui viennent

Il y a neuf ans, à l'âge de vingt-et-un ans, M. Jacques succédait à son père dans l'exploitation de ce domaine qui compte aujourd'hui cent soixante-dix acres en culture.

M. et Mme Claude Jacques avec une pleine ridelle de frimousses éveillées: de gauche à droite: Linda, Marc, Jocelyn, Francine, Sylvain, Louisanne, Laurier, Jeff Giroux (un cousin), et Richard.

abondamment partout où le sol est convenablement travaillé et assaini. Car, il va sans dire qu'il reste des améliorations à faire en terrain si neuf. Les pâturages, par exemple, fourniraient davantage d'herbe, s'ils étaient rajeunis plus souvent.

Composent le cheptel laitier un taureau Holstein, 35 vaches dont 7 enregistrées de même que 8 des 36 jeunes d'élevage. Il y a de plus trois bovins destinés à la boucherie. Ces animaux ont une belle valeur bien qu'il reste place à la sélection. Les vaches ont à leur crédit, selon le contrôle postal, une production dépassant 7,000 livres de lait par tête.

Aux revenus de la vacherie, s'est ajouté l'an dernier la vente de 4,800 livres de porc et de 730 douzaines d'oeufs.

M. Jacques s'est construit de solides bâtiments. Il a équipé la vacherie d'un écureur mécanique et de la ventilation contrôlée. À court de main-d'oeuvre, il s'est procuré un outillage très complet comprenant les instruments ordinaires, un ou deux tracteurs, une presse-ramasseuse, une planteuse et une arracheuse de pommes de terre, un épandeur à fumier, un semoir à disques, une batteuse à grains et une faucheuse-hacheuse-chargeuse. Ce dernier instrument sert à la fois à la mise du foin vert en silo et à la récolte du foin sec.

M. Jacques a l'intention d'équiper le foyer d'installations plus modernes. Sa jeune épouse saura sûrement les utiliser à bon escient pour le bien-être de son mari et de huit enfants, trois filles et cinq fils.

16 — Maurice RHEAULT, Ste-Gertrude, Abitibi-Est

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**169.5**	**234.5**	**238.5**	**123**	**76.5**	**842**

Originaire du comté d'Arthabaska, M. Rheault vint en Abitibi avec ses parents vers 1935. Il avait alors à peine dix ans. C'est dire qu'il connaît bien la région et toutes ses possibilités. Il n'a pas perdu confiance dans l'agriculture abitibienne puisqu'il continue la carrière de pionnier de son père! Il est propriétaire de trois lots dont deux d'un seul tenant et le troisième éloigné de quelques cents pieds. Il produit des céréales et des herbages sur une étendue de 148 acres. Les rendements dépassent la moyenne, grâce à la fertilité du sol et à l'usage de calcaire et d'engrais chimiques. Ainsi les pâturages, très herbeux, reçoivent fréquemment des applications de fumier ou d'engrais chimiques et sont rajeunis à raison d'un quart de la superficie chaque année.

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la maison sera entièrement rénovée. Huguette donne les derniers coups de pinceau aux armoires de la cuisine. Les murs ont été recouverts de panneaux modernes.

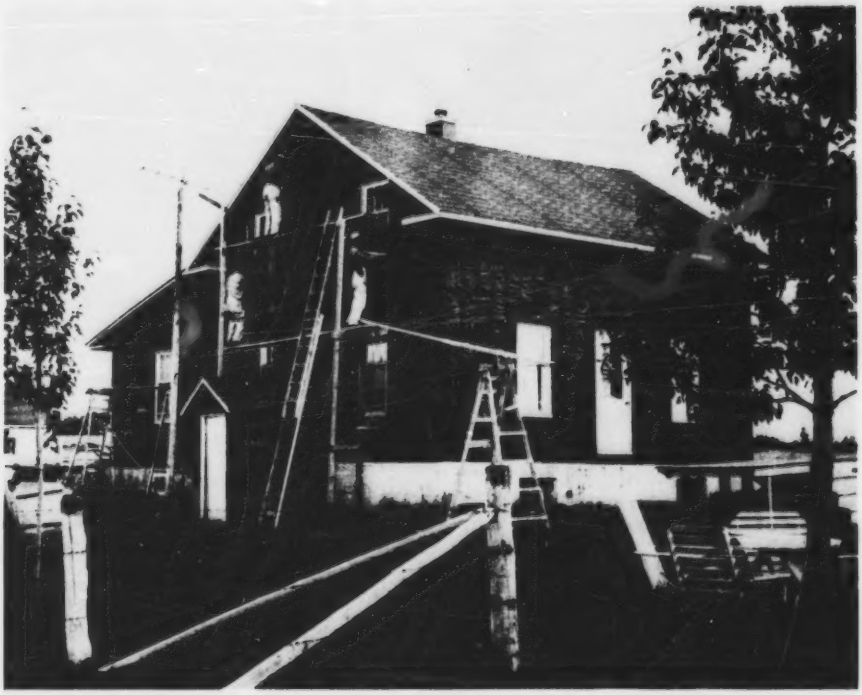

Des ouvriers installent les treillis métalliques avant l'application du stuc ou à l'italienne, "stucco". Elle sortira de leurs mains toute rajeunie dans sa toilette blanche.

M. Rheault prétend que la production de ses vaches s'est accrue de plus de 1,000 livres de lait par tête depuis qu'il accorde une attention toute spéciale aux pâturages. Cela commence à compter pour un troupeau de seize vaches en lactation. La moyenne atteint présentement 8,000 livres de lait par unité. Un taureau et dix génisses, surtout croisées Holstein, complète le cheptel. Ces génisses sont issues de l'insémination artificielle. Sauf l'engraissement de quelques porcs, la vacherie constitue la grande source de revenus.

M. Rheault n'a certes pas perdu son temps depuis qu'il exploite son patrimoine. Il a non seulement mis le sol en valeur et formé un troupeau, mais il a de plus construit de solides bâtiments, acheté un outillage assez complet et doté la maison des commodités modernes. Sa famille, six filles et trois fils, y jouit d'un confort enviable, la mère ayant à sa disposition tous les accessoires de nature à faciliter ses nombreuses tâches de ménagère.

17 — Lucien GASSE, Ste-Flavie, Matane

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167.5**	**238.5**	**239.5**	**118**	**78**	**841.5**

Bien qu'il n'ait que 31 ans, M. Gasse fit l'acquisition de sa ferme d'une superficie de 78 arpents il y a déjà 7 ans, soit en 1957. Elle ne pouvait alors nourrir que quelques têtes de bétail. Les rendements ont plus que triplé depuis, grâce à de meilleures méthodes de cultures depuis que le lauréat prend part au concours de fermes. Il a enfoui 2,000 pieds de drains, fait usage de calcaire et il complète le fumier par l'achat annuel de cinq tonnes d'engrais chimiques, des formules 4-24-20 et 8-16-16. Les premiers vont aux céréales qui couvrent dix-huit arpents et les seconds aux pommes de terre sur une étendue de cinq. Une parcelle de maïs, le potager, les prairies et les pâturages occupent le reste des champs. Les rendements ont déjà atteint un niveau remarquable, qui ne fera que s'élever à mesure que seront terminées les améliorations en cours. Il est possible dans cette ferme d'intégrer les pâturages à la rotation régulière, étant donné que les légumineuses, la luzerne en particulier, viennent bien dans les soles amendées au calcaire. La texture variée du sol laisse le choix dans le

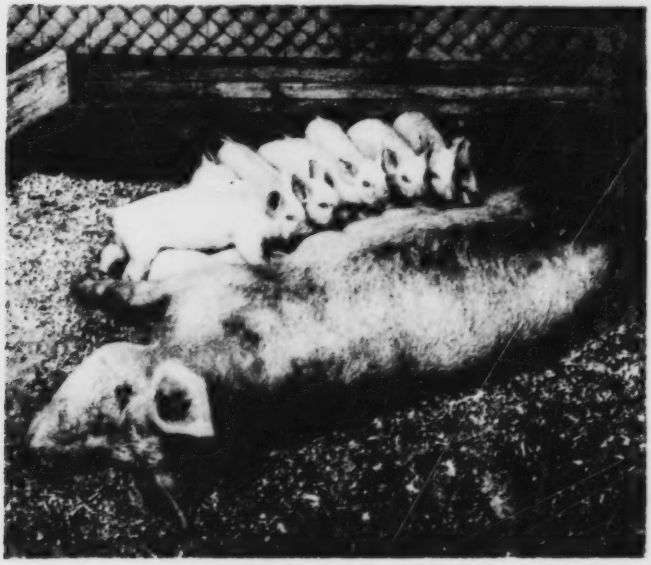

Une portée vigoureuse. La lutte pour la vie n'est pas une question de bonnes manières. La cafétéria à deux étages fonctionne à pleine capacité.

Habile menuisier, M. Lucien Gasse possède l'outillage de première nécessité pour le travail du bois. On le voit ici à l'oeuvre dans la porcherie, qui sera terminée dans quelques jours.

genre des cultures. Ainsi les pommes de terre conviennent au sol léger couvrant trente-huit arpents, tandis que les céréales et les herbages poussent bien dans les quarante arpents de terre franche et organique.

Le cheptel laitier peu considérable est doué de bonnes aptitudes, les vaches produisant en moyenne 9,000 livres de lait par tête. Le troupeau comprend un taureau Holstein, dix vaches, quatorze jeunes et trois bovins de boucherie.

Une recette supplémentaire provient de la gent porcine composée d'un verrat et de dix truies, dont les porcelets sont vendus au sevrage. La basse-cour répond tout juste à la consommation domestique. Un cheval de trait accomplit les menues besognes qu'il serait trop dispendieux d'exécuter avec le tracteur.

Tout en faisant un modeste revenu, M. Gasse organise graduellement son entreprise. Il s'est outillé convenablement, a construit une grange et une remise, introduit les commodités d'usage courant au foyer, et sera bientôt en mesure de remplacer la vacherie qui a fait son temps. C'est parce qu'il a commencé par les améliorations fondamentales dans les champs et les troupeaux qu'il parviendra à mener ses projets à bonne fin. Sa jeune femme, mère d'une fillette et de deux garçonnets, lui est d'un précieux secours en ce qui concerne l'administration économique aussi bien de l'entreprise que du foyer.

18 — Épiphane TURCOTTE, Val-Brillant, Matapédia

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166**	**234**	**237**	**126**	**78**	**841**

L'économie qui préside dans l'administration de cette ferme est à souligner. Une superficie de 125 arpents, est cultivée selon un cycle de quatre années, plus 25 arpents de friche et de boisé. M. Turcotte fait tout lui-même, l'entretien des machines, la construction et la réparation des bâtiments. Madame Turcotte de son côté est une excellente ménagère. Elle sait nourrir sa famille principalement des produits de la ferme et entretient parfaitement son foyer, pourvu des commodités modernes. La variété des légumes de son jardin et l'ordre qui règne partout reflètent ses qualités de fermière.

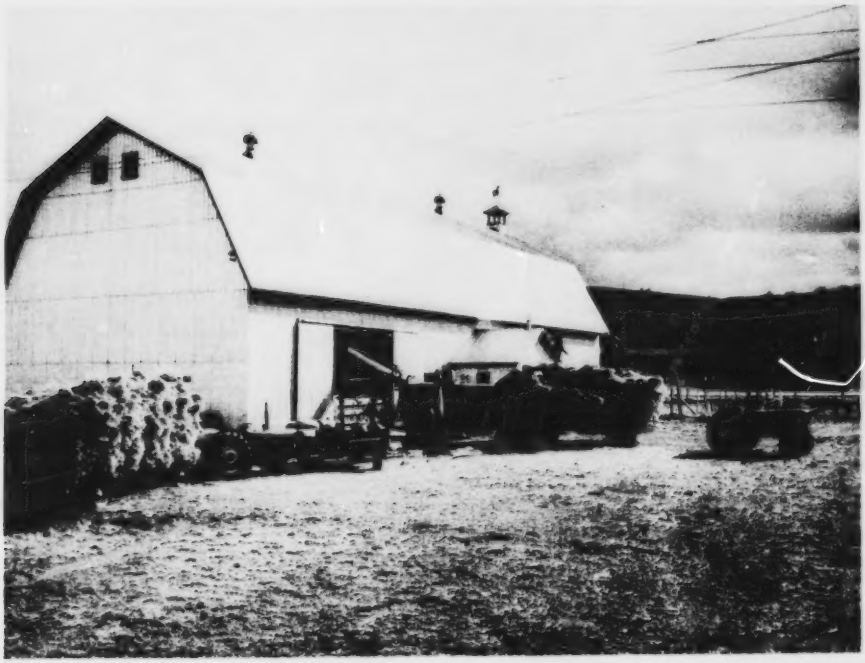

Les battages, en octobre, à la ferme de M. Turcotte, Cette grange-étable est flanquée d'une spacieuse fumière de vingt-cinq pieds sur quarante.

Le talent et l'ingéniosité s'étendent au reste de l'entreprise. M. Turcotte améliore ses champs, surtout depuis qu'il s'est inscrit dans le concours de fermes. Il fait de l'aplanissement, abat les côtes trop abruptes, enlève les pierres et enfouit des drains au pied des coteaux en vue de capter les sources. Tout cela permet aux façons culturales de porter fruit. L'épandage d'engrais chimiques en complément au fumier se traduit par un rendement convenable des prairies, des céréales et des pâturages qui couvrent respectivement 70, 30 et 25 arpents. La rotation suit un cycle de quatre années tant pour la grande culture que pour les pâturages qui sont divisés en quatre parcelles. Une application d'engrais chimiques, formule 4-24-20, va à la sole ensemencée en avoine comme protection d'un semis fourrager composé de Mélange A et de Ladino. La luzerne s'établit dans la partie plane, amendée au calcaire. Il serait recommandable d'utiliser plus généreusement cet amendement, spécialement dans les côtes où le sol est évidemment acide. Ce serait là un moyen économique d'accroître la production des herbages, des légumineuses tout spécialement. L'alimentation du bétail s'en trouverait enrichie.

Tous croisés, les bovins sont surtout de type Ayrshire; ils comptent un taureau, dix-huit vaches et treize jeunes d'élevage. Un idéal à viser serait l'accroissement de la production laitière, qui atteint présentement une moyenne de 6,500 livres de lait par vache. Ce serait d'autant plus avantageux qu'une partie du lait est vendue à la pinte.

En vue de conserver ce précieux débouché, M. Turcotte a installé une laiterie sanitaire dans la cave et il entretient soigneusement la vacherie, flanquée d'une spacieuse fumière de 25 x 45 pieds.

Une solide porcherie abrite un verrat Yorkshire, six truies et un bon nombre de porcelets. L'an dernier, trente-cinq porcs ont été développés pour la boucherie, alors qu'un certain nombre ont été vendus à l'âge de six à sept semaines.

La basse-cour se compose de cent pondeuses et d'une vingtaine de cochets.

Au bilan apparaissent les recettes brutes suivantes: $4,500 au crédit de la vacherie, $1,520 à la porcherie et $624 au poulailler. En dépit de ces sommes plutôt modestes, il reste un surplus, conséquence d'une adroite régie. M. et Mme Turcotte sont vraiment en voie de se créer un patrimoine bien à eux. Ils vivent heureux avec leurs deux jeunes enfants dans une spacieuse maison, sise au centre du village, en vue du superbe lac Matapédia.

19 — Xavier POTVIN & FILS, Jonquière

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166**	**229.5**	**239**	**129**	**77**	**840.5**

Le défaut d'égouttement diminue les rendements de cette ferme de 145 acres où le propriétaire a établi une rotation de quatre ans. À cause de l'excès de pluie, l'eau baigne les baissières et les fonds de ravins. Il faudra continuer à enfouir des drains aux endroits stratégiques, de façon à capter l'eau à la source. Ce travail est déjà en voie d'application, surtout depuis que M. Potvin s'est inscrit au concours de fermes. Il fait aussi usage de calcaire et équilibre le fumier par l'achat de trois tonnes d'engrais chimiques. Les rendements des céréales et du foin atteignent un niveau fort convenable partout où le sol, naturellement fertile, ne souffre pas trop d'humidité.

Cette année, les récoltes comprennent 15 acres d'avoine Glen et 83 de prairies. Il y a de plus 47 acres de pâturages à long terme, dont la moitié sera cultivée en rotation de quatre années. Cette partie, divisée en quatre parcelles, est rajeunie et fertilisée régulièrement. C'est le meilleur moyen de fournir aux animaux une alimentation riche et à bon marché au cours des mois d'été. Cette amélioration a d'autant plus d'importance qu'une bonne part du lait est vendue à l'état fluide au prix très intéressant de $5.05 le cent livres.

La ferme que M. Xavier Potvin cultive, avec son fils Henri, dans le sixième rang de Jonquière.

M. Henri Potvin occupé à la mise en quintaux. On a ensemencé, en 1964, une quinzaine d'acres d'avoine de la variété Glen.

Trente vaches, treize jeunes d'élevage et un taureau croisé Holstein composent le cheptel laitier. Selon le dernier bilan, la production n'est que de 6,005 livres de lait par vache. Il y a certes moyen de faire mieux par une alimentation rationnelle et le choix judicieux des génisses à élever. L'usage de taureaux qualifiés est aussi de prime importance pour améliorer les aptitudes laitières des descendants.

M. Potvin prend les moyens de produire du lait sain par l'observance des principes d'hygiène à l'étable et dans la laiterie. Celle-ci est pourvue de l'eau chaude et de l'eau froide et d'un bassin refroidisseur à lait. De trop faible contenance, ce bassin ne suffira malheureusement plus avant bien longtemps.

Aux revenus de la vacherie qui se sont élevés à $9,457 en 1963, s'ajoutent ceux provenant de la vente de vingt-cinq porcs de marché et de l'exploitation d'une basse-cour de soixante pondeuses.

La ferme, richement outillée, porte tous les instruments ordinaires, plus un tracteur, une presse mobile, un semoir à disques, un épandeur à fumier, un distributeur d'engrais chimiques et de calcaire, une batteuse et une lieuse à grains.

M. Potvin, âgé de 73 ans, cultive en société avec son fils Henri qui est marié et reste avec lui dans la spacieuse demeure familiale à laquelle rien ne manque en fait d'accessoires d'utilité et d'agrément. Il est père de quatre autres enfants, deux filles et deux fils, dont l'un est prêtre. L'autre fils est marié, habite voisin et prend part à l'exploitation de la ferme.

20 — Éric GOSSELIN, Cap-Chat, Gaspé-Sud

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**165**	**234.5**	**240**	**127.5**	**73**	**840**

M. Gosselin, célibataire, tient maison avec l'une de ses soeurs et exploite une ferme de 92 acres cultivées, plus un boisé de 66 acres. Un frère demeure à la ferme, mais s'occupe surtout de menuiserie, en particulier de la fabrication de hockeys, dans une boutique parfaitement outillée. Cet atelier permet aux frères Gosselin de voir eux-mêmes à la réparation et à la construction des bâtisses.

Les récoltes sont cultivées en assolement de cinq ans comprenant des céréales et des fourrages, plus deux acres et demie de pommes de terre et de

La vaste maison, face au Saint-Laurent, que M. Eric Gosselin, célibataire, habite avec [illegible] soeur et un frère. La construction lambrissée en tôle, à l'arrière, est une boutique qui abrite un outillage de menuiserie assez important.

choux de Siam. Elles sont de belle venue, sauf dans certaines baissières mal égouttées. La luzerne pousse assez bien, grâce à l'épandage de calcaire depuis quinze ans. Soumis à une courte rotation de trois ans, les pâturages fournissent une herbe luxuriante, composée de brome, de Ladino et de luzerne. Ils sont fertilisés une année au fumier et une année aux engrais chimiques. À la fin de juillet et au début d'août, les vaches broutent l'avoine semée pour protéger le semis de plantes fourragères. L'avoine a reçu sa part des cinq tonnes d'engrais chimiques épandues cette année. Aussi, sa croissance est-elle remarquablement vigoureuse. Une quantité suffisante sera coupée verte pour remplir un silo de 12 x 28 pieds.

Le troupeau de race Holstein n'est pas classé, mais ne manque pas d'aptitudes laitières, comme le démontre la production moyenne qui s'élève à 8,500 livres de lait par vache. Il comprend quatorze vaches, dix taures, cinq veaux et un taureau. En fait d'autres animaux, la formule indique vingt porcelets et une quinzaine de poules.

L'étable est plutôt modeste. Plus remarquables sont les dépendances secondaires: un hangar neuf, la boutique et la laiterie isolée, très propre et pourvue de l'eau courante pour le refroidissement de la crème.

La maison est située face à la mer; elle est spacieuse et très commodément aménagée. Mademoiselle Gosselin se fait un point d'honneur de faire régner l'ordre le plus parfait dans chacune des nombreuses pièces.

21 — Gérard & Jean-Paul BARIL, St-Méthode, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**164.5**	**235**	**239**	**125**	**76**	**839.5**

Diplômés tous les deux de l'école d'agriculture de Chicoutimi, Gérard et Jean-Paul Baril, âgés respectivement de 23 et 26 ans, prirent la ferme paternelle en 1959, et y ajoutèrent deux autres fermes, séparée chacune par un seul lot de la ferme principale. Ils exploitent présentement 420 acres, dont 283 en culture. L'ensemble constitue un superbe domaine au sol fertile, à surface plane, s'étendant du rang 6 jusqu'au rang 7.

La répartition des cultures est la suivante: 36 acres de céréales, 3 de pommes de terre, 114 de prairies et 130 de pâturages. Sur pareille étendue, il n'est pas étonnant que les rendements soient variables. Le foin en particulier est plantureux sur la majeure partie de son étendue.

Les pâturages constituent le point capital de cette entreprise, exploitée en vue de l'industrie laitière et de l'élevage des animaux de boucherie de type Holstein. Le pâturage est divisé en cinq grandes parcelles; les juges ont constaté que l'herbe, salie de renoncules, était épiée dans les unes et trop rase dans d'autres. On sait que le bétail ne consomme pas le foin mûr debout, mais qu'il s'en régale quand il est fauché. Il importe donc de contrôler la paissance et de faucher au besoin les surplus de façon à ce que l'herbe soit toujours jeune et en pleine croissance. S'il arrive au début de la saison, à cause de la rapidité de la végétation, qu'une parcelle soit trop avancée, il vaut mieux prendre une récolte de foin. Le regain qui en résultera profitera davantage aux animaux. Par une régie rationnelle, une fertilisation fréquente, le semis d'avoine comme pâturage auxiliaire au milieu de l'été, avec le secours des regains de prairies, il serait possible de fournir aux animaux de l'herbe jeune et tendre durant toute la saison de paissance. C'est sûrement l'idéal des jeunes lauréats qui ont ensemencé plusieurs acres en avoine destinée à être broutée. Ils font usage de calcaire et d'engrais chimiques, car ils sont convaincus que les pâturages améliorés leur permettront de produire au plus bas prix la livre de lait et de viande.

Les revenus proviennent de l'industrie laitière, de l'engraissement de bovins et de l'élevage du porc. Quatre taureaux hybrides Holstein, 48 vaches et 81 bovins de différents âges, 57 taures et veaux de l'année composent le cheptel bovin. Une recette brute de $7,000 apparaît à ce poste dans le bilan de l'an dernier. Cette somme s'accroîtra vite à mesure que les bovins seront prêts pour l'abattage.

En juillet, la gent porcine comptait deux verrats, trente truies et une centaine de porcelets. Ici, le bilan mentionne une recette brute de $8,000, produit de la vente de cent porcs de marché et d'un plus grand nombre de porcelets de six à sept semaines.

L'entreprise est lourdement outillée et porte de solides bâtisses. Gérard demeure avec ses parents dans l'une des fermes où se trouve une solide grange-étable, dont la moitié est convertie en porcherie. Jean-Paul, qui est nouvellement marié, occupe sa propre maison à la ferme paternelle. Ici, la vacherie est à stabulation libre avec salle de traite attenante.

Les frères Baril sont à la tête d'une exploitation très prometteuse. Ils réussiront pour peu qu'ils mettent en pratique les techniques éprouvées de culture et d'élevage, qu'ils maintiennent un sain équilibre entre le capital investi et le volume de la production et qu'ils sachent écouler profitablement les produits finis.

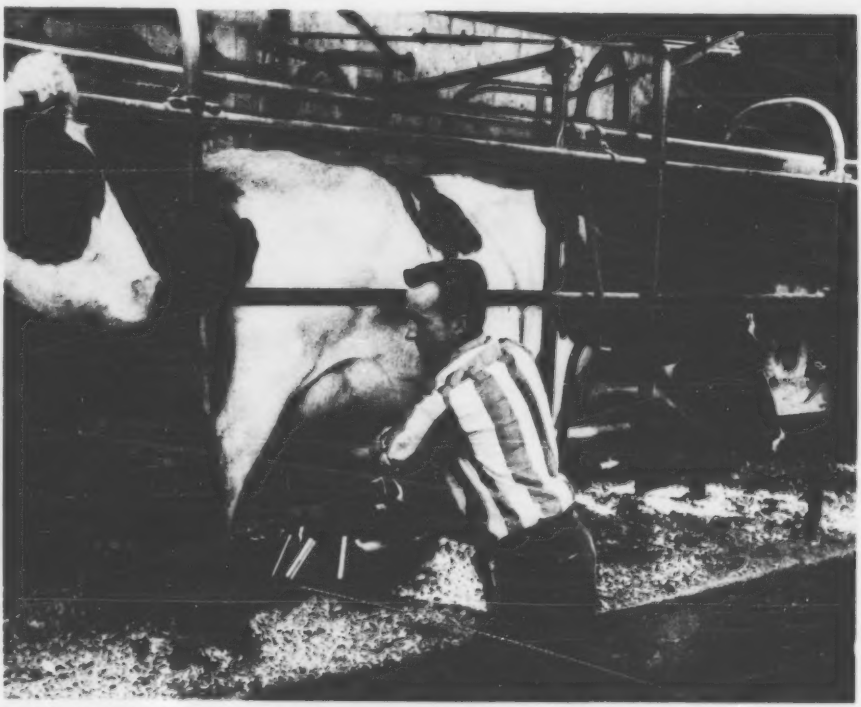

Les frères Baril ont adopté la stabulation libre avec salle de traite en 1958 et s'en trouvent très bien. A voir faire Jean-Paul, on se rend compte que cette corvée, qui se renouvelle deux fois par jour, impose moins d'efforts que dans une étable conventionnelle. La salle contient quatre stalles.

22 — Léonard FALARDEAU, Laverlochère, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**167**	**237**	**238**	**120.5**	**76**	**839**

Les céréales et le foin viennent à merveille dans cette ferme de 122 acres, cultivées en rotation de quatre années. Amendée au calcaire et fertilisée au fumier complété par cinq tonnes d'engrais chimiques, la riche glèbe du Témiscamingue répond généreusement à ces bons traitements.

Les pâturages fourniraient plus d'herbe, s'ils étaient rajeunis plus fréquemment. M. Falardeau s'en est rendu compte, puisqu'il a ensemencé cinq acres d'un mélange de graines fourragères comprenant du Ladino, de la luzerne et du mil, avec l'avoine comme plante-abri. Il a épandu du fumier à l'automne et deux tonnes et demie de calcaire à l'acre. Il se propose d'en faire autant l'an prochain, de fertiliser régulièrement et de rajeunir le gazon au rythme d'un cinquième de la superficie chaque année. Nous serions surpris s'il n'était pas satisfait de cette nouvelle façon de procéder.

Sous un soleil radieux, le cliquetis de la faucheuse se mêle au vrombissement du tracteur léger. Le Témiscamingue a connu une saison des foins exceptionnelle.

Le troupeau laitier compte vingt-cinq vaches, dont neuf de race Ayrshire. M. Falardeau pratique le décornage de ses bêtes. C'est une mesure de protection qui vaut autant pour le bétail que pour le personnel de la ferme.

Le troupeau laitier se compose de vingt-cinq vaches, vingt-cinq jeunes d'élevage et d'un taureau Ayrshire. Onze vaches et neuf jeunes sont aussi de cette race. Inscrites au contrôle laitier postal, les vaches n'ont pas encore atteint l'indice 100, en ce qui concerne la production du lait et du gras. Cela viendra vite avec d'excellents pâturages et un léger supplément de concentrés. Il faut dire que ces vaches sont jeunes, la plupart des adultes ayant été vendues. La moyenne du troupeau atteint tout de même 7,000 livres de lait par tête.

Au poste des dépendances, soulignons que la laiterie est équipée d'un refroidisseur à jets et que la boutique est richement outillée. Les autres bâtisses sont quelque peu vétustes.

L'outillage comprend, en outre des instruments ordinaires, un tracteur, un convoyeur, une faucheuse-hacheuse, un conditionneur à foin. Grâce à ces instruments, la fenaison requiert peu de main-d'oeuvre.

M. et Mme Falardeau ont une belle famille de sept enfants, cinq filles et deux fils, tous d'âges scolaires.

23 — Édouard LAROSE, Barraute, Abitibi-Est

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166**	**233**	**238**	**127.5**	**74**	**838.5**

C'est une vie de pionnier bien remplie que celle de M. Larose. Originaire de Saint-Isidore de Dorchester, il vient en Abitibi en 1919, à l'âge de 20 ans, accompagné de l'un de ses frères. Il prit un lot et peu de temps après, quand la maison fut construite, ses parents vinrent le rejoindre avec le reste de sa famille. Défricheur hors pair, il eut bientôt 80 acres en culture. C'est alors qu'il acheta un second lot, à quelque distance du premier. Ce second lot lui fournit une égale superficie défrichée, ce qui lui donne une étendue totale de 160 acres en culture. Il établit en même temps trois fils nés d'un premier mariage et en fit instruire un quatrième qui entra dans la congrégation des Clercs de Saint-

Un coup d'oeil sur les familles fait comprendre pourquoi les cuisines sont toujours si grandes dans nos campagnes. Mme Larose dit: "Nous étions dix filles dans la famille chez nous; moi, j'en ai onze, sans compter les trois gars." Et M. Larose, qui lit tranquillement son journal, avait eu quatre garçons d'un premier mariage.

Pour les jumelles Françoise (à gauche) et Marguerite, une tresse vaut l'autre. Un échange de bons procédés.

Viateur. D'un second mariage, il éleva quatorze enfants, onze filles et trois fils. L'aînée des filles est mariée, une est infirmière, trois sont institutrices et les autres poursuivent leurs études. Quant aux fils, l'aîné est en deuxième année du cours moyen d'agriculture à La Pocatière, le deuxième, qui a fait sa dixième année, se propose lui aussi d'entreprendre des études agricoles, pendant que le plus jeune fréquente l'école primaire. Durant les vacances, tout ce monde est fort occupé à la ferme, les filles s'appliquant aux arts ménagers et les garçons prêtant main-forte au père dans les travaux des champs.

Les récoltes consistent en céréales et en herbages, plus trois quarts d'acre de pommes de terre et un potager familial. Toutes ces cultures sont d'assez belle venue, grâce à la fertilité naturelle du sol, accrue par l'usage de calcaire, du fumier et d'engrais chimiques. Comme en toute entreprise agricole installée en terre neuve, il reste des améliorations à faire, particulièrement sous le rapport du drainage, de l'assolement des cultures et de la productivité des pâturages. Autant de projets que M. Larose a inscrit à son programme et réalisables en quelques années soit par l'un ou l'autre de ses fils. La ferme sera alors en état de donner sa pleine mesure.

Le cheptel comprend un taureau de race Ayrshire, 21 vaches et plusieurs jeunes d'élevage; un bélier Shropshire, 12 brebis et 14 agneaux croisés; 225 poules et 150 poulettes Leghorn. Ce cheptel fort varié multiplie les sources de revenus et apporte une belle contribution en victuailles pour la table familiale. Cela compte plus qu'on ne le croit, surtout dans une famille de seize personnes. M. Larose doit probablement une grande part de ses succès à cette culture diversifiée.

S'il fait beau temps, il y a autant de chances de rencontrer Mme Larose aux champs, à prêter main-forte aux hommes, avec son chapeau texan sur la tête, que de la voir à la maison. C'est sa façon de se reposer.

Les machines et les bâtiments conviennent aux besoins de l'entreprise. En sus des instruments ordinaires, l'outillage comporte un tracteur, un épandeur à fumier, un semoir à disques, une faucheuse-hacheuse et une trayeuse mécanique.

Au poste des dépendances, mentionnons la grange-étable, solide et flanquée d'un silo, le poulailler confortable et le hangar abritant à la fois la boutique, le bois de chauffage et la grainerie.

Tout cela est l'oeuvre de M. Larose qui a de plus construit une spacieuse maison, pourvue d'un chauffage central, d'une chambre de toilette avec baignoire, d'un congelateur, d'une cuisinière combinée au bois et à l'électricité et de plusieurs autres accessoires.

Nous nous en voudrions de ne pas souligner en terminant que les deux fils aînés et trois filles ont fait partie du cercle des jeunes éleveurs. Ils ont été plusieurs foirs à l'exposition de Sherbrooke. Après les éliminatoires usuelles, deux des filles, Berthe et Georgette, ont même été déléguées à l'exposition de Toronto. Madame Larose, fermière remarquable, peut se vanter d'avoir su élever ses enfants dans l'amour des choses de la terre et de celles de l'esprit.

24 — Maxime BARRETTE, Laverlochère, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**165**	**233**	**240**	**121**	**79**	**838**

M. Barrette, un diplômé de l'école Moffet, est établi sur sa ferme depuis quinze ans. Il a pris part à un concours de fermes à l'occasion duquel il s'est initié à l'usage du calcaire et des engrais chimiques. Sa ferme d'une superficie totale de 400 acres est cultivée sur une étendue de 125 acres, auxquelles il faut ajouter une friche inculte de 200 acres. Il produit des céréales et des herbages, plus une parcelle de pommes de terre et un potager familial. Ces récoltes sont convenables, mais elles viendront sûrement mieux quand les travaux de drainage en cours seront terminés. La répression des mauvaises herbes sera

La presse à foin est d'usage courant au Témiscamingue. Avec plaisir M. Barrette fait monter les enfants pour qui c'est une aventure toujours nouvelle de redescendre vers la grange avec les charges de balles.

aussi facilitée. Les juges recommandent d'accélérer l'amélioration des pâturages et de les fertiliser régulièrement, comme moyens d'accroître le rendement individuel des vaches dont l'indice de production n'atteint pas encore le chiffre 100 en ce qui concerne le lait et la matière grasse. M. Barrette a amélioré cinq acres de pâturage au printemps. En juillet, les vaches broutaient l'avoine semée comme abri du semis fourrager. Le cheptel compte deux taureaux Ayrshire, dix-huit vaches et vingt et un jeunes d'élevage. Six vaches et neuf génisses sont enregistrées. Comme ce troupeau constitue l'unique source de revenus, il importe, par la sélection et une alimentation équilibrée, de le faire produire le plus possible.

Nous avons pris note, au poste des dépendances, de la vacherie confortable mais non blanchie; de la laiterie isolée, pourvue d'un refroidisseur à jets; de la boutique richement outillée; enfin de la maison modeste comportant, toutefois, les accessoires d'utilité courante.

Encore jeunes, M. et Mme Barrette sont en train de s'édifier un patrimoine rentable. Ils ont une belle famille de sept enfants, trois filles et quatre fils. Seul le dernier né n'est pas d'âge scolaire.

La montée des balles. Pour les fillettes, c'est un spectacle; mais pour Yvon, sur la charge, c'est un travail d'homme qu'on exécute sans se laisser distraire.

25 — Eugène LÉVESQUE, Anse de Ste-Anne-des-Monts, Gaspé-Nord

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166**	**238**	**235.5**	**125**	**73**	**837.5**

Les champs cultivés de cette ferme de 108 arpents se trouvent pour la plupart à deux milles de la mer; vers la montagne où le terrain est fortement ondulé. Il est étonnant que les prairies et les céréales produisent au-delà de la moyenne dans un sol si peu avantageux. C'est que M. Lévesque fait un généreux usage de calcaire et d'engrais chimiques. Il n'en reste pas moins que la

La maison et les dépendances de M. Lévesque sont situées en plein village de l'Anse Sainte-Anne-des-Monts, en vue du Saint-Laurent.

De profil ou de face, Guylaine, un peu ébouriffée, reste toujours attachante.

tonne de foin doit revenir passablement cher, quand elle est rendue aux bâtiments, situés à proximité du fleuve. Les taures trouvent leur pâture dans l'un des champs peu propices à la culture.

La topographie est plus plane dans les lopins au voisinage des dépendances. C'est là qu'est situé le pâturage des vaches, qui a attiré l'attention des juges par l'abondance de l'herbe verte. La fertilisation fréquente, la régie de la paissance et le fauchage des refus créent des conditions favorables à la croissance continue des plantes.

M. Lévesque a épandu 200 tonnes de calcaire en l'espace de dix ans et il complète le fumier avec quatre tonnes d'engrais chimiques. Ses cultures comprennent 20 arpents d'avoine, 4 de pommes de terre, 45 de prairies plus 39 arpents de pâturages.

Les revenus proviennent de l'industrie laitière, de l'aviculture, de l'élevage du porcs et du mouton. Composent le cheptel: 1 taureau, 13 vaches, 9 génisses et 10 bovins de boucherie croisés Ayrshire; 1 bélier de race Oxford, 10 brebis et 7 agneaux; 1 verrat, 3 truies et quelques porcelets.

Cette variété d'espèces animales multiplie les sources de revenus et permet à la famille de prendre à la ferme l'alimentation de base.

M. Lévesque s'occupe exclusivement de la terre. Il habite avec son épouse et six jeunes enfants une confortable maison occupant un beau site en vue de la mer. Madame Lévesque seconde son mari en entretenant parfaitement le foyer, en confectionnant elle-même les habits des jeunes et en veillant jalousement au bien-être de chacun des siens.

26 — Arthur LAROCHE, Launay Station, Abitibi-Ouest

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166.5**	**234.5**	**237**	**126**	**73**	**837**

M. Laroche, âgé de 35 ans et père de quatre jeunes enfants, est natif de Launay même. Son grand-père, marchand à Issoudun de Lotbinière, quitta son patelin pour venir établir ses enfants dans un pays neuf, y compris le père du concurrent qui n'avait alors que 17 ans. Quant au lautéat lui-même, il a d'abord travaillé un peu partout, dans les mines, à la voirie, sur le chemin de fer, avant d'opter pour l'agriculture. Il exploite, depuis dix ans, sa ferme formée de deux lots, distants de trois quarts de mille. Sur une superficie totale de 242 acres, il cultive 103 acres, en vue de la production de céréales et d'herbages, y compris un pâturage de 32 acres.

Les rendements, déjà convenables, s'accroîtront quand tous les champs seront parfaitement égouttés et qu'ils auront reçu leur part d'amendements calcaires. Il conviendrait de fertiliser régulièrement les pâturages qui sont

M. Laroche a récolté et mis en quintaux quatorze acres d'avoine Garry. Il a dû relever plus d'une fois les gerbes que le mauvais temps empêchait de sécher et que les rafales se plaisaient à jeter par terre.

Madame Laroche est doublement fière de sa cuisine. En plus d'y trouver tout le confort moderne, elle peut, en en parlant, vanter l'habileté de son mari qui l'a rénovée de ses mains.

présentement intégrés à la rotation générale. Le rendement accru des herbages contribuerait à augmenter, sans qu'il en coûte beaucoup, la production laitière. C'est d'autant plus important qu'une part du lait est vendu au prix de $0.18 la pinte.

Le troupeau compte un taureau de race Holstein, 18 vaches et 11 génisses de différents âges. Une étable confortable, blanchie à l'intérieur et à lambris en aluminium à l'extérieur, abrite ces animaux. Les jeunes hivernent en stabulation libre. Un silo de 14 x 30 pieds est rempli de foin vert. Pour la commodité du transport au silo, ce foin est pressé sans être lié. La vente d'une vingtaine de porcs de marché apporte une part des revenus de l'entreprise.

Toutes les dépendances, sans être luxueuses, répondent aux besoins de l'entreprise. L'outillage est assez complet, grâce à la coopération dans l'achat des instruments les plus dispendieux. Ainsi la presse mobile et le hache-fourrage sont utilisés en commun avec des voisins.

Très adroit, le lauréat exécute lui-même tous les travaux d'entretien et de réparation, voit même à la construction ou la rénovation des bâtisses. Il se dévoue sans compter à la chose publique, occupant présentement les fonctions de maire et de président de la corporation d'entretien des chemins d'hiver.

Dans le domaine de ses attributions, Madame Laroche, diplômée de l'école ménagère d'Amos, est aussi ingénieuse que son mari. Elle confectionne les vêtements de ses enfants et entretient à la perfection son foyer. Ajoutons que ce foyer est doté de tous les accessoires d'utilité et d'agrément désirables.

27 — Richard POIRIER, Bonaventure

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**164.5**	**239.5**	**233**	**123**	**76.5**	**836.5**

Cette ferme d'une superficie de 144 arpents, dont 81 en culture, comprend plusieurs lopins situés au 4e, 3e et 1er rang. Surtout de texture légère, le sol est propice aux cultures maraîchères. M. Poirier en profite pour cultiver huit arpents de pommes de terre et trois de légumes divers: choux, betteraves, oignons, fèves, rutabagas. Ces produits s'écoulent facilement dans les centres environnants.

Un court cycle de trois années d'assolement s'applique à ces plantes sarclées, qui sont généreusement fertilisées au fumier, complété par des engrais chimiques, des formules 6-12-12 et 4-24-20.

M. J.-W. Poirier (père de Richard) et un employé emplissent de choux de Siam un caveau aménagé à même une butte, qui ne laisse voir à l'extérieur que la trappe lui servant d'entrée.

Mme Richard Poirier est venue au jardin préparer quelques légumes pour la maison. Rien n'empêche une ancienne institutrice de se montrer très habile au potager.

Les céréales et les prairies, soumises à une rotation de quatre ans, couvrent respectivement 27 et 45 arpents. Quant aux pâturages à long terme, ils sont rajeunis au besoin.

Les rendements en général dépassent la moyenne, en dépit de la fertilité plutôt ordinaire du sol. C'est la conséquence de l'usage de calcaire et d'engrais chimiques, trente tonnes de celui-là et huit tonnes de ceux-ci, chaque année.

Le cheptel n'est pas nombreux mais varié, assurant ainsi une belle indépendance à la famille sous le rapport de l'alimentation de base. Il comprend 9 vaches croisées, un taureau adulte et un jeune de race Holstein; 2 truies, 22 porcelets, 60 poules et 100 poulets.

L'outillage, assez complet, comporte les instruments ordinaires, plus un tracteur, un épandeur à fumier, un semoir à disques, une lieuse à grains, et une batteuse, une planteuse et une arracheuse de pommes de terre.

Rien à signaler au sujet des bâtiments, si ce n'est que la plupart prennent de l'âge. La maison, toutefois, est spacieuse et confortable, équipée du chauffage central, d'une chambre de toilette complète, d'une sécheuse et de beaucoup d'autres accessoires. Madame Poirier, mère de cinq filles dont l'aînée a treize ans, est une fermière très active, s'intéressant aux arts ménagers et à la parfaite tenue de son foyer. Les grands-parents y occupent leur appartement.

Le dernier bilan montre que la ferme a rapporté un profit net de $4,213.

28 — Albert PELLETIER, Luceville, Rimouski

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**168**	**231**	**232.5**	**129.5**	**75**	**836**

M. Pelletier s'est construit une superbe grange-étable à toit de plein cintre et pourvue d'un écureur, en remplacement de l'ancienne construction rasée par le feu. Au poste de l'outillage, le capital est aussi élevé qu'à celui des constructions. Outre les instruments ordinaires, la ferme possède un tracteur, un semoir à disques, une arracheuse de pommes de terre et une trayeuse mécanique. Le volume de la production est présentement inférieur à la valeur de l'équipement.

C'est sûrement dans le programme de M. Pelletier d'accroître les rendements des récoltes par unité de surface. Pour atteindre cet objectif, la recette est toujours la même: parfait égouttement, amendement et fertilisation du sol, façons culturales soignées, usage de semences sélectionnées, protection des cultures contre les insectes, les maladies et les mauvaises herbes. La productivité des champs doublera, quand ces conditions auront été parfaitement remplies. Il sera possible alors, avec une superficie cultivée de 115 arpents, de garder plus de vaches, sans avoir à acheter du foin, comme c'est actuellement le cas.

Mme Pelletier sert le dîner à Clément, Georges et Aline. Les enfants doivent reprendre l'autobus en vitesse pour retourner à l'école. La cuisine est pourvue d'accessoires électriques et les armoires ont été modernisées; mais les murs de bois ont conservé une allure familière avec la croix de tempérance et l'image de la Sainte-Famille.

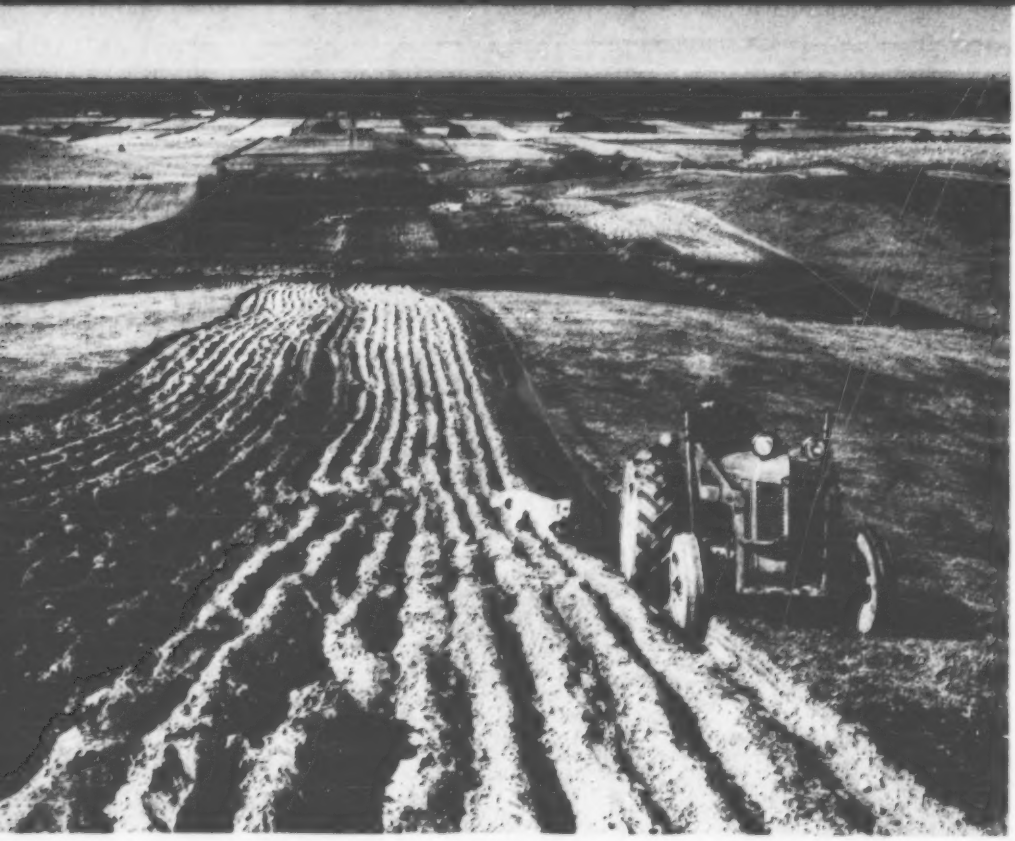

Les fermes vallonnées du Bas-Saint-Laurent offrent des sols très diversifiés, allant de l'argile à la terre noire organique, ce qui en complique l'utilisation. Jean-Louis mérite un peu d'indulgence si les sillons ne sont pas tracés "à la ficelle".

Le troupeau laitier croisé se compose de douze vaches, deux bovins de boucherie et un taureau. Il serait avantageux de pouvoir augmenter les effectifs de ce troupeau, mais pas avant de faire une sélection rigoureuse des sujets gardés. Le contrôle de la production laitière individuelle permettrait de choisir pour l'élevage les génisses issues des plus fortes productrices. Ne pas oublier qu'il est impossible d'augmenter la productivité d'un troupeau et de la maintenir sans l'usage continu de taureaux de bonne lignée.

À défaut de moyens pécuniaires pour l'achat de tels reproducteurs, il y a le recours à l'insémination artificielle ou au service d'excellents taureaux du voisinage.

Quant au reste du cheptel, la formule d'entrée au concours mentionne un cheval de trait, 50 poules, 6 brebis, 7 agneaux, 2 truies et 9 porcelets.

M. et Mme Pelletier habitent une maison spacieuse et commodément aménagée. Le jardin à côté a attiré l'attention des juges par son excellent entretien, la présence d'une fraisière, la variété et la vigueur de légumes. Trois filles et six fils composent la famille. Une fille et les deux fils aînés travaillent à l'extérieur, alors qu'un autre fils poursuit ses études classiques.

29 — Maurice JOLETTE, Lorrainville, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**162**	**228**	**236**	**126**	**83**	**835**

D'acquisition récente, cette ferme mesure 120 acres. Les récoltes se répartissent en 20 acres d'avoine, 50 de prairies et 50 de pâturages. Ceux-ci sont intégrés à la rotation générale de cinq années. Les cultures pourraient donner un meilleur rendement dans un sol aussi fertile. Assez dense dans les prairies neuves, le foin est plus clair dans les vieilles. Le propriétaire se propose de détruire aux herbicides la moutarde qui salit les céréales. Beaucoup trop étendus, les pâturages non divisés sont émaillés de marguerites et de renoncules.

Diplômé de l'école Moffet, M. Jolette fut décoré de la médaille de bronze en 1953 et demeura dans la même classe en 1958. Il sait parfaitement ce qui lui reste à faire pour en arriver à passer dans la catégorie de la médaille d'argent. Le potager attire l'attention par la variété des légumes et son excellent entretien.

L'établissement de M. Maurice Jolette, à Lorrainville. Les sols de cette paroisse comptent parmi les plus fertiles du Témiscamingue.

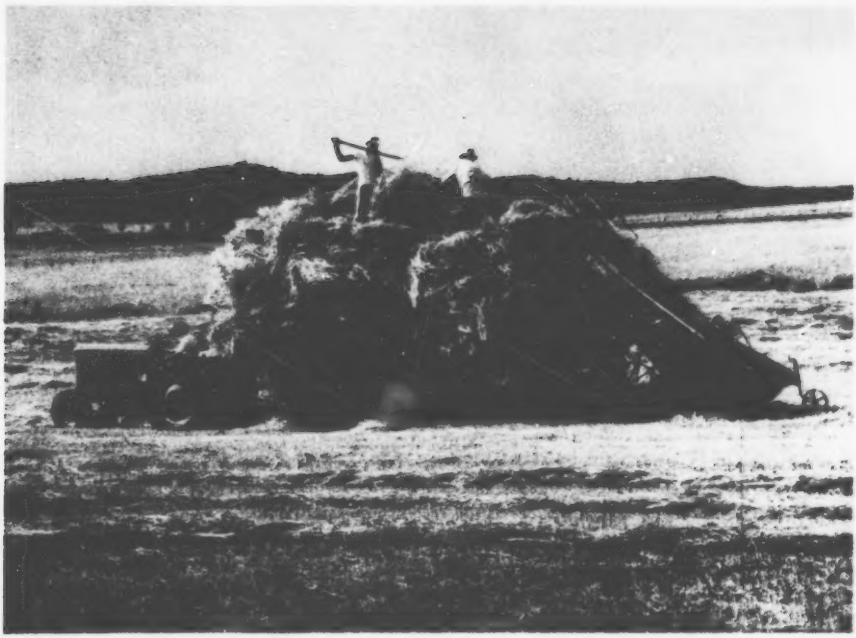

La fenaison chez M. Jolette. Raymond conduit le tracteur pendant que Robert et Roger débourent le chargeur et foulent le voyage.

Une partie du troupeau laitier est de type Ayrshire et l'autre de type Holstein. Il comprend deux taureaux croisés, 21 vaches et 35 jeunes d'élevage, Quant aux autres espèces, elles sont représentées par 3 brebis, 5 agneaux, 1 verrat, 3 truies, 22 porcelets, 50 poules, 100 poulettes et 150 dindonneaux. Des bâtiments propres et confortables abritent ces animaux.

La famille se compose d'une fille âgée de 20 ans et de quatre fils, dont trois poursuivent leurs études. Le bébé n'a que cinq ans.

Madame Jolette tient à ce que tout soit bien ordonné dans son foyer qui, clair et spacieux, est pourvu des commodités du 20e siècle. M. Jolette a fait lui-même l'aménagement. Disposant d'une boutique outillée, il voit à l'entretien, aux réparations et à la rénovation des dépendances.

30 — Albert RANNOU, Ville-Marie, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**158**	**235**	**234**	**120.5**	**77**	**834.5**

Cette ferme d'une superficie de 112 acres est cultivée sur environ 67. Les rendements ne dépassent pas la moyenne, sauf le foin dans une prairie neuve, au-delà d'une colline rocheuse. À part l'avoine que les vaches broutent, l'herbe est claire dans le reste des pâturages, d'une étendue de vingt-deux acres. Deux acres de jardinages ont attiré l'attention des juges. Ils comprennent des légumes variés et une excellente fraisière d'une demi-acre.

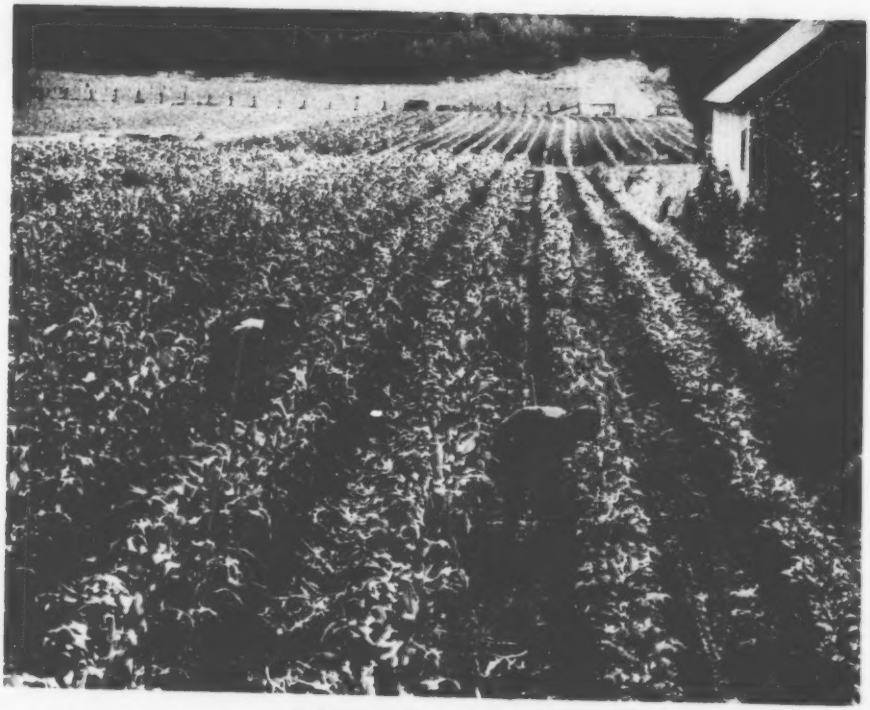

M. Rannou porte une attention particulière à ses jardinages qui couvrent une superficie de deux acres. On le voit, à gauche, sarclant une pièce de maïs hybride Span Cross 253A.

Cueillir les fraises, c'est bien beau; mais Line tient à s'arrêter de temps en temps pour en croquer une, ne serait-ce que pour en vérifier la saveur.

Les juges ont constaté avec regret que la production des laitières n'est pas contrôlée, en dépit du fait que M. Rannou est à se former un troupeau de race Holstein. Sur des effectifs de 36 têtes, 4 vaches sur 19 et 3 génisses sur 16 ainsi que le taureau sont enregistrés.

La grange-étable et la laiterie, distante de quarante pieds, répondent aux exigences de l'hygiène.

M. Rannou a doté sa maison de plusieurs commodités. Deux filles âgées de 13 et 7 ans et deux fils de 12 et 18 ans composent la famille. L'aîné demeure au foyer mais travaille à l'extérieur comme spécialiste en réfrigération. M. Rannou fut décoré de la médaille de bronze en 1953.

31 — Arthur LAPOINTE et FILS, Jonquière

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	**200**	**275**	**275**	**150**	**100**	**1,000**
conservés	**163**	**231**	**237**	**128**	**75**	**834**

M. Lapointe cultive, en société avec son fils Laurent, une ferme de 100 acres en vue de la production de céréales et d'herbages destinés à l'alimentation du bétail laitier. Au départ, les champs ne sont que légèrement vallonnés, avec bas-fonds où l'eau fait tort, en dépit de l'enfouissement de plusieurs mille pieds de drains. Il pleut si souvent que les tuyaux ne suffisent pas à évacuer l'eau. À l'extrémité se trouvent des côtes très abruptes que le lauréat entreprend

Laurent a pu enfin essayer sa moissonneuse-batteuse toute neuve. Elle était prête à fonctionner depuis quinze jours; mais le temps pluvieux ne permettait même pas au grain debout de sécher suffisamment. Les cultivateurs du Lac Saint-Jean se souviendront longtemps de l'année 1964.

d'abaisser au tracteur à chenilles. Ne serait-il pas plus indiqué de commencer par améliorer parfaitement les champs dont la topographie est presque plane avant de se livrer à un travail aussi dispendieux ?

Dans les parties assainies, les céréales et le foin sont de bonne venue. Un champ de trèfle de vingt-cinq acres sert à remplir deux silos de 12 x 24 pieds.

Il conviendrait de contrôler la production des trente laitières croisées Ayrshire, afin de faire une sélection judicieuse des génisses à élever. C'est d'autant plus important que la moitié du lait est vendu en nature à la laiterie de Jonquière. Quatre génisses de race, achetées au printemps, sont prometteuses comme sujets de souche d'un troupeau amélioré. L'insémination artificielle à laquelle le concurrent a recours lui permet d'obtenir des veaux issus de taureaux de grande valeur. Vingt-huit génisses croisées sont actuellement en élève.

M. Lapointe a pris les mesures nécessaires à la production d'un lait sain, comme en font foi la vacherie équipée d'un écureur et de la ventilation contrôlée, et une laiterie pourvue d'un appareil refroidisseur, de l'eau chaude et de l'eau froide.

La basse-cour se compose de 50 coqs, 400 poules et 350 poulets. C'est le department dont M. Lapointe, père, est responsable. Il a tiré de cette source, l'an dernier, une recette brute de $3,250.

Le père et le fils habitent chacun leur maison, le père, un superbe cottage et le fils, l'ancienne demeure, qui est tout de même confortable et commodément aménagée. Laurent est père de trois garçonnets. M. Lapointe, père, a six filles, dont trois mariées, deux institutrices et une aide-infirmière; et six fils, dont un prêtre, un médecin, un professeur, un menuisier, un étudiant et Laurent qui cultive avec lui. C'est une des belles familles canadiennes-françaises.

32 — Germain FONTAINE, Palmarolle, Abitibi-Ouest

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**165**	**231.5**	**237**	**125**	**74.5**	**833**

Monsieur Fontaine est à la tête d'un beau domaine de 196 acres, formé de deux lots bout à bout. Il cultive des céréales et des herbages selon un cycle rotatif de quatre ans pour une part et cinq pour l'autre. Jusqu'ici ses pâturages ont fait partie de la rotation générale, mais il se propose de les cultiver à part et de les fertiliser régulièrement. Il a déjà épandu 130 tonnes de calcaire et il équilibre le fumier par l'usage d'engrais chimiques de la formule 8-16-16. Les rendements sont remarquables dans les parties récemment fertilisées et amendées, moindres ailleurs.

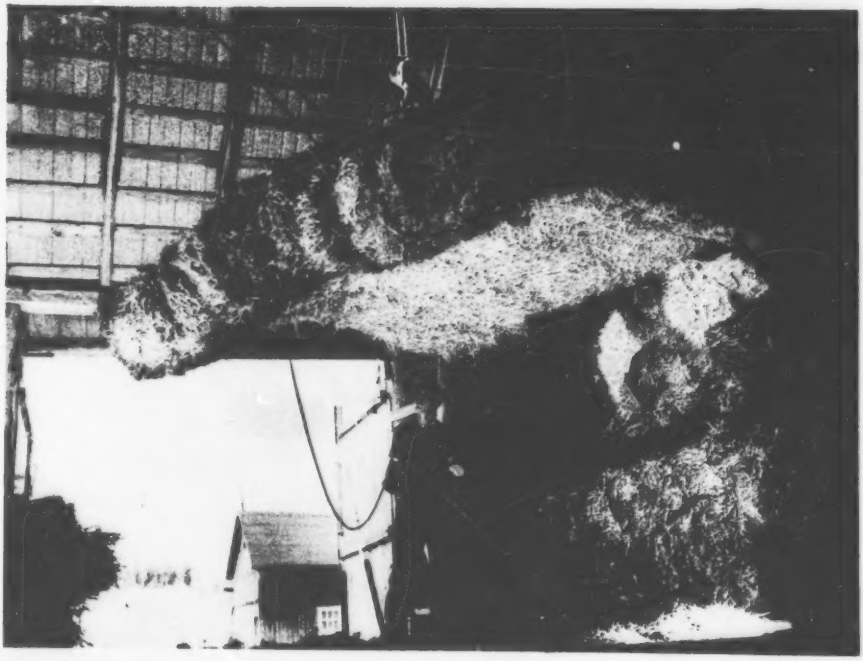

Grâce à la fourche spéciale qui enlève huit balles à la fois, c'est vite fait de décharger un voyage de foin.

Un ensemble de constructions assez impressionnant, chez M. Germain Fontaine. Les cultivateurs de Palmarolle semblent particulièrement fiers de l'importance et de la tenue de leurs maisons et dépendances.

Surtout composé de croisés Holstein, le troupeau compte 28 vaches, 1 taureau et 15 taures. Il comprend en outre cinq génisses de race Holstein. Les vaches vêlent surtout à l'automne parce que 65% du lait est vendu en nature au cours de l'hiver. C'est une sage pratique. Selon les rapports du contrôle postal, la production atteint une moyenne de 8,600 livres de lait par vache. Aussi, n'est-il pas étonnant que les recettes brutes de la vacherie s'élèvent à $10,100.

Monsieur Fontaine tient à conserver sa clientèle, si l'on en juge par la propreté de la laiterie, laquelle est pourvue de deux appareils refroidisseurs, de l'eau chaude et de l'eau froide. L'étable est confortable et entretenue convenablement.

Jeunes tous les deux, M. et Mme Fontaine ont tout ce qu'il faut pour se créer une entreprise très prospère. Ils vivent heureux, avec leurs six jeunes enfants, dans une maison spacieuse et commodément aménagée.

33 — Henri BRIÈRE, St-Nazaire de Berry, Abitibi-Est

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**166.5**	**229**	**237.5**	**124.5**	**74.5**	**832**

Monsieur Brière a commencé par être défricheur et défricheur remarquable, puisqu'il conquit, en 1960, le titre de Commandeur de l'Ordre du Défricheur. Il est passé depuis au statut de cultivateur professionnel, exploitant trois lots, dont 125 acres sont présentement cultivées. Il serait étonnant que tout soit parfait dans un établissement aussi récent. Il reste évidemment du terrain à aplanir et à égoutter. Le grain et le foin viennent tout de même abondamment là où le sol est en excellentes conditions. Au 15 juillet, une coupe de foin de prairies neuves servait à faire le plein de deux silos de 12 x 24 pieds. Le trèfle blanc est dense dans la partie des pâturages fertilisés aux engrais chimiques et amendés au calcaire. Les vaches broutent une parcelle de quatre acres d'avoine, semée comme plante-abri du mélange B et de trèfle Ladino.

Monsieur Brière mène de pair l'élevage des bovins Ayrshire et Aberdeen-Angus, tout en exploitant une basse-cour de 500 pondeuses de la lignée Shaver. Ce sont là les deux grandes sources de revenus de l'entreprise, en sus de l'engraissement d'une quinzaine de porcs.

Les bovins sont répartis en un taureau, 4 vaches et une taure de race Ayrshire, plus 20 vaches et 4 taures croisées; 2 taureaux, 4 vaches et 2 veaux Aberdeen-Angus.

La ferme de M. Henri Brière, à Saint-Nazaire de Berry, qui remportait en 1960 la médaille d'or au concours du Mérite du Défricheur.

Daniel et Ghislain prennent leurs devoirs au sérieux. On n'est jamais trop jeune pour s'initier à la coopération.

D'après le contrôle postal, la moyenne de production des laitières approche 8,000 livres de lait par tête.

Il faut un outillage assez complet pour l'exploitation de cette ferme. L'inventaire énumère tous les instruments d'usage courant, plus un tracteur, un épandeur d'engrais de ferme, un distributeur de calcaire, une chargeuse à foin, une lieuse et une batteuse à grains, une faucheuse-hacheuse de fourrage, une camionnette, une pelle et une fourche hydrauliques, une trayeuse mécanique, etc.

Un fort capital est aussi investi au poste des bâtiments: une grange-étable avec attaches, une autre à stabulation libre, une poussinière, un poulailler et des hangars.

Ajoutons que la maison, sans être luxueusement meublée, comporte tous les accessoires d'utilité et d'agrément, y compris le chauffage central et une chambre de toilette complète.

Monsieur et Mme Brière ont beaucoup accompli en quelques décennies. A partir d'un lot non défriché, ils se sont créé de toutes pièces un domaine agricole qui leur assure une belle sécurité. Ils ont élevé neuf enfants, trois filles dont l'une est institutrice et six fils, dont trois sont mariés et à leur compte et trois encore au foyer. Ménagère industrieuse, madame Brière s'intéresse aux arts domestiques. Monsieur Brière ne borne pas son action aux limites de sa ferme. Il remplit présentement les fonctions de secrétaire de la commission scolaire, de président de la société d'agriculture, de moniteur du cercle des jeunes éleveurs et d'aviseur technique du chantier coopératif de sa région.

34 — Octave PINARD, Lorrainville, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**162**	**229**	**238**	**123.5**	**79**	**831.5**

Monsieur Pinard se crée petit à petit un domaine agricole par le défrichement de ses deux lots, dont 125 acres sont boisées. Il produit des céréales et des herbages, plus deux acres de pommes de terre et une acre de choux de Siam, dans les 75 acres défrichées. Le jardin mérite une mention spéciale. Une quinzaine d'acres de terre neuve complètent les quinze acres de pâturages en terrain labouré. Les rendements varient passablement selon les conditions du sol. Ils

M. Pinard a protégé ses pommes de terre Sebago contre les insectes au moyen d'un insecticide à l'arsenic. Sa provision étant insuffisante, il a dû laisser trois rangs sans traitement. En conséquence, le feuillage des rangs non traités a été dévoré à 95% (à droite). Le rendement de ces trois rangs sera considérablement diminué; mais M. Pinard a obtenu une démonstration probante de la nécessité des traitements.

Chez M. Octave Pinard, à Lorrainville. Au Témiscamingue, la forêt fait toujours partie du paysage.

sont plus élevés dans les parties fertilisées aux engrais chimiques et amendées au calcaire. Du foin de prairie neuve sert à faire le plein d'un silo de 12 x 24 pieds.

Croisés Holstein, les bovins comprennent 18 vaches, 23 jeunes d'élevage et un taureau de race Holstein. Les vaches sont douées de belles aptitudes laitières, si l'on en juge par les rapports du contrôle laitier. Le lait est écrémé à la ferme et la crème, refroidie et conservée dans une laiterie pourvue de l'eau courante, est transformée en beurre à la fabrique coopérative de Lorrainville. Le cheptel compte en plus 3 brebis, 4 agneaux, 150 poules et un cheval de travail.

Convenablement outillée, la ferme porte les instruments ordinaires, plus un tracteur, un semoir à disques, un épandeur à fumier, une lieuse à grains et une faucheuse-hacheuse, propriété conjointe de M. Pinard et de son beau-frère. Ce dernier instrument sert aussi bien à la récolte du foin vert que du foin sec, et permet une grande économie de main-d'oeuvre.

Rien de remarquable à signaler sous le rapport des bâtiments, sauf que la modeste maison est dotée de plusieurs commodités, entre autres le chauffage central, une glacière, un congélateur et une cuisinière électriques. Très adroite ménagère, madame Pinard tresse des tapis, pique des couvre-pieds et fait sa couture avec une machine Singer dernier modèle. Elle est mère de deux filles, dont l'une est mariée et l'autre employée à l'extérieur, et de six fils dont un étudie à l'école normale d'Amos, deux fréquentent l'école primaire, deux font partie de l'aviation et un de l'armée. Monsieur Pinard remplit les fonctions de président du cercle agricole et du syndicat paroissial de l'U.C.C.

35 — Alphonse PINARD, Roquemaure, Abitibi-Ouest,

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**159**	**229**	**237**	**120**	**85**	**830**

Monsieur Pinard vint en Abitibi à l'âge de 11 ans avec ses parents en 1934. Il prit la succession de son père sur le domaine, formé de deux lots dont 130 acres sont déjà en culture. Il reste passablement de bois de service dans le boisé. Près des bâtiments se trouve un lopin de terre noire qui aurait besoin d'un meilleur égouttement. C'est de l'excellente terre, comme le démontre le potager qui a été convenablement assaini. Les légumes font une croissance vigoureuse. Il reste aussi des améliorations à faire au second lot. Le lotier est bien pris dans un champ accidenté d'une superficie de sept acres. Il se maintiendra probablement, pour peu qu'il soit fertilisé régulièrement. Les lacunes signalées diminuent les rendements des récoltes qui comprennent 26 acres de céréales, 5 acres d'avoine en pâturage auxiliaire, 1 acre de pommes de terre et 63 acres de prairies. Une superficie de 35 acres est consacrée aux pâturages.

Monsieur Pinard a eu une belle occasion d'améliorer ses bovins en se procurant 11 sujets Ayrshire provenant du troupeau de H. J. O'Connell. Il a en plus 17 vaches et 13 jeunes d'élevage croisés. Les rapports du contrôle

La grange-étable de M. Pinard avec son silo de quatorze pieds de diamètre et vingt-quatre de hauteur construit au cours de l'été. Quelques balles de foin ont été déposées sur le plancher de la future laiterie à cause d'une panne d'électricité qui rendait impossible le fonctionnement du monte-charge.

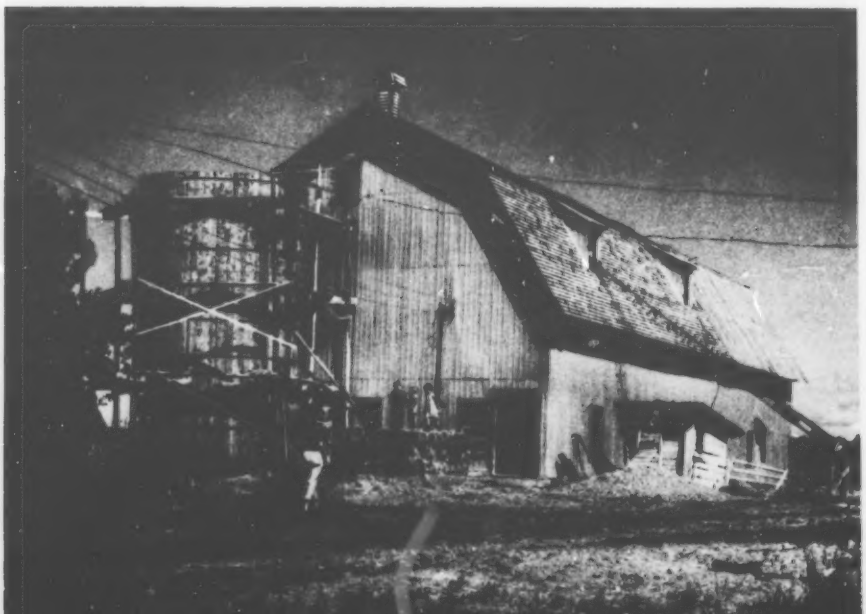

Yvon et Filou, deux amis inséparables.

postal indiquent une production moyenne de 8,000 livres de lait par vache. Une étable équipée d'un écureur mécanique et de la ventilation contrôlée abrite ces animaux. Un silo neuf de 14 x 24 pieds s'y adosse.

Un verrat et six truies de race Yorkshire constituent le cheptel porcin. Autant que possible, les portées sont vendues au sevrage.

La basse-cour compte une cinquantaine de pondeuses Sussex.

Monsieur et madame Pinard ont une fille et six fils, dont l'aîné est âgé de treize ans. Ils sont en voie de rendre leur entreprise très rentable, ce qui leur permettra de jouir de la sécurité tout en ayant les moyens de faire instruire leurs enfants. Pour savoir où ils vont, ils ont recours au centre de comptabilité électronique.

Monsieur Pinard trouve le temps de s'occuper de la chose publique. Il occupe les fonctions de membre de la commission scolaire, de directeur de la société coopérative agricole et de secrétaire du pâturage communautaire. Celui-ci a une superficie de 470 acres, dont 100 acres, présentement défrichées, portent une quarantaine de têtes de bétail. Il sera intéressant de suivre le développement de cette nouvelle initiative agricole.

La maison, quoique modeste, a été modernisée à l'intérieur. Madame Pinard vaque aux besognes ménagères, fait de la couture et du tissage.

36 — André LEBEUF, St-Méthode, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	163.5	233.5	236.5	122	74	829.5

Monsieur Lebeuf, diplômé de l'école d'agriculture de Chicoutimi, acheta en 1957, la ferme paternelle qu'il agrandit depuis d'une seconde ferme, distante d'un quart de mille de la première. Il a présentement 160 acres en culture, dont 118 assolées pour une rotation de quatre ans, soit une année en céréales et trois en prairies. Le rajeunissement des sept parcelles de pâturages suit un cycle de six années. L'année précédant le labour, la parcelle renouvelée reçoit une couche de fumier et de calcaire. Elle est fertilisée aux engrais chimiques, formule 4-24-20, lors de l'ensemencement du mélange fourrager, comprenant du trèfle Lasalle, du Ladino et du mil Climax, l'avoine servant de plante protectrice. Chaque parcelle est fertilisée régulièrement à tous les trois ans. Les animaux ne manquent pas d'herbe tendre grâce à cette méthode, surtout si l'on tient compte des regains et du pâturage auxiliaire que constitue l'avoine.

Le grain et le foin manquent d'uniformité, abondants ici et moindres ailleurs. C'est le défaut d'égouttement qui est ici en cause. Quand tous les champs seront parfaitement améliorés, ce terrain naturellement fertile, donnera alors sa pleine

On se débrouille comme on peut. En attendant la moissonneuse-batteuse qui ne venait pas, M. Lebeuf a pressé son grain et l'a chargé sur toutes les voitures disponibles. Il attend maintenant la batteuse. Espérons qu'elle viendra avant les neiges.

Les labours d'automne. M. Lebeuf dispose de cent soixante acres en culture. Cent dix-huit sont assolées selon une rotation de quatre ans. Les cinquante-deux acres de pâturage, divisées en sept parcelles, sont rajeunies suivant un cycle de six ans.

mesure. Il est à souligner qu'une pièce d'avoine de 11 acres a une superbe levée, ayant reçu une dose de 300 livres à l'acre d'engrais chimiques, de la formule 4-32-12.

D'après le contrôle postal, les vaches, au nombre de vingt-deux donnent une moyenne de 6,000 livres de lait. Elles sont croisées Ayrshire et Holstein. Mais ce dernier type prévaudra bientôt, parce qu'elles sont fécondées artificiellement de la semence de taureaux de race Holstein. Le lait est transformé à la fabrique locale, qui paye le gras $0.81 la livre. Un taureau et dix jeunes d'élevage croisés complètent le cheptel bovin.

L'industrie porcine ne manque pas d'importance avec cinq truies et une cinquantaine de porcelets. En 1963, la vente de porcs de marché s'est élevée à 13,120 livres. Soulignons, comme autre source de revenus, un rucher de dix-huit colonies.

L'entretien négligé de la porcherie et de la vacherie n'a pas échappé à l'attention des juges. Cette lacune s'explique par le manque de main-d'oeuvre. Monsieur Lebeuf a bien six fils, mais l'aîné n'a que huit ans. Il a modernisé la maison et introduit plusieurs accessoires d'utilité, en particulier une chambre de toilette complète, un congélateur, etc. Madame Lebeuf s'acquitte allégrement de toutes ses tâches de ménagère, malgré l'attention que requiert sa famille de bambins. Elle fait de la couture et tisse à l'occasion.

37 — Richard BOUCHARD, Chambord, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**164.5**	**238**	**233**	**118.5**	**74**	**828**

Monsieur Bouchard prit à son compte, en 1950, la ferme paternelle qu'il a agrandie depuis, portant la superficie totale à 375 acres, dont 118 cultivées sans rotation déterminée et 257 en boisé inculte. La voie publique longe la ferme, soit au niveau des champs, soit beaucoup plus bas. Les champs forment un plateau relativement plan sur le cap qui surmonte la ferme. On y atteint par une côte oblique. Des améliorations s'imposent, en particulier l'abaissement de buttes et le remplissage de bas-fonds. Cet état de chose affecte la productivité des champs qui reçoivent par ailleurs trop peu de calcaire et d'engrais chimiques, vingt-cinq tonnes des premiers en cinq ans et une tonne par année des seconds. Sauf une demi-acre de pommes de terre, les récoltes consistent en céréales et en foin.

Les Engrais Chimiques du Québec poursuivent une expérience de cinq ans dans un champ d'une dizaine d'acres. Après avoir été ensemencés d'un mélange de trèfles Lasalle, Alsike, Ladino et de mil Climax, ce champ, amendé au cal-

Ghislain, Francine et Marcel reviennent d'une excursion de chasse avec du gibier plein les mains et un éclair dans les yeux. De quoi donner la nostalgie aux plus vieux et susciter l'envie des jeunes.

L'aînée d'une famille de neuf enfants, Lise, à quinze ans, a toutes les chances de s'initier aux travaux domestiques, tout en soulageant sa maman. Elle ne manque pas d'aides bénévoles ou d'admirateurs intéressés, surtout quand elle prépare les desserts.

caire et fertilisé aux engrais chimiques, sera gardé en gazon cinq années d'affilée. Il recevra annuellement une application d'engrais chimiques de différentes formules. En 1963, ce fut du 0-15-30 et en 1964 du 8-16-16. L'herbe était dense et verte au 22 juillet.

Le troupeau laitier compte un taureau de race Ayrshire, 21 vaches et 15 génisses de différents âges. Il y aurait lieu d'améliorer la conformation par l'usage de taureaux bien qualifiés. Le passage de la race Holstein à la race Ayrshire semble une des causes de la conformation irrégulière des descendants. D'après le bilan de l'année 1962, la production du lait s'est élevée à 7,479 livres par vache.

L'engraissement d'une vingtaine de porcelets et l'exploitation d'une basse-cour de cinquante pondeuses contribuent pour une part des revenus de la ferme.

La vacherie sera bientôt à reconstruire. Monsieur Bouchard a eu la bonne idée de camoufler l'injure du temps sous une couche de lait de chaux.

La famille Bouchard se compose de cinq filles dont l'aînée a 15 ans et de quatre fils, le plus âgé n'ayant que 13 ans. Madame Bouchard apprécie fort les commodités dont elle dispose dans l'accomplissement de ses tâches ménagères.

Monsieur Bouchard est prodigue de son temps pour le service de ses concitoyens. Il cumule présentement les fonctions de conseiller municipal, de président du syndicat paroissial de l'U.C.C. et de directeur du magasin coopératif.

38 — Arthur-A. BÉDARD, Ste-Hélène, Abitibi-Ouest

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**161.5**	**232**	**237.5**	**123**	**73**	**827**

Monsieur Bédard, âgé de 36 ans, est un courageux bien résolu à se créer une entreprise agricole financièrement indépendante. Il travaille à l'extérieur pour amener de l'eau au moulin et pouvoir réaliser plus vite ses projets d'amélioration. Son domaine de 300 acres, divisé en trois lots, est cultivé sur une superficie de 170. Il produit des céréales et des herbages, selon un cycle d'assolement de quatre années. Les rendements ne sont pas uniformes parce qu'il reste évidemment encore beaucoup à faire pour mettre le sol en état de pleine production. Couvrant cinquante acres, les pâturages sont trop vastes pour permettre une régie parfaite de la paissance. Le fauchage de certaines parties donnerait une chance au trèfle blanc de prendre le dessus.

Issus pour la plupart de l'insémination artificielle, les bovins comptent 23 vaches, 21 génisses de différents âges et un taureau, tous croisés Holstein. Selon

Monsieur et madame Arthur-A. Bédard, un couple magnifique, qui envisage la vie avec confiance et qu'une famille de neuf enfants ne réussit pas à faire vieillir.

Raymond Cloutier, étudiant à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, et Jean Larose, de l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière, sont venus à la ferme, prélever des échantillons de sols. M. Bédard, (à droite) suit les opérations avec beaucoup d'intérêt.

les rapports du contrôle postal, la production du lait atteint 7,200 livres par vache. Monsieur Bédard veut monter le rendement à plus de 8,000 livres et garder plus de vaches afin d'employer tout son temps à la ferme. Il s'est construit une grange-étable qu'il va bientôt agrandir et équiper d'un écureur mécanique. Sa laiterie est pourvue du nécessaire au refroidissement du lait. Toujours en vue de n'avoir plus à travailler à l'extérieur, il améliore graduellement son outillage, achetant les instruments les plus dispendieux en société avec son père et ses trois frères.

Soucieux du confort de sa femme, mère de deux filles et de six fils, il a doté la maison des accessoires les plus utiles, en particulier d'une chambre de toilette complète, d'une cuisinière électrique, d'une lessiveuse et d'une sécheuse. Ce couple bien assorti caresse la saine ambition de réussir.

Sachant que la coopération est la clef du succès, monsieur Bédard se dévoue au service de ses concitoyens. Il remplit les fonctions de président du syndicat paroissial de l'U.C.C. et de directeur de la beurrerie coopérative de Palmarolle.

39 — Benoît BLACKBURN, Jonquière

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**161**	**229.5**	**233.5**	**125.5**	**76.5**	**826**

Grande ferme de 300 acres, dont 179 cultivées en vue de la production de céréales et d'herbages destinés au troupeau laitier. En dépit de l'enfouissement de plusieurs mille pieds de drains et de nombreuses heures de travail d'aplanissement, l'eau fait encore dommage dans les bas-fonds. Il est vrai qu'il pleut très souvent et que les années de précipitations ordinaires sont plus favorables. Une étendue de 121 acres est assolée en vue d'une rotation de quatre ans, la

Combien de gestes patients faut-il répéter presque à l'infini pour entretenir une maisonnée de quatorze personnes! Rachel regarde l'aînée, Françoise, empiler les serviettes, pendant que maman partage son attention entre son travail et bébé Danielle, qui vient de découvrir les trésors du nécessaire à raccommoder.

succession n'étant pas définitivement fixée pour le reste de la superficie, qui est en grain et en foin. Les pâturages sont l'objet d'une attention particulière; ils sont fertilisés et amendés, rejeunis à raison d'un quart de la superficie chaque année. Les boutons d'or ou renoncules sont toutefois trop abondants. Il y aurait lieu de les tenir en échec par le fauchage ou des arrosages herbicides.

La ferme fournit le fourrage et une partie du grain nécessaire à l'alimentation de 66 bovins, 35 vaches, 29 jeunes d'élevage et 2 taureaux de type Holstein. Deux vaches et deux génisses sont de race Holstein. L'insémination artificielle est réservée aux vaches dont le propriétaire veut obtenir des femelles de remplacement. Selon les rapports du contrôle postal, la production du lait atteint présentement 7,490 livres par vache. Comme ce lait est vendu à l'état fluide, nous sommes en présence d'un troupeau très profitable.

Aussi, M. Blackburn est-il bien résolu à conserver ce précieux débouché pour son principal produit. Il a équipé la vacherie de la ventilation contrôlée et d'un écureur mécanique et installé dans la laiterie attenante un bassin refroidisseur du lait en vrac. L'allée, trop étroite en arrière des vaches, occasionne l'éclaboussement des murs par les déjections. La prévision de quelques pieds additionnels lors de la construction aurait évité cet ennui.

M. et Mme Blackburn ont élevé une famille de douze enfants, sept filles et cinq fils. De ce nombre, une seule fille travaille à l'extérieur. Les nombreux accessoires d'utilité dont elle dispose permettent à madame Blackburn de s'acquitter sans trop de fatigue de ses multiples tâches de ménagère. Elle trouve même le temps de coudre et de jardiner.

40 — Raoul SAVARD, Chicoutimi

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**162**	**229**	**233**	**125.5**	**76**	**825.5**

Le défaut d'égouttement diminue grandement la productivité de cette ferme de 95 acres cultivées, au sol naturellement fertile. Un ravin et un cours d'eau rempliraient facilement le rôle de collecteur à un réseau de drainage superficiel. C'est alors que les amendements et la fertilisation donneraient leur plein effet. La partie labourée est répartie en dix-huit acres d'avoine Glen et cinq de pommes de terre, les prairies et les pâturages occupant le reste de la superficie. Les champs enherbés sont divisés en trois et rajeunis au besoin.

M. Savard n'élève pas son bétail, se contentant d'acheter des vaches, dont la production est vendue en nature, à raison de 4,000 livres de lait par semaine. Le troupeau comprend présentement vingt-neuf vaches de type Holstein et sept veaux. La conformation n'est que moyenne.

L'Ecole d'agriculture de Chicoutimi célèbre, aujourd'hui vingt-quatre août, son vingt-cinquième anniversaire de fondation. M. Savard abandonne toutes ses occupations pour assister aux fêtes.

La ferme de M. Raoul Savard, à deux milles de Chicoutimi, a grande allure avec sa maison entièrement lambrissée de brique, un vaste garage double allongé d'une boutique et des dépendances solides. La ville, qui se développe surtout vers le sud, aura absorbé cette ferme avant dix ans.

Une grange-étable fraîchement blanchie et ventilée automatiquement abrite ces animaux. Distante d'une trentaine de pieds, la laiterie est équipée d'un appareil de refroidissement à jets et tenue très proprement.

M. Savard est diplômé de l'école d'agriculture de Chicoutimi. Il a donc la formation voulue pour suivre parfaitement le programme d'amélioration qu'on lui soumet à titre de participant au concours de fermes. Il est père de deux fillettes. Son vénérable père habite avec lui dans la spacieuse demeure familiale, entourée d'un vert gazon et aux murs lambrissés en briques. On y trouve à l'intérieur les installations des logements urbains, en particulier le chauffage central à l'eau chaude.

41 — Jean-René FORTIN, Baie St-Paul, Charlevoix

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**163**	**228**	**235.5**	**123**	**75**	**824.5**

Cette ferme appartient à la famille Fortin depuis le régime français. La maison dans laquelle habitent les nouveaux propriétaires, Jean-Marie, sa femme et leur fillette, a plus de 200 ans d'existence. Au nord de la route 15, une chapelle commémorative a été érigée par les Fortin. Des prêtres issus de cette grande famille disent la messe à l'occasion de promenades touristiques.

Les juges visitent la ferme de M. Jean-René Fortin, de Baie Saint-Paul, qu'on voit à gauche répondant aux questions du Commandeur Adrien Allard, lauréat de la médaille d'or en 1963. En train de compléter leurs notes, on voit, de gauche à droite: les agronomes Philippe Lambert, secrétaire et Nazaire Champagne, assistant-secrétaire, et le Commandeur Ernest Bourgeois, lauréat en 1951.

Les champs s'étendent des deux côtés de la route. Au sud, c'est la magnifique plaine de la Baie, au sol d'une fertilité extraordinaire, qui ne demanderait que d'être assaini, fertilisé et amendé, pour donner deux coupes annuelles de luzerne. Ce sont des améliorations que M. Fortin a sûrement inscrites dans ses projets. puisqu'il s'occupe surtout d'industrie laitière en vue de la vente du lait en nature. Il a même acheté la ferme voisine pour être en mesure de garder plus de vaches. Du côté nord, les champs sont accidentés au départ, puis ils descendent pour former des platins enclavés de collines et irrigués par une rivière et des ruisseaux. Encore ici, il y a moyen d'obtenir d'excellentes récoltes avec des méthodes progressives de culture. Un autre point essentiel qui intéresse M. Fortin, ce sont les pâturages qu'il se propose de cultiver en rotation spéciale, d'amender et de fertiliser régulièrement. C'est bien là la meilleure recette pour produire le lait au plus bas prix possible. Dans la partie de la ferme inscrite au concours, il y a 85 acres en culture, comprenant des céréales, des prairies et des pâturages. Les rendements varient selon les conditions du sol. Même la luzerne se maintient encore dans une prairie de cinq ans, qui a déjà reçu du calcaire et qui est fertilisée au besoin.

Les bovins, de type Ayrshire, comptent présentement 17 vaches et 28 jeunes d'élevage. Son marché de lait en nature a décidé M. Fortin à garder 40 laitières dès l'automne. À cette fin, il entreprend d'agrandir la vacherie, d'y installer un écureur mécanique, de construire un silo et d'équiper la laiterie d'un système adéquat de refroidissement du lait. Il s'est outillé pour être en état de conduire sa besogne sans avoir trop recours à la main-d'oeuvre extérieure. Il semble bien qu'il est en bonne voie de se créer une entreprise prospère.

42 — André COTNOIR, St-Bruno de Guigues, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**162**	**230**	**235**	**118**	**79**	**824**

La ferme Cotnoir a une superficie de 250 acres, dont 115 acres cultivées, 95 en boisé et 40 en friche inculte. Le boisé contribue pour une bonne part des revenus. De texture fine et fertile, le sol en culture donne des récoltes convenables sans fertilisation autre que celle du fumier. Nul doute que l'usage de calcaire et d'engrais chimiques contribuerait à accroître sensiblement les rendements. La rotation est de quatre années.

M. Joseph Cotnoir, père d'André, initie sa petite-fille Joselyne au soin des fleurs. Grand-papa Cotnoir ne dit plus son âge, sans doute à cause des dames qui viennent nombreuses visiter son splendide jardin. Rappelons seulement qu'il est venu au Témiscamingue en 1901, défricher la ferme qu'exploite aujourd'hui son fils André.

Cheptel laitier: 1 taureau, 18 vaches et 26 jeunes d'élevage, tous croisés. La production moyenne par vache est d'envrion 6,000 livres de lait. Cette quantité pourrait s'accroître de quelques milliers de livres par l'adhésion aux principes d'élevage qui ont fait leurs preuves.

M. Cotnoir s'occupe aussi d'aviculture, d'élevage de porcs et de moutons. Il hiverne 250 pondeuses P.R.B., livre à l'abattoir 25 porcs par année et garde un bélier et 20 brebis dont il a obtenu 20 agneaux au printemps.

Les bâtiments ont pris de l'âge depuis 1958, année où M. Cotnoir fut décoré de la médaille de bronze.

M. et Mme Cotnoir ont quatre filles, dont l'une est coiffeuse, une deuxième institutrice et une troisième, employée au Bureau de l'Assistance Sociale à Rouyn, la quatrième fréquentant l'école primaire. Des trois fils, l'un est dessinateur et les deux autres étudiants.

M. Joseph Cotnoir, père, vit avec la famille. C'est un pionnier établi au Témiscamingue depuis 1901. Aujourd'hui, il emploie ses loisirs à jardiner et à embellir les abords de la résidence. Le parterre de La Croix du Chemin est

De mémoire d'homme, jamais le Témiscamingue n'a connu une période de fenaison aussi favorable. Daniel conduit le tracteur pendant que Réjean aide son père à tasser le voyage.

magnifiquement décoré de fleurs qu'il soigne avec amour. Son jardin est le plus beau que nous ayons vu au cours de l'été. M. Cotnoir continue d'associer l'amour du travail au culte de la beauté, au soir de sa carrière si bien remplie.

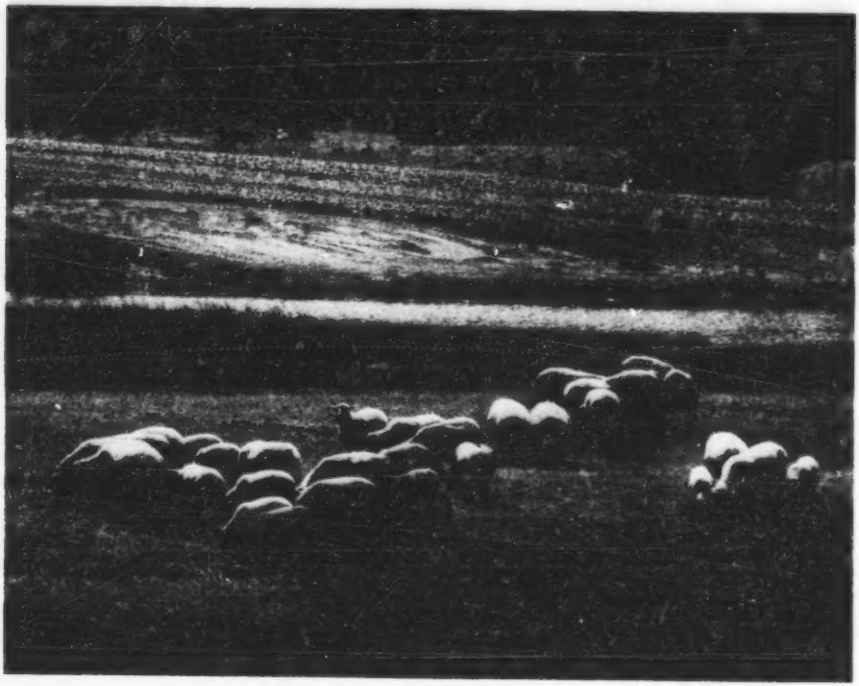

Sous le soleil de juillet, vingt brebis avec leurs agneaux paissent paisiblement près d'un étang qu'un petit barrage maintient au niveau désiré.

43 — Guy SAMUEL, Rivière-au-Renard, Gaspé-Sud

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**165.5**	**231.5**	**232.5**	**121**	**73**	**823.5**

M. Samuel, dans la force de l'âge puisqu'il a 30 ans, a pris la succession à la ferme de ses parents, qui demeurent avec lui dans une maison aménagée à la moderne. Renseigné d'une façon étonnante en agriculture, il prend les mesures pour tirer de sa ferme la subsistance de sa famille composée de son épouse et deux enfants en bas âge. Sa terre est longue d'un mille et large de trois arpents et quelques perches. Il fait usage de calcaire et d'engrais chimiques qu'il appli-

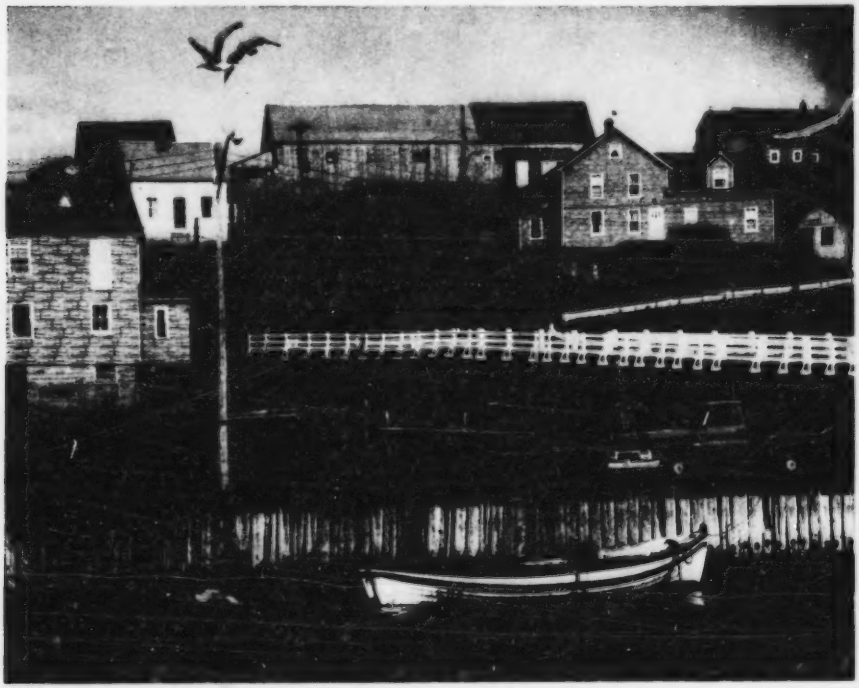

La ferme de M. Guy Samuel, à Rivière-au-Renard. En Gaspésie, les terres sont rarement très loin de la mer. A l'avant-plan, une partie du hâvre de pêche avec le quai "à Cloutier".

que aussi bien aux céréales qu'aux pâturages. Ceux-ci sont cultivés à part, selon un cycle de quatre ans. Les prairies et le grain suivent la même rotation. Avec ces méthodes, la ferme produire en peu d'années les fourrages nécessaires à l'alimentation du bétail. La luzerne commence à s'implanter dans les prairies et les pâturages.

Cet accroissement de la productivité du sol sera fort rentable, parce que M. Samuel a la chance de vendre le lait de treize vaches au détail, à raison de $0.22 la pinte pour une qualité de 90 pintes par jour. Les vaches sont supérieures en qualité à la moyenne de la région puisque leur production dépasse 6,500 livres de lait par tête. Il y aurait lieu de pratiquer le contrôle postal, afin d'être en état de choisir en connaissance de cause les génisses à élever. Treize génisses et un taureau croisé s'ajoutent au troupeau. Le lait est conservé et refroidi dans la laiterie, très propre, aménagée dans un compartiment de la cave.

Madame Samuel est très fière de sa maison claire, spacieuse, où l'on a une vue magnifique de la mer. Son mari, ayant à coeur l'avancement de la région, s'occupe activement des programmes de l'ARDA.

Le débroussaillement de quelques centaines d'acres en vue de l'établissement d'un pâturage communautaire, dans le canton d'Hébécourt, Abitibi-ouest. Ce travail, subventionné par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, est exécuté par un syndicat dont M. Alphonse Pinard est le gérant.

44 — Osias LAROUCHE et FILS, Jonquière

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**161**	**226**	**235.5**	**125**	**75**	**822.5**

Dans cette terre, on remarque bien des buttes, des cours d'eau au fond des ravins, des bas-fonds noyés dans l'eau. Tout cela évidemment n'est guère propice à la culture. M. Larouche travaille à améliorer par l'aplanissement et l'enfouissement de drains. Il en reste encore beaucoup à faire. Des plantes hydrophiles croissent dans les pâturages et les prairies. Sur une étendue totale de 299 acres, les cultures couvrent 178 acres et la forêt 121. Comme le sol est naturellement fertile, le foin et le grain viennent bien partout où l'eau ne fait pas de tort. En fait d'autres cultures, il y a trois acres de pommes de terre et une égale superficie de jardinages.

Cheptel: 1 taureau Holstein, 30 vaches et 24 génisses croisées; 1 bélier Oxford et 11 brebis croisées. D'un tiers à la moitié du lait, selon la saison, est vendu en nature. C'est la grande source de revenus. Il vaudrait donc la peine de veiller constamment à l'amélioration du troupeau par la sélection et une alimentation équilibrée.

M. Olivier Larouche, de Jonquière, sait profiter des subventions accordées par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation pour l'aplanissement et le drainage des terres.

Avant que le bulldozer ne descende la terre des buttes vers le bas-fonds, il convient d'installer les drains nécessaires à l'écoulement des eaux.

Sans être luxueux, les bâtiments suffisent présentement aux besoins de l'entreprise. Le silo qui s'adosse à la vacherie est rempli de foin ou d'avoine. La laiterie est pourvue d'un appareil de refroidissement, de l'eau chaude et de l'eau froide.

L'investissement dans l'outillage est assez lourd, comprenant les instruments ordinaires, un tracteur, une presse mobile, un semoir à disques, une lieuse à grains et un épandeur à fumier.

M. et Mme Larouche ont élevé douze enfants, cinq filles et sept fils. Une fille est religieuse, une autre, institutrice, une troisième travaille à Chicoutimi et les deux autres demeurent avec leurs parents. Quant aux fils, deux vont au collège, trois travaillent à leur compte et deux cultivent avec leur père, dont Olivier, l'aîné, qui vient d'acheter la ferme. Il est lui-même marié et père de deux jeunes enfants. C'est une belle famille, comme il s'en rencontre souvent chez les concurrents. Olivier pourra continuer la tradition et accéder à la prospérité, pour peu qu'il suive les programmes qu'on lui propose en sa qualité de participant au concours de fermes.

45 — Louison FORTIN, Baie St-Paul, Charlevoix

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**164**	**229**	**235**	**120.5**	**73**	**821.5**

D'une superficie totale de 185 arpents, dont 110 en forêt, 70 en culture et le reste en friche inculte, cette ferme s'étend de chaque côté de la route no 15. Au sud, c'est la plaine de la Baie, au sol très fertile, qui donne des récoltes déjà passables, mais qui produirait davantage, si les dépressions étaient comblées et le drainage à point. Le pâturage des taures se trouve à l'extrémité, en bordure de la rivière du Gouffre. Du côté nord, dans le rang du Pérou, le sol est plus pauvre et sert de pâturage à un cheval, quatorze brebis, dix-neuf agneaux et un bélier de race Cheviot. Les récoltes consistent surtout en céréales et en prairies, plus un arpent et quart de plantes sarclées; pommes de terre, choux de Siam et tabac.

À part les animaux déjà mentionnés, le cheptel comprend 1,200 dindonneaux, 1 taureau Holstein, 16 vaches et 25 taures, destinées à la boucherie. La formule d'inscription au concours indique une production de 6,000 livres de lait par vache. Il y aurait lieu de pratiquer le contrôle laitier, afin d'être en mesure de choisir pour l'élevage les génisses les plus prometteuses. Une partie du lait, soit 150 livres par jour, est vendue en nature.

L'outillage et les bâtiments commanderaient un volume accru de récoltes. Quoique modeste, la vacherie est équipée d'un écureur et de la ventilation automatique. La machinerie comprend les instruments ordinaires, plus un tracteur, une pelle hydraulique, une presse mobile, un épandeur à fumier, un semoir à disques, une lieuse et une batteuse à grains, C'est vraiment beaucoup pour une récolte de 700 minots de grains et d'au plus 100 tonnes de foin. Il faut dire, toutefois, que M. Fortin vient d'acheter la ferme voisine, afin d'intensifier la production. Une maison de belle valeur se trouve dans cette seconde ferme. S'il était possible de la vendre ce qu'elle vaut, il ne resterait qu'une légère dette au débit du fonds de terre.

La demeure familial est confortable et aménagée à la moderne. Nous y avons fait la connaissance de madame Fortin, une fermière avertie, et de ses six enfants, trois filles et trois fils. Les deux filles aînées enseignent au primaire, la troisième étant d'âge scolaire, de même que deux de ses frères. Le fils aîné, âgé de 19 ans, cultive avec son père. M. Fortin était absent au moment de la visite des juges, prenant part à un congrès de l'U.C.C.

Monsieur Louison Fortin place en éleveuse quelques centaines de dindonneaux Bronzés d'un jour. M. Fortin est président du Couvoir coopératif de Baie Saint-Paul.

46 — Donat FLEURY, St-Léon, Jonquière

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**158**	**233.5**	**230**	**118**	**79**	**818.5**

La main-d'oeuvre ne manque pas à cette ferme avec neuf fils et une fille encore au foyer, deux autres fils et trois filles étant mariés. Malheureusement, M. et Mme Fleury et l'un de leurs fils avaient été victime d'un accident d'automobile quelques semaines avant notre visite. M. Fleury était encore à l'hôpital, souffrant d'une fracture à une jambe. L'absence du père a retardé le début de la fenaison.

La ferme, formée de deux lots voisins, a une superficie totale de 183 acres, dont 155 cultivées. La texture du sol est légère et argileuse. Faute de meilleures façons culturales et d'une fertilisation adéquate, et pour d'autres raisons probablement, le foin et le grain manquent d'uniformité. Les mauvaises herbes de toutes sortes ont envahi les cultures. Dans les champs récemment fertilisés, les rendements sont beaucoup plus prometteurs. Le potager familial et un champ de dix acres de pommes de terre certifiées ont toutefois retenu l'attention de juges, par leur bon entretien et la vigueur de la végétation. Il semble bien que cette culture spéciale ait absorbé la totalité des engrais chimiques achetés. Participant au concours de fermes, M. Fleury reçoit sûrement des agronomes les directives propres à corriger les faiblesses que nous signalons.

Même si le père est temporairement invalide, il reste assez de main-d'oeuvre pour parer au plus pressé. Guy et Jacques mettent l'avoine en quintaux pendant que Gérard et Jean-Eudes moissonnent.

M. Donat Fleury s'est brisé une jambe dans un accident d'auto survenu en fin de juin. Au cours des semaines de repos forcé si difficiles à supporter, il a pu apprécier, à regarder agir Mme Fleury et ses filles, ce que demande de travail l'entretien d'un foyer de douze personnes. "Et dire, dit-il, que nous avons déjà été dix-sept".

Cheptel très varié: 1 taureau, 21 vaches et 5 bovins Shorthorn; 1 bélier Oxford, 21 brebis de type Leicester et plusieurs agneaux; 1 verrat, 5 truies, 25 porcelets et 100 poules.

Métissées de sang Ayrshire, Holstein et Canadien, les vaches sont plutôt communes, laissant place à une sélection rigoureuse. Le bilan de l'année 1963 montre un rendement de 4,025 livres de lait par tête. C'est vraiment trop peu. La porcherie a fourni, l'an dernier, 9,800 livres de porc et la basse-cour, 1,600 douzaines d'oeufs. Chacun de ces départements, de même que la bergerie, boucle au bilan par un léger profit.

Il n'y a rien de remarquable à signaler au poste des bâtiments, si ce n'est qu'ils sont modestes et convenablement tenus.

Cette ferme présente bien le type d'une entreprise à la fois vivrière et commerciale, dans laquelle la famille se procure une foule de services qui, en ville, absorbent la presque totalité du salaire de l'ouvrier. Quand ce mode de vie est appuyé sur l'efficience de la production, le cultivateur connaît alors l'aisance et un bon degré de sécurité.

47 — Charles BÉLIVEAU, Rouillier, Rouyn-Noranda

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**164**	**227**	**237**	**120**	**70**	**818**

Ferme de 192 acres en culture, sise en bordure de la route qui conduit de Rouyn-Noranda au Témiscamingue. Le sol d'une grande fertilité naturelle ne donne pas sa pleine mesure, faute d'un meilleur égouttement et de façons culturales plus soignées. Le foin vient en abondance dans les prairies neuves en particulier, mais le grain laisse à désirer en regard de la qualité de la glèbe. Intégrés à la rotation générale d'un cycle de quatre années, les pâturages ne sont pas assez herbeux pour que les vaches donnent leur plein rendement. En

M. Charles Béliveau, célibataire, habite avec son frère Georges (à gauche), qui est marié et père de huit enfants. On les voit ici, avec la petite Guylaine et sa maman, dans une cuisine qu'ils ont modernisée de leurs mains.

Rencontré chez M. Georges Béliveau: un bébé joufflu, à l'air indépendant, répond d'un sourire au nom de Marc, membre actif de l'Association des consommateurs de lait nature.

bref, on est en présence d'un sol qui devrait, s'il était mieux travaillé, fertilisé et amendé, produire soixante minots de grains à l'acre et deux coupes annuelles de trèfle et de luzerne.

M. Béliveau s'occupe exclusivement d'industrie laitière, gardant 18 vaches, 4 taures, 14 veaux et 1 taureau, tous croisés Holstein. Issus pour la plupart de l'insémination artificielle, ces animaux ne manquent pas de qualité. Avec une alimentation équilibrée, les vaches produiraient facilement 9,000 à 10,000 livres de lait par année. La fabrique de Nédelec transforme le lait en beurre et en fromage et remet aux patrons $0.85 la livre de matière grasse.

Un peu vétuste, la vacherie ne comporte aucun dispositif de nature à faciliter le ménage quotidien. La laiterie, à quelques pieds de distance, est très propre et pourvue d'un refroidisseur à jets. Rien de particulier en ce qui concerne les dépendances secondaires.

M. Béliveau, célibataire, est co-propriétaire de la ferme avec son frère qui est marié et père de trois filles et de cinq fils, dont six sont d'âge scolaire. Pour avoir soin de tout ce monde, madame Béliveau dispose des commodités indispensables, en particulier d'une chambre de toilette complète, d'une lessiveuse, d'un congélateur et d'une cuisinière électrique.

48 — Charles DESSUREAULT, St-Léon, Jonquière-Kénogami

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**163**	**229.5**	**230**	**121**	**74**	**817.5**

M. Dessureault exploite un domaine de 245 acres, formé de trois lots, dont deux sont à un mille et demi de celui de la demeure. De cette superficie, une centaine d'acres portent des céréales et des herbages, y compris quinze acres de pâturages cultivés en rotation de quatre années. Pour obtenir le plein rendement du sol, il faudra continuer les améliorations en cours sous les rapports du drainage, de l'aplanissement, de la fertilisation et de l'amendement.

Le troupeau se compose de dix vaches croisées Ayrshire-Canadienne, dont la production atteint 7,500 livres de lait par tête. Un surplus de recettes provient

Les grands sont à leurs occupations, les plus jeunes à l'école. Cette après-midi, Mme Dessureault se retrouve seule dans sa grande cuisine à préparer le repas du soir, à peine distraite par les jeux des chats qui ne quittent pas leur place favorite, près du poêle.

Une vaste et belle maison qui, à une certaine époque, devait à peine suffire; M. et Mme Charles Dessureault y ont élevé une famille de quinze enfants.

du développement de soixante porcs de marché. La basse-cour ne compte que trente-cinq pondeuses. Un rucher de deux colonies fournit le miel à la famille.

Il n'y a rien de spécial à souligner au poste des bâtiments. La machinerie comprend une presse-ramasseuse, un tracteur, une batteuse à grains et les instruments ordinaires indispensables.

M. Dessureault tire une grande part de ses revenus du travail extérieur. Pour que son entreprise fournisse un emploi à plein temps, il est impératif d'accroître le nombre des vaches et de les nourrir surtout d'aliments produits dans la ferme.

M. et Mme Dessureault ont élevé quinze enfants, six filles et neuf fils. Six fils, dont trois mariés, travaillent à leur compte. Quatre filles, dont trois d'âge scolaire, demeurent au foyer et deux sont mariées. Madame Dessureault s'intéresse aux arts domestiques et entretient soigneusement la coquette maison, commodément aménagée.

49 — Émile CADOTTE, Fabre, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**161**	**226**	**232**	**116**	**81.5**	**816.5**

M. Cadotte fut décoré de la médaille de bronze en 1958. Il cultive une étendue de 125 acres de son domaine d'une superficie totale de 300 acres. Convaincu de l'importance des pâturages, il les cultive en rotation spéciale de quatre années et les fertilise régulièrement. Le fauchage des refus donnerait une chance à la jeune herbe de se renouveler. En ce qui concerne les céréales et les prairies, elles suivent elles aussi un cycle de quatre ans. Leurs rendements, déjà convenables, pourront s'accroître par une meilleure exploitation du sol et l'usage de calcaire.

Les méandres de la rivière Yon, qui longe la ferme de M. Cadotte, créent des bassins aux bords accessibles où le bétail peut s'abreuver. M. Cadotte garde vingt laitières de type Holstein et une trentaine de jeunes sujets issus de l'insémination artificielle.

Martha guide les pas chancelants de Michel, venu voir ce qui se passait au potager. Diane continue son sarclage sans se laisser distraire.

M. Cadotte ne s'occupe plus que d'industrie laitière, ne gardant, à part les bovins, que quelques poules. Vingt vaches et vingt-sept jeunes d'élevage composent le troupeau laitier. De ce nombre, huit vaches et quinze jeunes appartiennent à la race Holstein. Ces derniers sont des produits de l'insémination artificielle. Les vaches, inscrites au contrôle du R.O.P., n'ont pas encore atteint l'indice 100 pour la production du lait et de la matière grasse. Cet indice, qui représente la moyenne de la race, n'est sûrement pas hors de leur atteinte, puisque la plupart d'entre elles sont de belle taille et présentent des caractères laitiers marqués.

La grange-étable sera bientôt à reconstruire. Un silo polygonal s'y adosse. Dans un compartiment se trouve un refroidisseur à jets.

La maison n'est pas luxueuse, mais elle comporte les commodités usuelles, y compris une chambre de toilette avec baignoire. Madame Cadotte est l'une de ces fermières dont le talent et l'activité assurent le maintien de l'entreprise agricole familiale. Mère de huit filles et de cinq fils, elle n'a sûrement jamais manqué de travail, surtout au temps où tous étaient encore au foyer. Elle trouve tout de même le temps de jardiner, de coudre et de s'appliquer à beaucoup d'autres travaux d'arts domestiques, tout en ne négligeant rien de sa lourde besogne journalière.

50 — J.-Armand LAPIERRE, St-Prime, Roberval

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**158**	**228**	**231**	**120.5**	**78**	**815.5**

Ferme de 147 acres, dont la moitié est cultivée, selon un court cycle de trois ans, en vue de la production de céréales et de fourrages. Les mauvaises conditions du sol abaissent les rendements. M. Lapierre travaille à corriger cette lacune en participant au concours de fermes. Il épand du calcaire et complète le fumier avec des engrais chimiques. Cultivés en rotation spéciale, les pâturages sont ras, probablement à cause d'une fertilisation trop peu fréquente. En fait de culture, c'est le potager qui remporte la palme par la variété des légumes et son excellent entretien. Il faut souligner, toutefois, que les céréales et le foin mélangé de luzerne viennent bien dans les pièces convenablement égouttées, récemment fertilisées et amendées.

M. Lapierre tient une comptabilité détaillée des dépenses et recettes de la ferme. Réjean pourra en faire autant dans quelques années. Quant à Gaétan, il lui suffit, pour quelques minutes, d'être auprès de son papa.

Les filles ne naissent pas couturières; mais à force d'observer maman elles finiront bien par apprendre. Mme J.-Armand Lapierre ne paraît nullement incommodée dans son travail par la présence de Marthe, Lise et Guylaine.

Les bovins, au nombre de 35, comprennent 1 taureau, 8 vaches et 5 génisses de race Ayrshire, plus 12 vaches et 9 génisses croisées. Selon les rapports du contrôle postal, la production s'élève à 6,730 livres de lait par vache. L'engraissement de 40 à 50 porcs par année ajoute une part aux revenus de l'entreprise.

Les bâtiments ont de l'âge et l'outillage suffit amplement aux besoins de l'exploitation.

M. et Mme Lapierre ont trois fillettes et deux garçonnets. Ils habitent une maison sans luxe, mais très propre et convenablement aménagée. M. Lapierre occupe les fonctions de secrétaire du syndicat paroissial de l'U.C.C.

51 — Jean Marie TREMBLAY, Grande-Baie, Chicoutimi

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**159**	**228**	**234**	**116**	**78**	**815**

M. Tremblay prit à son compte, voilà cinq ans, la ferme de ses parents qui demeurent avec lui. Il est père de deux fillettes et de deux garçonnets.

Au départ, les champs s'élèvent en une haute butte qu'on atteint par une côte oblique. Au sommet, les champs sont vallonneux avec bas-fonds à égoutter ou à combler. Monsieur Tremblay s'est attelé à cette tâche, surtout depuis deux ans qu'il participe au concours de fermes. Les céréales, les graminées fourragères et même la luzerne prospèrent à mesure que le sol est mis en bonne con-

Quelques têtes de bétail Hereford appartenant à M. Tremblay, dans les terrains vallonnés de Grande-Baie, Chicoutimi.

M. Jean-Marie Tremblay, un jeune cultivateur ambitieux et progressif, qui a pris à son compte la ferme de ses parents il y a cinq ans et compte en faire un succès.

Pour voir de près les Hereford, inutile de les poursuivre. S'ils disparaissent à l'autre bout du champ dès l'arrivée d'un visiteur, ce dernier n'a qu'à attendre, sans s'énerver. Poussés par la curiosité, ils reviendront d'autant plus vite qu'il y a plus de jeunes sujets dans le troupeau.

dition. C'est un travail qui est loin d'être terminé, mais qui se poursuivra sans relâche. Les pâturages sont l'objet de soins particuliers dans les parties cultivables. Un champ de douze acres a été semé en avoine avec un mélange de mil et de trèfle rouge. On a ajouté du lotier à ce mélange pour une étendue de quatre acres. Il ne restera plus qu'à fertiliser abondamment pour que les animaux bénéficient d'herbe riche et nutritive.

Monsieur Tremblay veut se créer un troupeau de race Holstein. Il a présentement vingt vaches croisées dont la production ne dépasse pas 6,000 livres de lait par tête. Son cheptel comprend en plus dix-sept jeunes d'élevage et plusieurs bovins de boucherie croisés et de race Hereford. Ses projets comportent la construction d'une nouvelle vacherie en vue de s'occuper plus efficacement d'industrie laitière. À court de main-d'œuvre, il a richement outillé sa ferme, afin d'être en mesure d'exécuter les opérations culturales à temps et de réaliser le programme d'amélioration que lui soumet annuellement l'agronome.

52 — Albéric LAPOINTE, Jonquière

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**155**	**226**	**239**	**120**	**73**	**813**

Monsieur Lapointe possède une ferme de modeste étendue mais difficile à mettre en valeur. Les champs onduleux avec baissières saturées d'eau et ravinées par endroits demandent d'énormes travaux de nivelage et de drainage. Le tracteur à chenilles a travaillé quarante heures l'an dernier et plusieurs milliers de pieds de drains ont été enfouis. Il en reste encore à installer. Le foin et le grain viennent déjà passablement là où l'on a fait les améliorations qui s'imposaient. Ailleurs, c'est pauvre. Les parties les plus difficiles, les flancs des ravins par exemple, servent de pâturages. Des herbages, plus six acres d'avoine Glen, couvrent une superficie cultivée de soixante-cinq acres. L'usage de calcaire et de fumier, complété par des engrais chimiques, permet de maintenir un cycle d'assolement de cinq ans, une année en grain et quatre en foin. Au crédit des champs, signalons une étendue d'une acre de légumes variés qui sont vendus à la ville voisine de Jonquière.

Avec son fils Rémi qui travaille aussi à la ferme, M. Lapointe a posé, en 1963, cinq mille six cents pieds de tuyau de drainage. Le programme, pour 1964, est de quatre mille quatre cents pieds. Tout ce travail s'effectue à la petite pelle.

Une partie des travaux de drainage en cours. Pour aider à l'amélioration des terres, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation verse directement au cultivateur une gratification de sept cents par pied de tuyau utilisé, en plus d'accorder une subvention au transport.

Le cheptel laitier de type Holstein, d'assez belle valeur, compte un taureau, 24 vaches, 15 taures et 5 veaux. Un quota de 225 livres de lait par jour est absorbé en nature par une laiterie de Jonquière. La production moyenne de lait par vache atteint présentement 8,000 livres. Une vacherie modeste, mais solide, abrite ces animaux. Dans une annexe est installée une laiterie hygiénique, pourvue d'un refroidisseur ainsi que de l'eau chaude et de l'eau froide.

L'engraissement de 12,000 poulets de gril a jusqu'ici contribué aux revenus de l'entreprise. En juillet, le poulailler était vacant et le propriétaire hésitait à le remplir à cause de l'incertitude du marché de cette denrée.

Un rucher de 26 colonies, qui sera porté à 50, est aussi exploité avec succès. Le miel trouve facilement preneur à $0,40 la livre dans les agglomérations environnantes.

Monsieur Lapointe est présentement directeur de la coopérative agricole. Il est père de six enfants, deux filles dont l'une est institutrice et l'autre secrétaire de bureau, et de quatre fils dont deux exercent un métier, un poursuit ses études et l'autre, Rémi, travaille à la ferme. Devant se marier en août, ce dernier était en train d'aménager sa maison, voisine de la demeure familiale. Jeune homme à l'esprit ouvert, il n'y a pas de doute qu'il réussira à faire sa vie dans l'agriculture.

53 — Florian TRÉPANIER, Nédelec, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**162**	**231**	**229**	**119**	**71**	**812**

Monsieur Trépanier, diplômé de l'école d'agriculture de Ville-Marie, est à son compte depuis sept ans. Il exploite une ferme de 475 acres, dont 160 cultivées en rotation de quatre années. Cent acres sont en friche inculte et 215 en boisé. Le sol, d'une grande fertilité naturelle, se prête bien à la production des céréales et des herbages, qui se succèdent en un cycle de quatre années. Il n'y a pas de doute que les rendements s'accroîtront encore. C'est du moins ce que laissent prévoir le bon égouttement et le travail soigné du sol.

Un taureau Hereford est à la tête du troupeau comprenant vingt-quatre vaches et vingt-six jeunes hybrides Hereford x Holstein. Pour maintenir le bétail du type laitier, les vaches, dont on veut élever les génisses, sont fécondées artificiellement de la semence de taureaux de race Holstein. Les hybrides Hereford sont destinés à la boucherie. Transformé en caséine et en beurre à

Vue partielle de l'enclos attenant à la porcherie. Lors du passage des juges, la porcherie contenait quatre truies et quarante-cinq porcelets.

la fabrique de Notre-Dame-du-Nord, le lait est payé sur la base de $0.85 la livre de gras. De meilleurs pâturages et une sélection judicieuse contribueraient sans doute à élever la production moyenne de lait par vache. De même, la livre de boeuf reviendra à meilleur compte avec des animaux améliorés et alimentés d'herbages de bonne qualité. Il est difficile d'obtenir de tels herbages dans une friche.

En juillet, la gent porcine compte quatre truies et quarante-cinq porcelets.

Les bâtiments présentent l'un des points faibles de cette entreprise. Il y aurait lieu d'abriter le refroidisseur à lait qui se trouve en avant de l'étable.

Par contre, la maison, quoique modeste, est fort commodément aménagée. Deux gentilles fillettes égayent le foyer de M. et Mme Trépanier qui caressent la saine ambition de se créer un patrimoine rentable.

54 — Pierre ST-MARTIN, Ville-Marie, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**157**	**228**	**237**	**111**	**77**	**810**

Monsieur St-Martin, un diplômé de l'école Moffet, travaille depuis douze ans à l'édification d'une entreprise rentable. Son domaine comprend plusieurs lots dont la superficie totale est de 420 acres, dont 150 en culture. Il a commencé à cultiver ses pâturages en rotation et il se propose de les fertiliser régulièrement. Ce n'est pas sans besoin, car la pâture est pauvre dans une friche inculte de 15 acres. Les céréales et le foin viennent convenablement partout où le sol est en bonnes conditions. La luzerne même vient dans les parties amendées au calcaire. Il reste cependant beaucoup à faire en ce qui concerne l'égouttement et le remplissage des fondrières. Le boisé contribue pour une part des revenus, soit $800 à $1,000 annuellement.

Une pièce de foin dont monsieur St-Martin se montre particulièrement fier.

Qu'il s'agisse de changer de pâturage ou de rentrer pour la traite, les vaches répondent à l'appel de M. St-Martin et le suivent docilement. D'ici une dizaine d'années, ce diplômé de l'Ecole d'agriculture Moffet envisage la formation d'un troupeau de race Holstein, avec l'aide du Centre d'Insémination provincial.

Cheptel: un cheval de trait, une jument poulinière, vingt-quatre vaches et onze jeunes bovins d'élevage. Cinq vaches et une génisse sont de race Holstein. La production du lait atteint présentement 7,000 livres par vache. Il y a moyen de former un troupeau de grande valeur, à partir de six vaches enregistrées qui sont fécondées par la semence d'excellents taureaux Holstein.

La vétusté des bâtiments a forcé les juges à enlever plusieurs points. Même la maison est modeste, bien qu'elle possède les commodités d'usage courant.

Jeunes tous les deux, M. et Mme St-Martin ont du temps devant eux pour réaliser leur idéal qui est de doter leur famille d'un patrimoine bien à elle, capable de lui assurer l'aisance et la sécurité. Ils sont les heureux parents de trois filles et d'un fils, dont les âges s'échelonnent de deux à dix ans.

55 — Lucien LANDRY, Palmarolle, Abitibi-Ouest

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**161.5**	**226.5**	**224**	**120**	**72**	**804**

Monsieur Landry vint s'établir à Roquemaure en 1934, sous les auspices de la société de colonisation de Kamouraska. En 1945, il acheta le lot qu'il exploite présentement dans la municipalité de Palmarolle. C'est une ferme d'une superficie de 92 acres entièrement défrichée et d'un sol très fertile. Malheureusement, le défaut d'égouttement en limite la productivité. Il y aurait moyen de corriger cette lacune par le creusage de fossés plus profonds qui trouveraient une issue dans un ruisseau traversant les champs. Les récoltes consistent en céréales et en herbages, plus une acre de pommes de terre. Les cultures se succèdent selon un cycle de quatre années.

Il y aurait lieu de faire une sélection sévère dans le troupeau laitier composé de métis de sang Ayrshire, Holstein et Shorthorn, et de mettre à sa disposition un pâturage convenablement égoutté. L'engraissement de trente porcelets apporte une part des revenus à l'entreprise.

Monsieur Landry a relevé la grange-étable qu'un cyclone a démolie l'an dernier. Il l'a équipée de la ventilation contrôlée et d'un chariot sur rail pour l'écurage. Tout à côté, les fondations de la laiterie sont faites. L'ancienne étable sert présentement de boutique au premier étage et de grainerie au second. Un convoyeur à vis sans fin élimine l'éreintante corvée du montage des sacs de grains.

M. Lucien Landry s'est établi à Roquemaure en 1934. Robuste, calme, d'une personnalité attachante, il accepte de bonne grâce les responsabilités qu'on veut bien lui confier. On l'appelle "Monsieur le Président" au Cercle agricole, à l'Association des magasins coopératifs et à la Société Saint-Jean-Baptiste.

Beaucoup s'accordent à considérer Palmarolle comme une des plus jolies paroisses du nord-ouest québécois, et cela, pour plusieurs raisons; en voici trois de plus: Françoise, Alice et Maria.

M. et Mme Landry ont élevé dix enfants, cinq filles et cinq fils, qu'ils sont en bonne voie d'établir. Une fille est religieuse, une se marie à l'automne, deux sont d'âge scolaire et une aide sa mère à l'entretien du foyer. L'aîné des fils est marié et professeur à La Sarre, un autre est étudiant à l'École des Arts et Métiers d'Amos, et les trois derniers fréquentent l'école. La maison est pourvue des commodités d'usage courant.

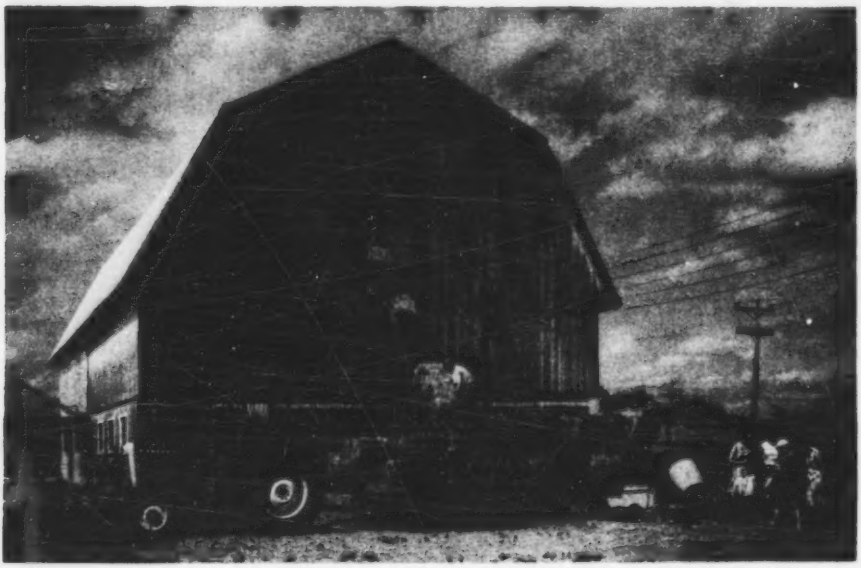

Le convoyeur électrique achemine les balles vers le fenil. Comme celle de M. Landry, les granges de Palmarolle sont généralement de dimensions imposantes.

56 — Jean-Joseph LAROUCHE, St-Nazaire, Jonquière-Kénogami

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	156	223.5	227	125.5	69	801

La section cultivée de la ferme de monsieur Larouche fait partie d'un grand domaine de 624 acres, dont 160 en culture, 430 en forêt et 34 en friche inculte. En général, les champs sont vallonneux et difficiles à égoutter. Les drains déjà enfouis ne semblent pas avoir complètement réglé ce problème. Les précipitations excessives de cet été ont souligné l'urgence de sa solution. L'excès d'eau a gâché l'apparence des céréales, prairies et pâturages. Monsieur Larouche

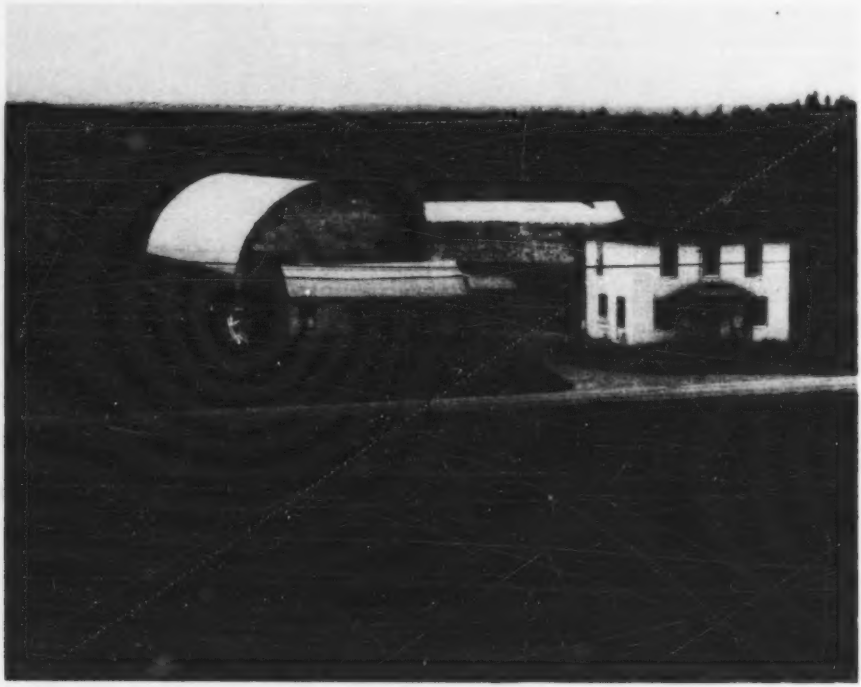

M. Larouche a consacré beaucoup de temps et d'argent, en 1964, à la construction d'une vaste grange-étable à plein cintre qui remplacera la bâtisse vétuste qu'on voit au centre.

continue à faire du drainage souterrain et de l'aplanissement. Il applique des engrais chimiques et du calcaire. Il cultive une part de ses pâturages en rotation indépendante.

Vingt-quatre vaches de type Holstein et trois de type Ayrshire ont à leur crédit une production individuelle de 6,123 livres de lait par année, dont 50 à 60 pour cent est vendu à l'état nature. L'importance de ce débouché doit inciter le propriétaire à pratiquer une sélection rigoureuse et aussi à continuer d'améliorer ses pâturages. Quinze jeunes d'élevage et un taureau complètent le troupeau.

L'industrie ovine a son importance puisqu'elle compte trente brebis d'élevage et soixante-cinq agnelles hybrides Cheviot-Leicester, destinées à la reproduction.

La basse-cour répond tout juste aux besoins domestiques.

Monsieur Larouche a lourdement investi dans l'outillage et il est en train de se construire une superbe grange-étable à toit de pleincintre. Ces investissements commandent un volume accru de production, tant en ce qui concerne les champs que les animaux.

La maison, quoique modeste, est très commodément aménagée. Cela facilite la tâche de madame Larouche, mère de six filles et de trois fils. Cinq d'entre eux sont d'âge scolaire. Monsieur Larouche a rempli plusieurs fonctions publiques. Il participe au concours de ferme.

57 — François LABBÉ, Baie St-Paul, Charlevoix

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**156**	**225**	**228**	**115**	**75**	**799**

Cette ferme a une superficie de 320 arpents, dont 205 en forêt, 30 en friche inculte et 85 en culture. Sise dans la plaine, la partie cultivée est formée d'un

En contrebas de la route qui mène vers la Côte Nord, la ferme de M. François Labbé, à Baie-Saint-Paul. La grange-étable de M. Labbé se trouve à l'extrême droite. Les trois constructions qui se touchent, au centre, appartiennent au voisin, M. Jean-René Fortin, qui prend aussi part au présent concours.

sol très fertile, qui ne donne pas son plein rendement faute d'égouttement adéquat. Il faudrait pour résoudre ce probléme un réseau de drainage préparé, si possible, par un expert. Le remplissage des baissières est le premier travail qui s'impose. Ces deux améliorations mettraient cette ferme en mesure de produire facilement deux coupes de légumineuses par année et au moins cinquante minots de céréales à l'arpent.

Un taureau Aberdeen-Angus est à la tête du troupeau qui comprend 17 vaches, 15 génisses et 3 bouvillons. Les veaux sont nourris à la mamelle et plusieurs sont abattus et vendus au détail.

La basse-cour se compose de 300 pondeuses et 300 poulettes blanches. Les produits vont surtout au commerce de détail. Il y a en plus quelques dindes gardées sur porche.

Les bâtiments ne payent pas d'apparence, mais l'outillage suffit amplement aux besoins de l'entreprise.

Monsieur Labbé travaille à l'extérieur pour compléter les revenus provenant de la vacherie, de la basse-cour et du potager familial. Il est conseiller et secrétaire du syndicat paroissial de l'U.C.C. Madame Labbé, mère de trois filles et de quatre fils, s'occupe des besognes ménagères. Une production plus intensive des champs et des troupeaux, tel est le moyen qui s'offre à cet intéressant couple de vivre entièrement de l'agriculture.

58 — Antonio COMEAU, Authier, Abitibi-Ouest

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**157**	**223**	**230**	**117**	**70**	**797**

Monsieur Comeau, originaire du comté de Nicolet, a connu l'Abitibi en venant y travailler aux chantiers avec ses frères dans les années 1933-35. Il y revint vers 1943 avec ses parents et ses onze frères et soeurs. Les débuts furent rudes, mais la famille finit par se tirer d'affaire. Tous les grands garçons qui travaillaient à l'extérieur venaient aider au défrichement à la fermeture saisonnière des chantiers. Il reste aujourd'hui six frères Comeau, dont quatre travaillent dans les mines, un autre est cultivateur à Lacorne, outre le lauréat

Trois générations au pressage du foin. Grand-papa Albert conduit le tracteur pendant que M. Antonio Comeau lève les balles vers Réjean qui les dispose sur la charge. M. Comeau est venu s'établir en Abitibi en 1943, avec ses parents et ses onze frères et soeurs.

qui exploite les premiers lots mis en valeur. Celui-ci a pour voisins son père et sa mère qui havitent une confortable maison. Il est lui-même père de trois fillettes et d'un garçon âgé de 12 ans, qui est membre du cercle des jeunes éleveurs.

Les deux lots d'un seul tenant ont une superficie cultivée de 108 acres: 26 acres de céréales, 0.5 de pommes de terre, 51.5 de prairies et 30 de pâturages. Les rendements n'ont pas encore atteint le niveau normal dans un sol aussi fertile. C'est que l'égouttement fait défaut et que l'usage du calcaire et des engrais complémentaires est encore trop restreint. Monsieur Comeau qui a une grande part du mérite du défrichement ne manquera sûrement pas de mettre sa terre en état de donner sa pleine mesure.

Il reste aussi place à amélioration dans le troupeau de type Holstein, comprenant 20 vaches, 4 taures, 15 veaux et un taureau enregistré. Il y aurait lieu de contrôler la production laitière afin de pouvoir choisir les meilleures génisses à élever. D'autre part, l'amélioration des pâturages et la culture des légumineuses favoriseraient une production laitière accrue. L'engraissement d'une vingtaine de porcs et l'exploitation d'une basse-cour de cinquante pondeuses Leghorn fournissent une part des revenus. Après avoir accompli une oeuvre de pionnier, M. et Mme Comeau ont maintenant la légitime ambition de mettre leur patrimoine en état de leur assurer aisance et sécurité.

59 — Armand GILBERT, St-Léon, Jonquière-Kénogami

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**152**	**224**	**229**	**118**	**72**	**795**

Cette ferme, commodément située dans le village, a une étendue de 92 acres défrichées, comportant 18 acres de céréales, 3 de pommes de terre, 42 de prairies et 7 en friche inculte. Les rendements n'atteignent pas un niveau extraordinaire, faute de drainage et de façons culturales plus soignées. Du foin vert sert à faire le plein d'un silo de 12 x 24 pieds.

Monsieur Gilbert s'est créé une clientèle dans le village pour la vente d'une partie de la production de quatorze vaches croisées Ayrshire. Il détaille cinquante pintes de lait par jour. Le dernier bilan mentionne un rendement de 7,291 livres de lait par vache.

Outre les bovins, le cheptel comprend 4 porcelets, 100 poules et 15 dindons.

Les bâtiments, n'offrent pas de particularités à signaler sinon qu'ils répondent aux besoins de l'entreprise. La maison d'apparence modeste ne manque de rien en fait de commodités.

Monsieur Gilbert détaille lui-même le lait en plus de distribuer le courrier dans la municipalité. Son traitement de facteur rural ajouté aux revenus de la

M. Armand Gilbert a su se débrouiller pour faire bénéficier sa famille de onze enfants d'une excellente éducation et d'un confort exceptionnel. En plus de cultiver sa ferme et de distribuer une cinquantaine de pintes de lait par jour, il a obtenu un contrat de facteur rural.

ferme lui permet de pourvoir à l'instruction de ses enfants et d'assurer le confort à sa famille. De ses onze enfants, six filles et cinq fils, deux filles sont mariées et quatre demeurent au foyer, deux d'entre elles ayant cependant un emploi à l'extérieur; deux fils travaillent à leur compte et trois poursuivent leurs études, l'un en philosophie, un autre en rhétorique et le troisième en éléments latins.

Un voyage de foin vert destiné à l'ensilage, c'est lourd; de plus, la voiture a glissé à côté du ponceau et le tracteur a peu de prise dans un bas-fond détrempé par les pluies. Espérons que ça passera.

60 — Magella LAFERRIÈRE, Notre-Dame-du-Nord, Témiscamingue

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**157**	**224**	**220**	**111**	**68**	**789**

Cette ferme de 240 acres comprend, dans sa partie défrichée, 33 acres de céréales, 1 acre de pommes de terre, 50 de prairies et 25 de pâturages. Monsieur Laferrière a beaucoup accompli depuis treize ans en ce qui concerne le défrichement et le drainage. Il lui reste encore plusieurs objectifs à atteindre, mais il récolte déjà passablement, grâce à la grande fertilité naturelle du sol. Cette année les pâturages se trouvaient dans la terre neuve où l'herbe était trop longue. Ils seront cultivés à l'avenir en rotation non intégrée, comme par les années passées.

Le troupeau laitier se compose de vingt-deux jeunes d'élevage et de vingt vaches dont la production n'est malheureusement pas contrôlée. Vendu à la fabrique locale qui le transforme en beurre et en caséine, le lait rapporte $0.85 la livre de matière grasse. Il y aurait lieu de construire une laiterie pour y placer l'appareil de refroidissement, la trayeuse et les autres accessoires laitiers qui sont présentement gardés dans l'étable. Celle-ci est de modeste apparence.

Établi dans une ferme de Notre-Dame-du-Nord depuis treize ans, M. Laferrière en a amélioré le rendement par le drainage, tout en défrichant quelques acres chaque année pour augmenter la superficie cultivable.

Gilles doit se lever pour s'assurer que les roues du tracteur n'écrasent pas les tiges pendant que son père rechausse les pommes de terre à la charrue.

La basse-cour compte 25 poules, 100 poulettes et 100 cochets destinés à l'engraissement.

Tous les instruments ordinaires apparaissent à l'inventaire de la machinerie, plus un tracteur, un épandeur à fumier, un semoir à disques, une lieuse et une batteuse à grains, une planteuse et une arracheuse de pommes de terre, une presse-ramasseuse, un monte-balle, une chargeuse à fumier et une trayeuse mécanique. Sous le rapport de l'outillage il n'existe donc aucune entrave pour empêcher le lauréat de mener à bien toutes les opérations culturales. Cette machinerie lui fournit fort heureusement l'occasion d'aller chercher quelques centaines de dollars à l'extérieur.

Monsieur Laferrière a une mentalité coopérative et se dévoue en particulier comme président de la coopérative agricole et de l'association des producteurs laitiers du Témiscamingue. Madame Laferrière, mère de sept enfants, quatre filles et trois fils, approuve de tout coeur le projet de son mari de construire une maison moderne.

61 — Gérard ENGLISH, Anse-au-Griffon, Gaspé-Sud

TABLEAU DES POINTS DU CONCOURS

Points	Ensemble de la ferme	Champs et fonds de terre	Cheptels vif et mort	Bâtiments de la ferme	Item divers	Total
maximum	200	275	275	150	100	1,000
conservés	**150**	**221**	**226**	**118**	**70**	**785**

Monsieur English produit des céréales et des herbages sur une étendue de 70 arpents. Ils donnent de pauvres rendements tant à cause du drainage que du travail peu soigné du sol.

Douze vaches, dix jeunes d'élevage et un taureau croisé composent le cheptel bovin. En l'absence de contrôle, il est difficile de se rendre compte de la valeur réelle des laitières. L'engraissement d'une vingtaine de porcs et l'entretien d'une basse-cour domestique s'ajoutent à l'industrie laitière.

Les enfants de l'âge atomique ressemblent étrangement aux enfants de l'âge de pierre. Donnons-leur un tas de sable, ils s'amusent follement; donnons-leur une falaise, et ils s'empressent d'y descendre sur leurs petits derrières. Les petits English: Andréa, Rita, Yves et Gabriel ne font pas exception.

Bébé Simone, le neuvième enfant de la famille English, née après le passage des juges. Prévoyants, ils l'avaient d'avance incluse dans l'actif de la maison.

Si les bâtiments sont modestes, l'outillage, par contre, est assez complet en regard du volume de la production. Il comporte un tracteur, une presse-ramasseuse, un épandeur à fumier et une trayeuse mécanique, en plus des instruments indispensables dans toute ferme.

Telle quelle cette entreprise en est une à temps partiel. Il faudra terminer les améliorations ébauchées, avant que son propriétaire puisse en tirer totalement la vie de sa famille.

Monsieur et Mme English, qui ont neuf enfants, vont bientôt faire installer les commodités courantes dans la maison. Les grands-parents demeurent avec eux. Monsieur English est maire de sa municipalité.

RAPPORT DES JUGES

du

CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE

1964

Cinquième région

Classe A — Cultivateurs professionnels

Voir page	Par ordre de mérite	Nom	Adresse	Points mérités sur 1,000
		CONCURRENTS POUR LA MÉDAILLE D'OR		
21	1	Johnny Bergeron	Saint-Prime, Roberval	914.0
32	2	Joseph Savard	Péribonca, Roberval	904.0
37	3	Eloi Mayer	Béarn, Témiscamingue	901.0
41	4	Napoléon Létourneau	Lamorandiere, Abitibi-Est	860.0
45	5	Oliver L. Watt	Marcil, Bonaventure	857.0
		LAURÉATS DE LA MÉDAILLE D'ARGENT		
51	1	Georges-Omer Fortin	Métabetchouan, Lac Saint-Jean	886.0
57	2	Léo Gosselin	Sainte-Félicité, Matane	884.0
61	3	Armand Boulianne	Jonquière, Jonquière-Kénogami	883.0
64	4	Jean-Charles Villeneuve	Lac Ste-Croix, Lac Saint-Jean	881.5
67	5	J.-Antoine Otis	Saint-Noël, Matapédia	880.5
69	6	Léonard Otis	Saint-Noël, Matapédia	874.0
71	7	Jean-Marc Langis	Sacré-Coeur, Rimouski	862.5
73	8	Vincent Guindon	Saint-Bruno de Guigues, Témisca.	862.0
75	9	Robert Boulet	Palmarolle, Abitibi-Ouest	861.0
77	10	Laroche & Frères	Saint-Prime, Roberval	860.5
79	11	Léonard Harvey	Roberval, Roberval	860.0
81	12	Lionel Lepage	Rivière au Doré, Roberval	859.5
83	13	Léon Fortin	Roberval, Roberval	859.0
85	14	Eddy Lambert	Saint-Eugène de Guigues, Témisca.	858.5
87	15	Ernest St-Laurent	Luceville, Rimouski	856.5
89	16	Roland Patoine	Nédelec, Temiscamingue	856.0
91	17	Léon Lapointe	Jonquière, Jonquière-Kénogami	855.0
93	18	Philippe Taillon	Saint-Prime, Roberval	853.5
95	19	Eymard Leblanc	Chaleurs, Bonaventure	853.0
97	20	Paul-Émile Gagnon	Saint-Félicien, Roberval	852.5
99	21	Lucien Arsenault	Thivierge, Bonaventure	852.0
101	22	Lucien Rioux	Saint-Simon, Rimouski	851.5
103	23	Théophile Théberge	Saint-Simon, Rimouski	851.0
105	24	François Boivin	Saint-Gabriel-Nord, Charlevoix.	850.5

LAURÉATS DE LA MÉDAILLE DE BRONZE

Voir page	Par ordre de mérite	Nom	Adresse	Points mérités sur 1,000
109	1	Louis-Joseph Jean	Chicoutimi, Chicoutimi	849.5
112	2	Marcellin Lapointe & Chas-Ed. fils,	Jonquière, Jon.-Kénogami	849.0
114	3	Georges Martin	Lac Sainte-Croix, Lac Saint-Jean	848.5
116	4	Pierre-Paul Gaudreau	Saint-Ulric, Matane	848.0
118	5	Placide Brisson	Notre-Dame du Nord. Témisca.	847.5
120	6	Marcel Cloutier	Guérin, Témiscamingue	847.0
122	7	Raoul Bélanger	Saint-Placide de Béarn, Témisca.	846.5
124	8	Jean-Arthur Martin	Lac Sainte-Croix, Lac Saint-Jean	846.0
126	9	Jean-Armand Beaulieu	Saint-Ulric, Matane	845.5
128	10	Henri McFadden	Lorrainville, Témiscamingue	845.0
130	11	Jacques Jean	Chicoutimi-Nord, Chicoutimi	844.5
132	12	Gérard Gauthier	Laterrière, Chicoutimi	844.0
134	13	Paul Jacques	Saint-Eugène de Guigues, Témisca.	843.5
136	14	Albert Pelletier & fils Gérard,	Jonquière, Jonquière-Kénogami	843.0
138	15	Claude Jacques	Saint-Eugène de Guigues, Témisca.	842.5
140	16	Maurice Rhéault	Sainte-Gertrude de Villeneuve, Ab. Est	842.0
142	17	Lucien Gasse	Mont-Joli, Matane	841.5
144	18	Epiphane Turcotte	Val Brillant, Matapédia	841.0
146	19	Xavier Potvin & fils Henri	Jonquière, Jonquière-Kénogami	840.5
148	20	Eric Gosselin	Cap Chat est, Gaspé-Nord	840.0
150	21	Gérard Baril & Jean-Paul	Saint-Méthode, Roberval	839.5
152	22	Léonard Falardeau	Laverlochère, Témiscamingue	839.0
154	23	Edouard Larose	Barraute, Abitibi-Est	838.5
157	24	Maxime Barrette	Laverlochère, Témiscamingue	838.0
159	25	Eugène Levesque	Anse Sainte-Anne des Monts, Gaspé-N.	837.5
161	26	Arthur Laroche	Launay station, Abitibi-Ouest	837.0
163	27	Richard Poirier	Bonaventure, Bonaventure	836.5
165	28	Albert Pelletier	Luceville, Rimouski	836.0
167	29	Maurice Jolette	Lorrainville, Témiscamingue	835.0
169	30	Albert Rannou	Ville-Marie, Témiscamingue	834.5
171	31	Arthur Lapointe & fils Laurent	Jonquière, Jonquière-Kénogami	834.0
173	32	Germain Fontaine	Palmarolle, Abitibi-Ouest	833.0
175	33	Henri Brière	Rivière Davy, Abitibi-Est	832.0
177	34	Octave Pinard	Lorrainville, Témiscamingue	831.5
179	35	Alphonse Pinard	Rocquemaure, Abitibi-Ouest	830.0
181	36	André Lebeuf	Saint-Méthode, Roberval	829.5
183	37	Richard Bouchard	Dequen-nord, Roberval	828.0
185	38	Arthur A. Bédard	Mancebourg, Abitibi-Ouest	827.0
187	39	Benoît Blackburn	Jonquière, Jonquière-Kénogami	826.0
189	40	Raoul Savard	Chicoutimi, Chicoutimi	825.5

LAURÉATS DE LA MÉDAILLE DE BRONZE (suite)

191	41	Jean-René Fortin	Baie St-Paul, Charlevoix	824.5
193	42	André Cotnoir	Saint-Bruno de Guigues, Témisca.	824.0
196	43	Guy Samuel	Rivière-au-Renard, Gaspé-sud	823.5
198	44	Osias Larouche & fils Olivier	Jonquière, Jonquière-Kénogami	822.5
200	45	Louison Fortin	Baie Saint-Paul, Charlevoix	821.5
202	46	Donat Fleury	Saint-Léon, Jonquière-Kénogami	818.5
204	47	Charles Béliveau	Nédelec, Rouyn-Noranda	818.0
206	48	Charles Dessureault	Saint-Léon, Jonquière-Kénogami	817.5
208	49	Émile Cadotte	Fabre, Témiscamingue	816.5
210	50	J.-Armand Lapierre	Saint-Prime, Roberval	815.5
212	51	Jean-Marie Tremblay	Grande Baie, Chicoutimi	815.0
215	52	Albéric Lapointe	Jonquière, Jonquière-Kénogami	813.0
217	53	Florian Trépanier	Nédelec, Témiscamingue	812.0
219	54	Pierre St-Martin	Ville Marie, Témiscamingue	810.0
221	55	Lucien Landry	Palmarolle, Abitibi-Ouest	804.0
223	56	Jean-Joseph Larouche	Saint-Nazaire, Jonquière-Kénogami	801.0
225	57	François Labbé	Baie St-Paul, Charlevoix	799.0
227	58	Antonio Comeau	Authier, Abitibi-Ouest	797.0
229	59	Armand Gilbert	Saint-Léon village, Jonquière-Kéno.	795.0
231	60	Magella Laferrière	Notre-Dame du Nord, Témisca.	789.0
233	61	Gérard English	Anse-au-Griffon, Gaspé-sud	785.0

Les Commandeurs:

JUGES: ERNEST-R. BOURGEOIS
ADRIEN ALLARD

NAZAIRE CHAMPAGNE, *sec.-adjoint*
PHILIPPE LAMBERT, *secrétaire.*

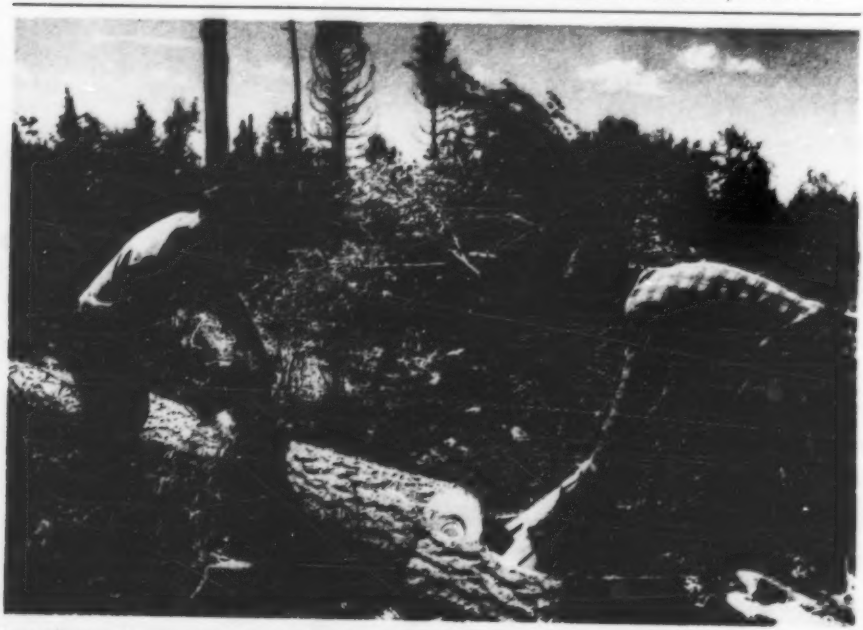

Les opérations de nettoyage en vue de l'établissement du pâturage communautaire d'Hébécourt, Abitibi-ouest. On débite à la scie à chaine les troncs d'épinettes noires et de peupliers qui encombrent le terrain.

LAURÉATS DE LA MÉDAILLE D'OR

1890-1964

1890 Charles Champagne, Saint-Eustache, Deux-Montagnes

1895 J.-Drummond, Petite Côte, Hochelaga

1896 James Cottingham, Ormstown, Châteauguay

1897 Charles Boutet, Victoriaville, Arthabaska

1898 F.-O. Lachapelle, Saint-Paul-l'Ermite, l'Assomption

1899 Jean et Louis Maltais, Jonquière, Chicoutimi

1900 W.W. O'Gilvie, Rapides-de-Lachine, Jacques-Cartier

1901 John Muir, Hinchinbrook, Huntingdon

1902 Désiré Bégin, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Rimouski

1903 Mathias O. Ferland, Berthierville, Berthier

1904 François Couture, Saint-Augustin, Portneuf

1905 John Nesbitt, Petite Côte, Hochelaga

1906 R.R. Ness, Howick, Châteauguay

1907 Hyacinthe Lauzé, Lotbinière
Paul Tourigny, Victoriaville, Arthabaska, (Classe B)

1908 Pierre Lavallée, Saint-Norbert, Berthier

1909 Wilfrid Simard, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean

1910 William Oswald, Petit-Brûlé, Deux-Montagnes

1911 Alex. Younie, Brysonville, Châteauguay

1912 Fortunat Bélanger, Montmagny

1913 Théophile Trudel, Saint-Prosper, Champlain
Sénateur W. Owens, Montebello, Papineau, (Classe B)

1914 Joseph Couture, Jeune-Lorette, Québec

1915 Benj. Bertrand, Saint-Hermas, Deux-Montagnes

1916 W.-J. Logan, Howick, Châteauguay

1917 Jos.-F. Descôteaux, Sainte-Monique, Nicolet

1918 Anselme Cabana, Saint-Cuthbert, Berthier

1919 Philippe Dufour, La Malbaie, Charlevoix

1920 James Ritchie & Son, Dewittville, Huntingdon
Dr. D. McEachran, Ormstown, Châteauguay, (Classe B)

1921 Médéric Ste-Marie, Moe's River, Compton

1922 Hildebert Létourneau, Saint-Pierre, Montmagny

1923 Hyacinthe Mousseau, Berthierville, Berthier

1924 Arthur Légaré, Petite-Rivière, Québec
Frank Byrne, Charlesbourg, Québec, (Classe B)

1925 Awildas Hétu, Saint-Sulpice, L'Assomption

1926 Henri Boulais, Marieville, Rouville
F.-R. Cromwell, Cookshire, Compton, (Classe B)

1927 Roméo Leblanc, Victoriaville, Arthabaska, (Ferme de démonstration)
Philippe Coulombe, Arthabaska
Alcide Savoie, Manseau, Nicolet, (Classe B)

1928 Henri Majeau, Joliette

1929 Alfred Dubé, Beauséjour, Rimouski

1930 Adélard Bélisle, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
Damase Lafortune, L'Assomption, (Ferme de démonstration)
Sénateur D. Raymond, Vaudreuil, (Classe B)

1931 Frédéric Poulin, Saint-Valentin, Saint-Jean

1932 Eugène Dumas, Saint-Michel, Bellechasse, (Ferme de démonstration)
Georges-Ed. Houle, Nicolet

1933 Willy Bigué, La Pérade, Champlain, (Ferme de démonstration)
Paphnuce Bonin, Lourdes, Joliette

1934 François Tremblay, Hébertville, Lac Saint-Jean

1935 J.-Emilien Toupin, Saint-Isidore, Laprairie, (Ferme de démonstration)
John Earle Ness, Howick, Châteauguay,
The Montreal Cotton Ltd., Valleyfield, Beauharnois, (Classe B)

1936 Donat Giard, Sainte-Rosalie, Bagot
James Gemmill Wilson, Lacolle, Saint-Jean, (Classe B)

1937 Sévère Tardif, Saint-Valère, Arthabaska
Wilfrid Roberge, Charny, Lévis, (Ferme de démonstration)
Séminaire de Québec, Ferme des Graves, Saint-Joachim, (Classe B)

1938 J.-H. Bettez, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières
Cyrille Cantin, Saint-Raymond, Portneuf (Ferme de démonstration)
RR. SS. de la Providence, Sainte-Ursule, Maskinongé, (Classe B)

1939 Elzéar Vallée, Saint-Félicien, Roberval
École d'Agriculture de Rimouski, Rimouski, (Classe B)

1940 Eusèbe Landry, Saint Lin, L'Assomption
Edouard Landry, L'Assomption, (Ferme de démonstration)
Ferme Saint-Charles, Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Jacques-Cartier, (Classe B)

1941 Georges-B. Beaulieu, Lennoxville, Sherbrooke
Geo.-H. Montgomery, Philipsburg, Missisquoi, (Classe B)

1942 Pierre Turgeon, Saint-Anselme, Dorchester
Hôpital Général de Québec, Pierre Lizotte, fermier (Classe B)

1943 Pierre Tellier, Sainte-Elisabeth, Joliette
RR. SS. de Ste-Anne, Saint-Jacques, Montcalm, (Classe B)

1944 Louis-Philippe Laberge, La Malbaie, Charlevoix

1945 Léon Sédillot, Saint-Rémi, Napierville
Ferme-École de Saint-Rémi, Napierville

1946 Philibert Audet, Compton
James Albert Eccles, Sweetsburg, Missisquoi, (Classe B)

1947 J.-A. Rheault, Deschaillons, Lotbinière
Alcide Nadeau, Saint-Patrice, Rivière-du-Loup, (Classe B)

1948 Pierre Couture, Saint-Augustin, Portneuf
Les Révérends Pères Oblats, Maniwaki, Gatineau, (Classe B)

1949 Louis Tremblay, Normandin, Roberval

1950 François-Xavier Rivest, L'Assomption

1951 Ernest-Raphaël Bourgeois, Saint-Ours, Richelieu
Métairie Saint-Joseph, La Providence, Saint-Hyacinthe, (Classe B)

1952 Joseph-Louis Paquet, Saint-Côme, Beauce
Institution Chanoine Beaudet, Saint-Pascal, Kamouraska, (Classe B)

1953 S.-Wyman Mackechnie, Wyman, Pontiac

1954 Abel Verreault, Saint-Jean-Vianney, Chicoutimi
Joseph Trudel, Saint-Irénée, Charlevoix, (Classe B)

1955 Roméo Sédillot, Saint-Mathieu, Laprairie
H.-J. O'Connell, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier, (Classe B)

1956 Paul-Abel Arès, Saint-Césaire, Rouville
Frères de Saint-Gabriel, Saint-Bruno, Chambly, (Classe B)

1957 Philippe Pépin, Warwick, Arthabaska

1958 Wilfrid Lebeau, Maskinongé, Maskinongé
Séminaire des Montfortains, Papineauville, Papineau, (Classe B)

1959 Ernest-A. Dugas, Saint-Jean l'Evangéliste, Bonaventure
Hôtel-Dieu Saint-Vallier, Chicoutimi, Chicoutimi, (Classe B)

1960 Edgar Larose, Grenville, Argenteuil

1961 Laurent Gauthier, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Hyacinthe

1962 Maurice Laliberté, Honfleur, Bellechasse
William Kenneth MacLeod, Lac Aylmer, Wolfe, (Classe B)

1963 Adrien Allard, Saint-Alexis, Montcalm

1964 Johnny Bergeron, Saint-Prime, Roberval